SOMMAIRE

INTRODUCTION ---- 5
1.Contexte et justification ---- 5
2.Objectifs ---- 6
3.Résultats ---- 6

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS ---- 7
I.1. Constats généraux ---- 7
I.2. Recommandations générales ---- 7

DETERMINANTS DE LA DEPENSE POUR LE TRIENNAT 2021-2023 ---- 9

I. PRESENTATION DE LA SYNTHESE GLOBALE DES TRAVAUX ---- 13

II.PRESENTATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURES ---- 16
MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) ---- 18
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 18
2. Echanges et Recommandations ---- 18
3. Synthèse de l'évaluation ---- 19
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP) ---- 20
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 20
2. Echanges et Recommandations ---- 20
3.Synthèse de l'évaluation ---- 22
MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU) ---- 23
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 23
2. Echanges et Recommandations ---- 23
3. Synthèse de l'évaluation ---- 25
MINISTERE DES TRANSPORTS (MINT) ---- 26
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 26
2. Echanges et Recommandations ---- 26
3. Synthèse de l'évaluation ---- 28
MINISTERE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES (MINDCAF) ---- 29
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 29
2. Echanges et Recommandations ---- 29
3 Synthèse de l'évaluation ---- 31
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE) ---- 32
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022 ---- 32
2. Echanges et Recommandations ---- 33
3. Synthèse de l'évaluation ---- 34

III. PRESENTATION DU SECTEUR SOUVERAINETE ---- 35

CONSEIL CONSTTITUTIONNEL (CC) ---- 38
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 38
2. Echanges et Recommandations ---- 38
3. Synthèse de l'évaluation ---- 39
COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) ---- 40
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 40
2. Echanges et Recommandations ---- 40
3. Synthèse de l'évaluation ---- 41
SUPERIEUR DE L'ETAT (CONSUPE) ---- 42
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 42
2. Echanges et Recommandations ---- 42
3. Synthèse de l'évaluation ---- 43
COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES (CNDHL) ---- 44
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022 ---- 44
2. Echanges et Recommandations ---- 44
3. Synthèse de l'évaluation ---- 45
ELECTIONS CAMEROON (ELECAM) ---- 46
1 .Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 46
2 .Echanges et Recommandations ---- 46
3. Synthèse de l'évaluation ---- 47

COURS SUPREME (CS) ---- 48

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022 ---- 48
2.Echanges et Recommandations ---- 48
3. Synthèse de l'évaluation ---- 49

DELEGATION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE (DGSN) ---- 50
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 50
2. Echanges et Recommandations ---- 50
3. Synthèse de l'évaluation ---- 51

MINISTERE DE LA DEFENSE (MINDEF) ---- 52
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 52
2. Echanges et Recommandations ---- 52
3. Synthèse de l'évaluation ---- 53

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SPM) ---- 54
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 54
2. Echanges et Recommandations ---- 54
3. Synthèse de l'évaluation ---- 55

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES) ---- 56
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 56
2. Echanges et Recommandations ---- 56
3. Synthèse de l'évaluation ---- 57

IV.PRESENTATION DU SECTEUR DE LA GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION GENERALE ---- 58

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS (MINMAP) ---- 60
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 60
2. Echanges et Recommandations ---- 60
3. Synthèse de l'évaluation ---- 61

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE (MINFOPRA) ---- 62
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 62
2. Echanges et Recommandations ---- 62
3. Synthèse de l'évaluation ---- 63

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ---- 64
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 64
2. Echanges et Recommandations ---- 64
3. Synthèse de l'évaluation ---- 65

MINISTERE DES FINANCES (MINFI) ---- 66
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 66
2. Echanges et Recommandations ---- 66
3. Synthèse de l'évaluation ---- 67

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT) ---- 68
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 68
2. Echanges et Recommandations ---- 68
3. Synthèse de l'évaluation ---- 69

MINISTERE DE LA JUSTICE (MINJUSTICE) ---- 70
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 70
2. Echanges et Recommandations ---- 70
3. Synthèse de l'évaluation ---- 71

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (MINAT) ---- 72
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 72
2. Echanges et Recommandations ---- 72
3. Synthèse de l'évaluation ---- 73

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (MINREX) ---- 74
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 74
2. Echanges et Recommandations ---- 74
3. Synthèse de l'évaluation ---- 75

V.PRESENTATION DU SECTEUR RURAL ---- 76

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED) ---- 79
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 79
2. Echanges et recommandations ---- 79
3. Synthèse de l'évaluation ---- 81

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ---- 82
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 82
2. Echanges et Recommandations ---- 82
3. Synthèse de l'évaluation ---- 83

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) ---- 84
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 84
2. Echanges et Recommandations ---- 84
3. Synthèse de l'évaluation ---- 85

MINISTERE DE LA FORÊT ET DE LA FAUNE ---- 86
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 86
2. Echanges et Recommandations ---- 86
3. Synthèse de l'évaluation ---- 88

VI.PRESENTATION DU SECTEUR SOCIAL ---- 89

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (MINPROFF) ---- 92
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 92
2. Echanges et Recommandations ---- 92
3. Synthèse de l'évaluation ---- 94

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC) ---- 95
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 95
2. Echanges et Recommandations ---- 95
3. Synthèse de l'évaluation ---- 96

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (MINAS) ---- 97
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 97
2. Echanges et Recommandations ---- 97
3. Synthèse de l'évaluation ---- 98

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE ---- 99
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 99
2. Echanges et Recommandations ---- 99
3. Synthèse de l'évaluation ---- 100

MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE) ---- 101
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 101
2. Echanges et Recommandations ---- 101
3. Synthèse de l'évaluation ---- 102

MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE ---- 103
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 103
2 .Echanges et Recommandations ---- 103
3. Synthèse de l'évaluation ---- 104

VII.PRESENTATION DU SECTEUR DES INDUSTRIES ET SERVICES ---- 105

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT) ---- 107
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 107
2. Echanges et Recommandations ---- 107
3. Synthèse de l'évaluation ---- 108

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA) ---- 109
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 109
2. Echanges et Recommandations ---- 109
3. Synthèse de l'évaluation ---- 110

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS ---- 111
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 111
2. Echanges et Recommandations ---- 111
3. Synthèse de l'évaluation ---- 112

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION ---- 113
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 113
2. Echanges et Recommandations ---- 113
3. Synthèse de l'évaluation ---- 114

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC) ---- 115
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ---- 115
2. Echanges et Recommandations ---- 115
3. Synthèse de l'évaluation ---- 116

MINISTERE DU COMMERCE (MINCOMMERCE) ---- 117

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ----117
2. Echanges et Recommandations ----117
3. Synthèse de l'évaluation ----118

VIII.PRESENTATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ----**119**
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB) ----121
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ----121
2. Echanges et Recommandations ----121
3. Synthèse de l'évaluation ----122
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC)----123
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ----123
2. Echanges et Recommandations ----123
3. Synthèse de l'évaluation ----124
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ----125
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ----125
2. Echanges et Recommandations ----125
3. Synthèse de l'évaluation ----127
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (MINESUP)----128
1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023 ----128
2. Echanges et Recommandations ----128
3. Synthèse de l'évaluation.----129

ANNEXES ----**130**
ANNEXE 1 : SYNTHESES PAR ADMINISTRATIONS DES 10 PLUS GRANDES RESSOURCES COSOMMEES--**132**
ANNEXE 2 : SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES--**142**
ANNEXE 5 : SYNTHESE DE L'EVALUATION PAR ADMINISTRATION----**146**

INTRODUCTION

1. Contexte et justification

Le Décret N°2019/281 du 31 mai 2019 fixant le calendrier budgétaire de l'Etat décline les principales activités et extrants attendus dans le processus de préparation du budget. Au nombre de ces activités, figure *la Validation Technique des CDMT initiaux*. La validation technique des CDMT initiaux permet d'examiner et de valider la première version des CDMT élaborées par les administrations.

Pour rappel, dans un souci d'arrimage au droit communautaire de la CEMAC, qui vise l'harmonisation de la gestion des finances publiques, le Cameroun en 2018, a adopté deux nouvelles lois, à savoir la Loi N°2018/0111 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance et la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat. Ces nouvelles réglementations ont conduit à des réformes dans la procédure budgétaire et dans l'élaboration des Cadres de dépenses à moyen terme qui devrait dorénavant se décliner en 3 versions : initial, ajustée et finale.

L'élaboration du CDMT initial est la phase qui permet de présenter les projections triennales des administrations, en distinguant les projections en ligne de référence et les projections en mesures nouvelles, le tout conformément aux orientations stratégiques et aux réformes qui peuvent survenir. Considéré comme l'élément déclencheur du processus de programmation et l'un des inputs déterminant pour l'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, sa préparation doit faire montre de rigueur. C'est la raison pour laquelle une conférence de validation technique est organisée, afin de se rassurer de la prise en compte effective des différentes orientations par les administrations lors du processus d'élaboration, qui se déroule généralement sous l'encadrement des ministères coordonnateurs que sont le MINEPAT et le MINFI.

La première édition de la conférence de validation technique des CDMT qui s'est déroulée du 27 mai au 31 mai 2019, a connu la participation de 40 administrations sur 49 invitées, soit un taux de participation de 82%. Elle a permis de prendre conscience de la pertinence de l'exercice, par les différentes problématiques abordées, notamment : La pertinence et le réalisme de la programmation, la projection des besoins en ligne de référence et mesures nouvelles, la pertinence des activités programmées, le fonctionnement des comités internes de maturation.

Pour le compte de l'exercice 2020, plusieurs activités préalables ont précédé l'élaboration des CDMT initiaux 2021-2023 notamment : la revue des activités, la mission de collecte des données sur les projets en cours d'exécution en vue de la projection d'un espace budgétaire, la collecte des données sur les dépenses d'investissement récurrentes, les activités d'apurement de la banque des projets du gouvernement.

Ces activités ont permis de poser les jalons de l'élaboration des CDMT initiaux 2021-2023, qui s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire du COVID-19 et l'ordonnance du chef de l'Etat du 03 juin 2020, modifiant certaines dispositions de la loi des finances 2020. L'emphase a été mise sur la prise en compte des orientations du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire transcrites dans sa correspondance du N°00002101/L/MINEPAT/SG/DGEPIP/DPP/CPIP-CDMT/BA du 13 mai 2020, qui rappelait les grands axes d'élaboration des CDMT pour le compte du triennat 2021-2023 à savoir :

- La programmation en ligne de référence de tous les projets en cours d'exécution, et principalement ceux bénéficiant des autorisations d'engagements pluriannuels (AEP), afin de s'assurer de la programmation de leur achèvement;

- La programmation de tous les décaissements des projets à financement extérieur (FINEX) en cours d'exécution, ainsi que l'articulation des fonds de contreparties nécessaires à la bonne exécution desdits projets, la programmation le cas échéant des besoins réels émanant des organismes Publics sous tutelle;

- la programmation par les Administrations concernées, des dépenses liées au respect des mesures nouvelles de lutte contre la propagation du COVID-19, prise par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

- la programmation des actions/activités urgentes, permettant l'opérationnalisation concrète des orientations du Chef de l'Etat contenues dans la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- se rassurer que seuls les nouveaux projets ayant été inscrits dans la banque et bénéficiant du visas de maturité, tel que prévu par les dispositions du Décret N°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public, figurent dans la programmation ;

- Se rassurer que la programmation des crédits budgétaires des nouveaux projets est compatible avec l'espace budgétaire dégagé à l'issue des travaux de collecte de données sur les projets et allocations d'investissement en cours en vue de la préparation du processus de programmation 2021-2023.

2. Objectifs

La validation technique des CDMT initiaux a pour objectif de s'assurer que les CDMT initiaux produits par les administrations sont conformes au cadre méthodologique défini par le guide d'élaboration des CDMT, aux orientations de la circulaire de préparation du budget, ainsi qu'à certaines orientations particulières du MINEPAT et du MINFI. De manière spécifique Ii s'agit de :

- Examiner les projections en ligne de référence et mesures nouvelles pour le triennat 2020-2023 ;
- Vérifier la prise en compte dans la programmation des projets FINEX des recommandations issues de la conférence des décaissements des dits projets ;
- Vérifier la lisibilité dans la programmation des ressources transférées aux CTD ou des subventions ;
- Vérifier la cohérence des données inscrites dans les documents ;
- Se rassurer que les projets inscrits disposent d'un visa de maturité ;
- Vérifier la programmation des grands projets ;
- Capitaliser les rapports des activités conduites en amont (revue des activités, rapport de maturation) ;
- Se rassurer de la rationalisation des activités dans le CDMT.

3. Résultats

Les résultats attendus étaient premièrement la validation des CDMT initiaux examinés lors des conférences et deuxièmement la production d'un rapport d'activité.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les conférences de validation technique des CDMT initiaux qui se sont déroulées du 10 au 16 juin 2020, sous la coordination conjointe du MINEPAT et du MINFI ont permis d'examiné et d'évaluer 44 CDMT initiaux des administrations. Au nombre des administrations n'ayant pas pris part à l'exercice on compte le MINCOM, et quelques institutions de souveraineté telles que le SENAT, la PRC, l'AN.

Au terme desdites conférences, certains constats ont été observés donnant lieu à plusieurs recommandations.

I.1. Constats généraux

Les constats relevés lors des conférences se résument comme suit :

1. Le concept de la programmation en AE et CP pas suffisamment maîtrisé par les administrations. Surtout en ce qui concerne les projets bénéficiant d'Autorisation d'Engagement Pluriannuel. Plusieurs confusions sont faites entre un projet pluriannuel et un projet bénéficiant d'AEP. En plus certains projets FINEX ou PLANUT sont souvent considérés par les Administrations comme des AEP.
2. La difficulté d'implémenté la budgétisation des AEP dans le dispositif PROBMIS. A ce sujet il a été relevé que les engagements antérieurs à l'année 2020 se faisaient sur les crédits de paiement. C'est à compter de l'année 2020 qu'ils se feront sur les AE. Le système n'ayant pas encore été mis à jour pour prendre en compte la nouvelle méthodologie, de s'arrimer sur le plan informatique lors de la budgétisation.
3. L'impact de l'ordonnance du Chef de l'Etat l'ordonnance du chef de l'Etat du 03 juin 2020, modifiant certaines dispositions de la loi des finances 2020. Les projets impactés par ladite ordonnance ont dû être reconduits de fait en 2021 ce qui explique le dépassement par rapport au CBMT de plusieurs administrations en 2021.
4. La rationalisation des activités. S'il est vrai que sur cet aspect un effort considérable a été fait par les administrations, il reste néanmoins un travail important à réaliser. Les activités mises en œuvre par plusieurs administrations traduisent difficilement les objectifs stratégiques qu'elles poursuivent. La refonte des programmes, des actions induites par l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement permettra certainement de résorber se problème.
5. Les projets sans couverture budgétaire. Il a été relevé surtout en ce qui concerne le secteur infrastructures (MINTP, MINHDU) qu'un grand nombre de projet sans couverture budgétaire est souvent mise en œuvre puis insérer pour prise en compte dans les budgets suivants. S'il est vrai que les administrations les justifient par les orientations urgentes de la très haute hiérarchie, les problèmes de suivi et du manque de maîtrise de tels projets dont les marchés sont souvent passés par les administrations ne sont pas négligeables.

I.2. Recommandations générales

Les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Mener une réflexion en vue de décliner les différentes options qui permettront de réaliser un renforcement des capacités des administrations sur la programmation en AE et CP surtout en ce qui concerne la gestion des AEP ;
2. La division informatique devra implémenter dans le dispositif PROBMIS le mode de budgétisation des AEP. En marge elle devra se rassurer qu'un traitement des AEP antérieures à 2020 soit possible en terme d'historique ou de programmation ;

3. En prélude à l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement, chaque administration doit continuer à mener des réflexions sur les nouveaux programmes et actions à mettre en œuvre afin que les activités qui en découleront soient plus efficientes ;
4. Programmer en priorité les projets impactés par l'ordonnance du Chef de l'Etat, dans le budget 2021, avec comme priorité des priorités ceux qui sont déjà en cours de réalisation ;
5. Le MINDU et le MINTP après avoir établi une liste claire des projets mis en œuvre sans couverture budgétaire, devront faire une évaluation de l'impact de ces projets sur le budget et programmer dans leurs budgets respectifs les ressources nécessaires à l'achèvement de ces projets.

DETERMINANTS DE LA DEPENSE POUR LE TRIENNAT 2021-2023

Cette partie présente les principaux projets et activités que le Gouvernement mènera au cours de la période 2021-2023, afin d'opérationnaliser les orientations stratégiques et apporter une réponse efficace aux défis de développement.

Au niveau des grands postes de dépenses, les dépenses de l'Etat seront orientées au cours du triennat vers trois destinations économiques majeures :

(i) Les dépenses courantes (en moyenne 46% du budget global par an) ;
(ii) Les dépenses d'investissement (en moyenne 29% du budget) ;
(iii) Le paiement du service de la dette (en moyenne 24% du budget) ;

Au niveau du Secteur des Infrastructures

Une dotation budgétaire de 2529,19 milliards est allouée à ce secteur pour le triennat 2021-2023, dont 871,76 milliards en 2021, pour des dépenses essentiellement orientées vers :

- La mise en service de l'autoroute Yaoundé –Nsimalen et la préparation et le lancement des secondes phases des autoroutes Yaoundé-Douala et Kribi-Lolabé ;
- L'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation des routes nationales et régionales déjà engagées (Yaoundé-Babadjou-Bamenda, Olama-Kribi, Batchenga-Tibati, Sangmélima-Ouesso, Kumba-Mamfé, Mengong-Sangmelima, Nkolessong-Nding, Maroua-Bogo-Pouss, Ketta-Djoum, Entrée Est de Douala, pont sur le Logone, désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, etc.) ;
- le démarrage des travaux de construction et de réhabilitation de certains axes prioritaires (Ring-road, Akom II-Kribi, Ngaoundéré-Garoua, Olounou Oveng, Lolabé-Campo, etc.) ;
- la mise en service et l'optimisation de l'exploitation de l'ensemble des projets de barrage en cours de réalisation (Memve'ele, Bini à Warak, usine de pied de Lom Pangar, Mekin) ;
- La finalisation de la préparation et le lancement de nouveau projets de barrages en privilégiant le mode Partenariat Public Privé (Nachtigal, Grand-Eweng 1800 MW, Menchum 72 MW, Mouila-Mogue 420 MW, Katsina-Ala 485 MW, Cholet 600 MW, etc.) ;
- La densification des réseaux de ligne de transport et l'interconnexion des réseaux Nord-Sud (Memve'ele-Kribi 225KV, Mekin-Mbalmayo 30KV, Ngaoundéré-Tibati 225KV, Tibati-Gaoundal 30KV, Bertoua-Garoua Boulai-Meiganga-Ngaoundéré 225KV, Yaoundé-Abong-mbang 225KV, Nkongsamba–Bafoussam 225KV, Ngaoundéré-Djamena. 225KV, Nachtigal-Bafoussam 400 KV ; l'Interconnexion Tchad-Cameroun et l'Interconnexion RIS-RIN) ;
- La poursuite du Programme Gouvernemental de construction de logements sociaux (à Yaoundé et Douala, Meyomessala, Nkondom, Kribi, Bertoua etc), et l'accélération des travaux en vue d'assurer l'habitabilité des logements déjà construits ;
- Le renforcement de la sécurisation du foncier à travers l'informatisation des conservations foncières (62 conservations foncières à informatiser) et l'accélération du projet réseau géodésique ;
- La densification du réseau d'alimentation en eau potable (projet PAEPYS à partir de la Sanaga, Programme d'urgence pour la ville de Yaoundé, les régions du Sud-ouest, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Centre, etc.).
- L'opérationnalisation complète de la plateforme portuaire de Kribi et l'extension/démarrage des travaux de construction de nouvelles plateformes (Limbe-Ngueme, Kribi 2,) ;
- La préparation du lancement des travaux de construction du Port de Limbé ;
- La mise en service des infrastructures de télécommunication à large bande dans le cadre du projet d'Extension d'un Backbone National A Fibre Optique (Phase IV) et la Mise en place de la Central African Backbone ;
- La réhabilitation de la voie ferrée Belabo-Ngaoundéré, et l'achèvement des études pour la construction des nouvelles voies (Cameroun-Tchad, Limbé-Douala, Douala-Ngaoundéré, Kribi-Edéa).

- La mise en œuvre des projets d'électrification rurale (projet d'électrification rurale d'accès à l'électricité dans les zones sous desservies (PERACE) ; Projet d'électrification de 16 villages en zone rurale et périurbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord (PERPREN)).

Au niveau du Secteur Rural

L'enveloppe budgétaire de 560,14 milliards prévue pour ce secteur sur le triennat 2021-2023, dont 162,07 milliards en 2021, permettra :

- La réalisation effective du recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ;
- L'optimisation des mécanismes d'appui aux producteurs en matériel agricole et végétale ;
- La poursuite de l'aménagement des bassins de production, et la modernisation des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ;
- La poursuite du programme d'aménagement des périmètres hydroagricoles (120 mille ha) aménagés dans le grand Nord et la mise en concession desdits périmètres ;
- La poursuite du soutien aux grandes unités de production (CDC, PAMOL, SEMRY, SODECOTON) ;
- La construction, réhabilitation et équipement des unités, de commercialisation et de transformation des produits d'élevage bovin (projet de développement de la commercialisation des bétails et des infrastructures d'élevage, projet PRODEL, acquisition des équipements pour l'opérationnalisation des centres de lait, construction des aires d'abattage dans les communes en ressources transférées aux CTD) ;
- La poursuite de la construction, réhabilitation et équipement des infrastructures de pêche (projet d'amélioration du débarcadère et du marché de poisson à Youpwe dans la ville de Douala, etc.) ;

Au niveau du Secteur des Industries et Services

Une enveloppe budgétaire de 97,85 milliards soit 33,70 milliards en 2021 est prévue. Cette dotation est principalement orientée vers :

- L'opérationnalisation du Plan Directeur d'industrialisation (PDI) ;
- La promotion du label « made in Cameroon » à travers, la Construction d'un laboratoire de métrologie, l'accompagnement des structures d'encadrement des artisans, la promotion de l'artisanat local et la mise en place des pépinières d'entreprise (Edea) ;
- Le Renforcement de la gouvernance des unités de production artisanales et du dispositif de vérification et de contrôle des normes sur les produits importés et locaux ;
- La poursuite de l'aménagement des sites touristiques prioritaires (lancement de la vallée de la Mingoa à Yaoundé, etc) ;
- La Mise en place de la technopole agroindustrielle de Ouassa-Baboute ;
- L'accompagnement des acteurs du secteur minier artisanal en matière de production et de commercialisation des substances minérales à travers la canalisation de l'Or ;
- L'achèvement et l'opérationnalisation des premières zones économiques prioritaires (Douala, Kribi, Limbé, et Maroua).

Développement du capital humain

Le principal défi est de disposer d'hommes et de femmes en bonne santé et bien formés, capables de porter une croissance forte et durable. De même, il est question de moderniser le système de sécurité et de protection sociale. Plus concrètement :

Au niveau du Secteur Santé et nutrition

La dotation générale pour le triennat 2021-2023 s'élève à 588,98 milliards, dont 210,77 milliards en 2021. Les dépenses dans ce secteur seront principalement destinées à :

- *La prise en charge des activités du plan de riposte contre la COVID-19* ;

- La poursuite de la mise en place des préalables pour le déploiement de la Couverture Santé Universelle (CSU) à travers (i) la construction, la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires, y compris les logements d'astreintes pour le personnel de santé ; (ii) l'acquisition des tricycles/motos ambulances ; (iii) l'organisation des activités de la réforme hospitalière en prélude à la CSU ;
- La construction, la réhabilitation, le relèvement du plateau technique des formations sanitaires de la 4ième à la 6ième catégorie (CSI, CMA, HD) ;
- L'appui des formations sanitaires de 4ème catégorie en équipements de contrôle, de mesures et d'essais pour la maintenance des équipements biomédicaux ;
- L'équipement des hôpitaux de Districts en équipements d'imagerie médicale ;
- L'achèvement des projets de construction des hôpitaux régionaux engagés dans le cadre du PLANUT ;

Au niveau du Secteur de l'éducation et de la formation professionnelle

Dans ce secteur, une dotation de 2163,43 milliards est projetée pour le triennat 2021-2022, dont 694,96 milliards en 2021. Ces ressources sont principalement destinées à :

- L'extension de la couverture du Préscolaire en zone rurale par la construction des salles de classe dans les établissements préscolaires et des logements d'astreinte pour enseignants en zone rurale ;
- La construction et l'équipement des lycées professionnels (Ekounou/Yaoundé, Douala) et la généralisation du numérique dans les enseignements secondaires ;
- L'octroi des subventions aux Ecoles Maternelles privées et aux établissements d'enseignement secondaire privés ;
- La facilitation de la fourniture des manuels aux apprenants à travers l'octroi des paquets minimum.
- La poursuite de la mise en place de la « politique du livre scolaire » à travers le projet PAREC;
- Le renforcement de la formation professionnelle (Projet de transfert des compétences dans le domaine de la Formation Professionnelle avec la TIKA).

Au niveau du Secteur développement social

Dans ce secteur, l'accent sera mis sur :

- Le démarrage des travaux de réhabilitation du Centre National des personnes Handicapés Cardinal Paul Emile Leger de Yaoundé ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la politique gouvernementale de soutien aux personnes les plus pauvres et vulnérables à travers le projet « filets sociaux » ;
- La poursuite de la restauration et l'aménagement du patrimoine culturel (Construction de la maison de la Culture de NTUI, Baham, Mora, construction d'un bâtiment r+2 de la réserve archéologique nationale d'Ekounou) ;
- L'extension du régime de sécurité sociale aux travailleurs (du secteur informel) non pris en compte par le système et le Renforcement des capacités économiques des femmes ;
- la Prise en charge des réfugiés et des déplacés dans les foyers de tension sécuritaire (Grand Nord, le Sud-ouest, Nord-Ouest et l'Est) ;
- la poursuite du Projet Filets Sociaux, orientés vers les ménages durement affectés par la Covid-19.

Promotion de l'emploi et de l'insertion socio-économique

Dans ce domaine, l'objectif global poursuivi est de promouvoir et favoriser l'accès à un emploi décent pour un grand nombre de travailleurs. Ceci, à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création d'emplois dans l'économie à travers :

- L'appui aux micros projets en instance au PIAASI notamment;
- L'organisation et réintégration en auto-emploi des migrants camerounais de retour de la côte méditerranée ;
- L'octroi de Subvention en investissement (au Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME, au programme TRANSFAGRI ;
- L'appui aux initiatives d'incubation dans universités et grandes écoles ;

- La Structuration et l'installation en emploi indépendant des acteurs informel dans le secteur de l'économie numérique ;
- le Financement des projets des jeunes dans le cadre du plan triennal « Spécial-Jeunes »,

Domaine de la gouvernance

Dans le domaine de la gouvernance, les principaux défis concernent l'implication plus accrue des populations dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'amélioration significative du climat des affaires.

La dotation dans ce domaine pour le triennat 2021-2023 est de 2328,92 milliards, dont 728,17 milliards en 2021.

En matière de gouvernance politique et de décentralisation

Il s'agit de mener des actions relatives à :

- L'opérationnalisation progressive du Code général des collectivités territoriales décentralisées (CDT) à travers la mise en place des Conseils Régionaux;
- La réhabilitation de la NASLA à Buéa, dans la perspective de la mise en place de fonction publique locale;
- La mise en œuvre du Programme de Développement Participatif (PNDP);
- L'opérationnalisation Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) ;
- L'opérationnalisation du schéma national et la finalisation des schémas régionaux d'Aménagement du territoire récemment élaborés;
- La conduite effective du 4ième recensement général de la Population ;

En matière de gouvernance administrative et financière

Il s'agit de mener des actions relatives à :

- La poursuite de la mise en œuvre du plan global de réforme des finances publiques pour la période 2019-2021 ;
- Le démarrage des travaux de construction de l'immeuble siège de l'Assemblée Nationale et l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble siège du CES.
- L'accélération du programme de construction des palais de Justice (Douala, Edea, Ngoma, etc.).
- L'élaboration d'un schéma directeur des réformes budgétaires, des marchés publics et de la décentralisation dans l'administration publique camerounaise ;

En matière de sécurité

- La poursuite des constructions pour l'installation des nouvelles unités militaires créées et l'équipement des troupes ;
- Le Renforcement des unités de sécurité automatique par l'extension au plan national, du système intelligent de vidéosurveillance urbaine;
- La Densification de la présence des forces de l'ordre dans le territoire national ;
- L'achèvement des hôtels de police engagés dans le cadre du PLANUT ;

En matière d'éthique

- La poursuite du soutien à l'agence du service civique national de participation au développement ;
- La prévention des atteintes à la fortune publique à travers l'organisation des formations.

I. PRESENTATION DE LA SYNTHESE GLOBALE DES TRAVAUX

Globalement, les prévisions pour 2021-2023 de l'ensemble des CDMT des Administrations (10 148 milliards de FCFA) sont largement au-dessus des plafonds fixés par le dernier CBMT disponible (8 634 milliards de FCFA). Ce dépassement est de l'ordre de 1 513 milliards de FCFA, soit 17,5% sur l'ensemble du triennat. De manière spécifique, en s'intéressant à chaque année du triennat, les dépassements sont de 507 milliards de FCFA (18%) en 2021, 440 milliards de FCFA (15%) en 2022, 566 milliards de FCFA (19,5%) en 2023.

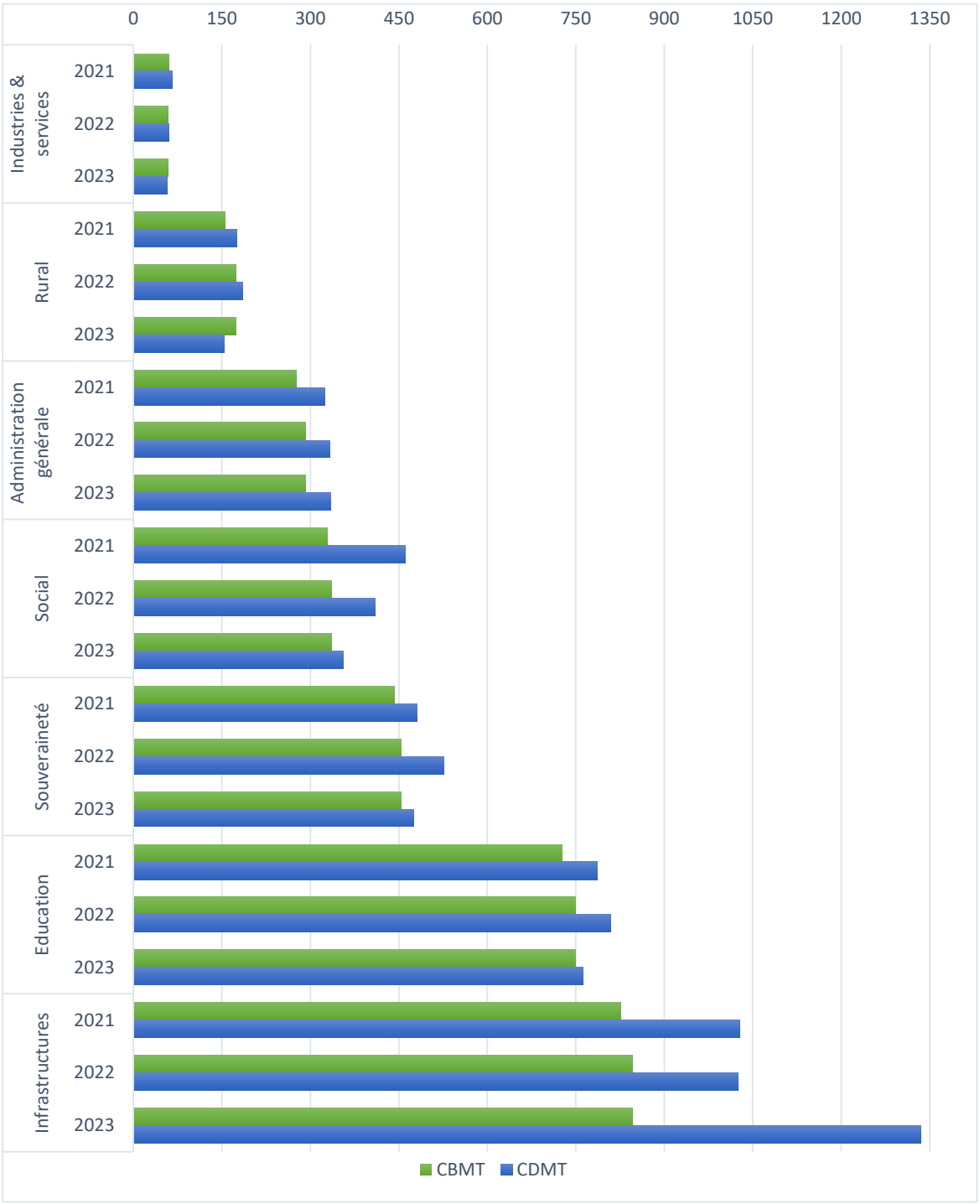

Graphique 1 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible, suivant les secteurs (en milliards de FCFA)

Ces dépassements assumés par les Administrations, au stade actuel de préparation du budget, ne concernent pas tous les secteurs. Sur l'ensemble du triennat, deux secteurs contribuent grandement (75%) aux écarts ci-dessus mentionnés, à savoir le secteur Infrastructures (868 milliards de FCFA, 60% environ) et le secteur social (226 milliards de FCFA, 15%). L'explication se trouve dans la volonté du Gouvernement de mener à terme ses grands travaux dans les domaines des infrastructures routières (MINTP), de fourniture d'énergie électrique (MINEE) et d'urbanisation (MINHDU). Et parallèlement, il envisage de poursuivre la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes (MINJEC). Aussi, le Gouvernement a l'ambition de réaliser des investissements supplémentaires à l'endroit des personnes défavorisées (MINAS), relever le plateau technique de la santé et implémenter la Couverture Santé Universelle (MINSANTE). A l'opposé des secteurs Infrastructures et Social, les secteurs Rural et Industries & Services sont les plus rigoureux avec des écarts mineurs, soit 12,4 milliards de FCFA et 6,7 milliards de FCFA respectivement.

S'agissant de l'évolution globale des dépenses inscrites dans les CDMT, l'on observe une faible croissance au cours du triennat (+2,3% en moyenne annuelle) traduisant une certaine modération des Administrations, qui ne font pas exploser la demande budgétaire d'ensemble (+0,9% entre 2021 et 2022, +3,8% entre 2022 et 2023). Cependant, ces taux de croissance globaux, relativement faibles, dissimulent des tendances différentes par secteur.

Comme attendu, les dépenses du secteur Infrastructures devraient substantiellement augmenter entre 2021 et 2023, passant respectivement de 1028 milliards de FCFA à 1335 milliards de FCFA, soit un taux de croissance annuel moyen de 14%. Aucun autre secteur n'a prévu une telle évolution à la hausse de ses dépenses. A l'inverse, il est prévu une nette diminution des dépenses dans les secteurs Industries & Services (-5,7% en moyenne annuelle) et Social (-12,1%). Le secteur Administration générale envisage, en ce qui le concerne, de stabiliser ses dépenses sur le triennat (+1,6%). Enfin, il existe une autre catégorie qui regroupe les secteurs dont les dépenses augmentent fortement entre 2021 et 2022 (Rural : +6% et Souveraineté : +9,3%) et diminuent drastiquement entre 2022 et 2023 (Rural : -16,8% et Souveraineté : -9,6%). Cette catégorie inclut le secteur Education, mais dans des proportions moindres (+3% entre 2021 et 2022 et -6% entre 2022 et 2023).

La programmation 2021-2023 des CDMT initiaux des administrations et institutions publiques, peut également être appréciée sous le prisme des écarts par rapports aux grandes masses qui structurent le CBMT.

Tableau : Ecart Global entre CBMT et CDMT INITIAUX 2021-2023

	ECART ENTRE CBMT ET CDMT 2021-2023 INITIAUX								
	2021			2022			2023		
	CBMT[1]	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 041 100	1 012 577	- 28 523	1 075 300	1 035 692	39 608	1 075 300	1 036 008	- 39 292
Autres dépenses de personnels	56 900	119 999	63 099	58 500	120 895	62 395	58 500	121 127	62 627
Bourses et stages	24 000	15 152	- 8 848	24 000	15 364	- 8 636	24 000	15 149	- 8 851
Autres biens et services	508 300	603 155	94 855	512 300	626 591	114 291	512 300	632 472	120 172
Total fonctionnement	1 630 300	1 750 884	120 584	1 670 100	1 798 543	128 443	1 670 100	1 804 756	134 656
Bip rio	412 400	535 560	123 160	470 500	566 679	96 179	470 500	554 947	84 447
FINEX	778 800	864 035	85 235	832 400	824 381	- 8 019	832 400	1 002 689	170 289
C2d investissement	20 000	16 426	- 3 574	21 000	20 398	- 602	21 000	15 244	- 5 756
Can	46 500	26 224	- 20 276	-	13 088	13 088	-	1 394	1 394
Plan d'urgence		19 411	19 411	-	13 250	13 250	-	13 250	13 250
Total investissement	1 257 700	1 461 656	203 956	1 323 900	1 437 797	113 897	1 323 900	1 587 524	263 624
Total	2 888 000	3 212 541	324 541	2 994 000	3 236 339	242 339	2 994 000	3 392 280	398 280

Considérant le cadrage budgétaire disponible, il apparait un dépassement systématique des contraintes de 2021 à 2023, soit 324, 541 milliards en 2021, 242,339 milliards en 2022 et 398, 280 milliards en 2023.

[1] Cadre Budgétaire à Moyen Terme de l'Etat 2020-2022, Allocation triennales, deuxième *version, novembre 2019.*

Ces dépassements sont principalement portés par l'investissement en 2021 (*63%)* et 2023 (66%), notamment par ses composantes RIO BIP et FINEX. Notons par ailleurs que sur l'ensemble du Triennat, les programmations sous le couvert du Plan d'urgence continuent d'être faites, alors que le cadre budgétaire à moyen terme ne prévoit plus de ressource dans cette grande masse. Ceci, s'explique notamment par la poursuite de nombreux projets engagés sous le label plan d'urgence.

Dans le même sens, il est noté que sur le triennat des ressources sont programmés pour la Can, alors que le CBMT ne prévoit pas de ressources dans cette grande masse au-delà de 2021. Notons par ailleurs, qu'en 2021, la programmation des ressources pour la Can et les investissements en C2D, participe à atténuer les dépassements observés en investissement.

En fonctionnement, les dépassements sont estimés à 120, 584 milliards en 2021, 128,443 milliards en 2022 et 134,656 milliards en 2023. Des dépassements liés pour l'essentiel aux projections de dépenses en *Autres dépenses de personnels* et *Autres biens et services*. A contrario, la programmation des dépenses salariales et celles destinées aux bourses et stages est en dessous des prévisions du CBMT sur tout le triennat.

II. PRESENTATION DU SECTEUR INFRASTRUCTURES

Dans le secteur Infrastructures, l'essentiel des ressources est absorbé par le MINTP, suivi du MINEE et du MINDHU. Leurs demandes représentent 94% de la demande moyenne annuelle du secteur. Les autres administrations telles que le MINPOSTEL, le MINDCAF et le MINT ont des sollicitations relativement faibles dans le secteur.

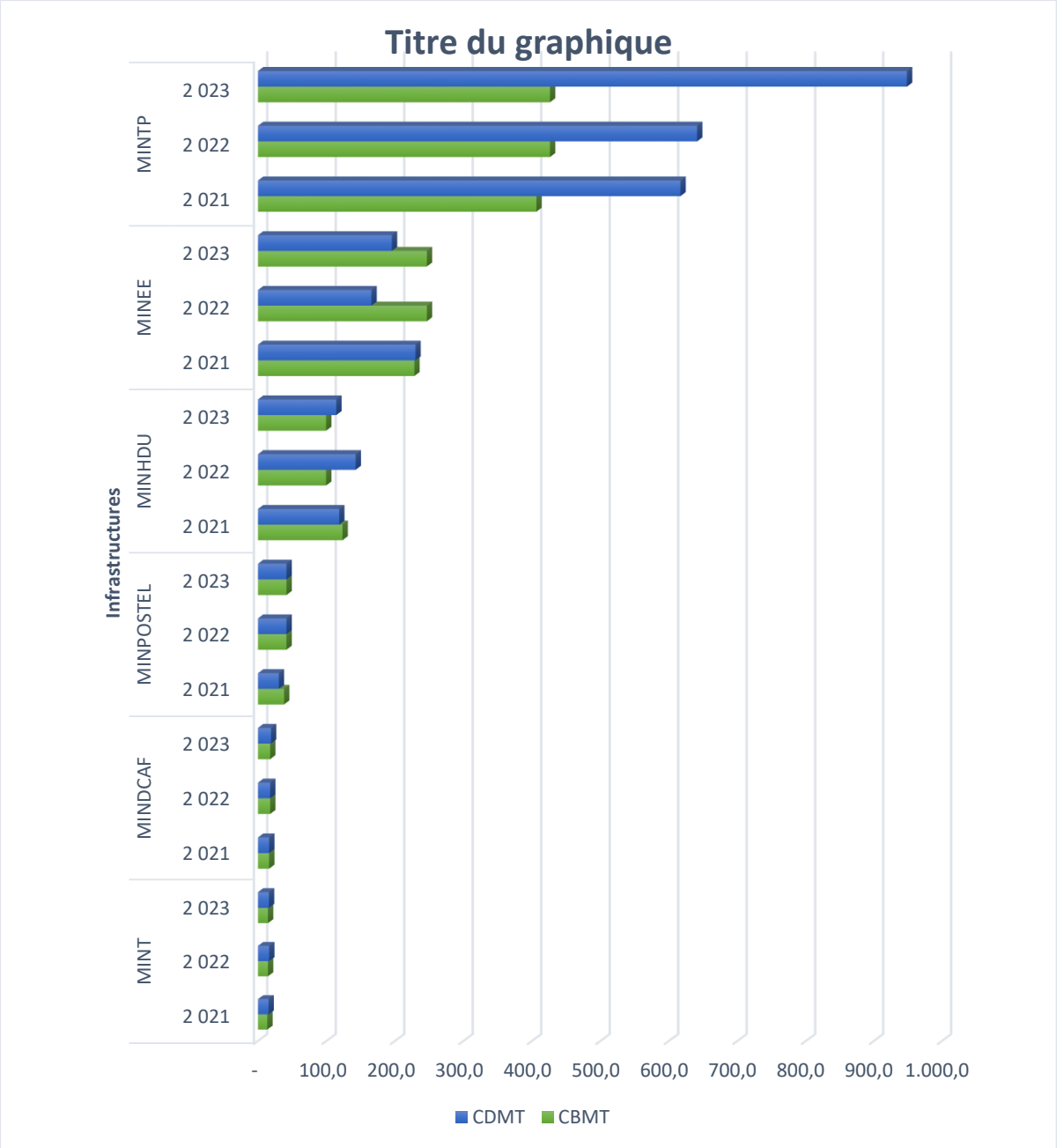

Graphique 2 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Infrastructures (en milliards de FCFA)

Par ailleurs, les dépenses de certaines administrations augmentent systématiquement sur le triennal 2021-2023, c'est le cas du MINTP, dont la croissance moyenne des dépenses prévisionnelles est de 15,43% sur le triennal. Pour d'autres, les prévisions des dépenses évoluent à dents de scie : c'est le cas du MINDHU et du MINEE. En effet, on observe, une hausse des dépenses du MINDHU de 20,3% entre 2021 et 2022 et une baisse de la demande du côté du MINEE de l'ordre de 28% sur la même période.

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS (MINPOSTEL)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	2.600.000	2.600.000	-	2.700.000	2.700.000	-	2.700.000	2.700.000	-
Autres dépenses de personnel	500.000	500.000	-	500.000	500.000	-	500.000	500.000	-
Bourses et stages	100.000	100.000	-	100.000	100.000	-	100.000	100.000	-
Biens et services	1.600.000	1.600.000	-	1.600.000	1.600.000	-	1.600.000	1.600.000	-
Total Fonctionnement	4.800.000	4.800.000	-	4.900.000	4.900.000	-	4.900.000	4.900.000	-
RIO	4.800.000	4.800.000	-	6.400.000	6.400.000	-	6.400.000	6.400.000	-
FINEX	28.400.000	17.651.671	- 10.748.329	30.400.000	30.400.000	-	30.400.000	30.400.000	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	200.000	3.250.491	3.050.491	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	33.400.000	25.702.161	- 7.697.839	36.800.000	36.800.000	-	36.800.000	36.800.000	-
Total	38.200.000	30.502.161	- 7.697.839	41.700.000	41.700.000	-	41.700.000	41.700.000	-

La projection des dépenses du MINPOSTEL est réaliste par rapport au CBMT. La demande additionnelle de ressources sollicitée est de 3 050 491 000 FCFA. Cette somme est dédiée à l'activité « mise en place des infrastructures pour la couverture en service de télécom et TIC CAN 2021 », selon le devis estimatif fournit par CAMTEL pour la réalisation des travaux.

On note également une marge de manœuvre de plus de 10 milliards en FINEX pour l'année 2021.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données inscrites en termes de réalisation 2019 dans le CDMT avec celles du RAP 2019. Ce point fait suite à la vérification de la mise en œuvre des recommandations des CEPB-PA au MINPOSTEL ;
2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. En effet 19 nouvelles tâches d'investissement programmées pour 2021 ne disposaient pas de visa de maturité. A cause de la crise sanitaire actuelle, les travaux ont dû se faire par petits groupes, à date, bien que ces projets aient été validés, la mise à disposition des procès-verbaux est toujours en attente ;
3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours. Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés :
   - S'agissant des AEP, la seule AEP en cours au MINPOSTEL « construction de l'hôtel des postes de Mboro » a été programmée et devrait s'achever en 2022. Une nouvelle ouverture d'AEP relative à la construction de la délégation régionale de l'Ouest d'un montant de 345 millions FCFA est prévue pour 2021. ;
   - S'agissant des FINEX. Au nombre des projets recensés mis en œuvre par le MINPOSTEL, deux (02) sont achevés à savoir :
     - Le projet d'extension du backbone National de transmission par fibre optique phase 3 ;
     - Le projet National broadband Network phase 2.

Par ailleurs, Les projets plans directeurs et de renforcement des capacités d'e-government 1 et 2 n'ont pas de données, et Le projet CAB a été retardé à cause des conflits au NOSO et du fait des routes non bitumées sur les différents axes.

4. La programmation des activités du CAS. Les travaux étant encore en cours pour l'affinement des activités à implémenter dans les CAS, il a été difficile d'avoir une visibilité de ces activités à travers le CDMT.

5. La programmation des dépenses répétitives. Les dépenses répétitives n'ont pas étés documentées de manières exhaustives et selon le format attendu.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Se rassurer que les valeurs des réalisations en 2019 correspondent aux valeurs du RAP 2019 ;

2. Finaliser le processus de maturation des nouvelles tâches inscrites ;

3. Concernant le projet de réseau télécommunication d'urgence, se rapprocher de la DPE/MINEPAT pour avoir des données fiables ;

4. Mettre à dispositions les données des projets FINEX non renseignés ;

5. Préparer un document permettant d'avoir une visibilité sur les activités implémentées au niveau des CAS ainsi que leurs programmations triennales ;

6. Améliorer les documents programmatiques des dépenses répétitives

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/ activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	4/10	72/75	90/100

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	5 600 000	4 748 000	-852 000	5 800 000	4 748 000	-1 052 000	5 800 000	4 748 000	-1 052 000
Autres dépenses de personnel	700 000	645 000	-55 000	700 000	645 000	-55 000	700 000	645 000	-55 000
Bourses et stages	300 000	272 000	-28 000	300 000	272 000	-28 000	300 000	272 000	-28 000
Biens et services	44 700 000	47 442 500	2 742 500	45 100 000	47 442 500	2 342 500	45 100 000	47 442 500	2 342 500
Total Fonctionnement	51 300 000	53 107 500	1 807 500	51 900 000	53 107 500	1 207 500	51 900 00	53 107 500	1 207 500
RIO	86 200 000	152 233 152	66 033 152	86 100 000	144 162 638	58 062 638	86 100 000	202 460 049	116 360 049
FINEX	269 000 000	411 487 546	142 487 546	288 400 000	443 825 247	155 425 247	288 400 000	693 071 511	404 671 511
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	355 200 000	563 720 698	208 520 698	374 500 000	587 987 885	213 487 885	374 500 000	895 531 560	521 031 560
Total	406 500 000	616 828 198	210 328 198	426 400 000	641 095 385	214 695 385	426 400 000	948 639 060	522 239 060

Conformément au rendu de PROBMIS, on note un besoin additionnel de ressources par rapport au CBMT de 51,74% en 2021, 50,3% en 2022, 122% en 2023. Les raisons de ce besoin additionnel ont été développées dans les échanges principalement pour l'exercice 2021.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique. Les échanges sur ce point ont permis de constater que d'un document à un autre (CDMT, PPA RAP), la structure du cadre logique était différente. Les modifications des actions impulsées par les derniers décrets relatifs à la nomenclature des routes ont été prises en compte sans toutefois supprimer les actions devenues caduques.
2. La pertinence et la cohérence des activités. A ce sujet, il s'est avéré que les travaux sur la rationalisation des activités n'ont pas été capitalisés ainsi que les recommandations des CEPB-PA 2019 relatives à l'apurement du programme support. Il apparait encore des actions avec près de 50 activités avec par moment plusieurs doublons. Il faudrait souligner que ces doublons sont en partie dus à l'apurement incomplet de la banque des projets.
3. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. En ce qui concerne la maturation, la commission de maturation a siégé et, conformément aux dispositions du décret fixant les règles régissant le processus de maturation, transmis au MINEPAT la liste des projets de plus de 100 millions.
4. Le réalisme de la programmation des dépenses par rapport au CBMT.
   Il se dégage un besoin additionnel de ressources par rapport au CBMT de 51,74% en 2021, 50,3% en 2022, 122% en 2023. Les responsables du MINTP ont relevé que dû à un disfonctionnement de Promis les données n'ont pas pu être retranscrites. En effet, le besoin est supérieur à celui présenté par les tableaux de Probmis. Les raisons évoquées pour justifier ce dépassement se résument comme suit :
   - La prise en compte de tous les projets en cours dont il fallait assurer la programmation ;

- L'ordonnance récente du chef de l'Etat qui impose de fait une reprogrammation des projets impactés de plus de 40 milliards en 2021 ;

- Il faut également noter la programmation de certains FINEX encore en cours de négociation tels que : ebolowa-akom 2 à hauteur de 30 milliards, le partenariat avec MATGENIE à hauteur de 20 milliards.

5. Programmation des autorisations d'engagement pluriannuel (AEP). Les échanges ont permis de constater que la notion d'AEP et la programmation en AE et CP n'étaient pas suffisamment maîtrisées. En effet les projets pluriannuels ou programmés en AE=CP, sont souvent considérés comme des AEP ce qui biaise l'estimation réelle des AEP. Ainsi il ressort que le fichier AEP actuellement disponible au MINTP a 138 projets, pour un besoin en 2021 de 213 milliards FCFA composés :

- des projets pluriannuels ;
- des projets PLANUT;
- d'autres projets exécutés en AE=CP ;
- des projets provenant des engagements extrabudgétaires dont les marchés sont passés par le MINTP et qu'il faudrait prendre en compte par la suite dans les futurs exercices budgétaires.
- et des AEP.

Un autre point important est la programmation discontinue de certains projets. Il arrive qu'après le démarrage d'un projet, les ressources soient suspendues pendant plusieurs années au profit de nouveaux projets puis réactivées à nouveau.

Concernant la programmation des AEP, le MINTP a souligné le fait que les engagements concernant les projets bénéficiant d'AEP antérieurs à l'année 2020 se faisaient sur les crédits de paiement ce qui obligeait l'administration chaque année à inscrire une AE prérequis pour programmer un CP. C'est à compter de 2020 que les engagements ont commencé à se faire sur les AE.

6. Programmation des FINEX

S'agissant de la programmation des FINEX, à l'issu des conférences de décaissement le besoin était de 260 milliards or dans le CDMT initial il est de 441 milliards bien que le MINTP ait relevé le fait qu'une priorisation avait à nouveau était faite et que le montant actuel était de 300 milliards, la confirmation de ces données ne sera effective qu'après vérification de la liste que le MINTP devra partagée. Toutefois il convient de souligner que certains projets dont les conventions n'ont pas encore été finalisées ont été programmés pour 2021 notamment :

- Partenariat entre le MATGENIE et DEM GROUP en vue de l'acquisition d'engin et équipements de génie civil à hauteur de 20 milliards FCFA ;

- Construction de la route Ebolowa - Akom II – Kribi, 30 milliards

Les FINEX ont été programmés comme des AEP alors que le principe de leur programmation est AE=CP

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Mettre en conformité en collaboration avec l'équipe informatique la structure du cadre logique qui est présentée dans le chapitre 1 du CDMT avec celle validée dans la loi de finance 2020 ;
2. En prélude au CEP, faire une relecture des indicateurs et s'assurer de la cohérence des données en termes de réalisation entre le RAP et le CDMT et, en termes de cible entre le PPA et le CDMT ;
3. Faire une planification sérieuse de travail avec tous les sectoriels (DPP, DPI, MINFI, DI) afin d'affiner le CDMT tant au niveau de la banque, qu'au niveau de la rationalisation des activités et de cohérence de la programmation triennale ;

4. S'agissant des recommandations concernant les AEP,

- Le MINTP devra fournir la liste des certificats des projets antérieurs à 2020 afin d'affiner et de rendre plus clair les informations sur les AEP ouvertes durant cette période ;

- Revoir le volume des mesures nouvelles en investissement qui s'élèvent à plus de 120 milliards afin de fournir une couverture budgétaire plus importante aux projets en cours et aux projets provenant des engagements extrabudgétaires contractés en 2020 ;

- Afficher dans une partie du document l'impact des projets contractés en 2020 sans couverture budgétaire ;

5. Mettre en conformité en collaboration avec l'équipe informatique la structure du cadre logique qui est présentée dans le chapitre 1 du CDMT avec celle validée dans la loi de finance 2020. ;

6. Mettre à disposition du MINEPAT et en particulier des équipes d'accompagnement:

- Le fichier (assortit des libellés, des montants et numéros des contrats signés) des projets initiés en 2020 sans couverture budgétaires ;
- Le fichier des projets pluriannuels tels que défini lors des échanges ;
- Le fichier réel des AEP conformément à la définition retenue lors des échanges.
- La liste des arriérées ;
- La liste des projets abandonnés ;
- La liste des projets sans couverture budgétaire.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- La difficulté d'opérationnalisé dans Probmis la programmation des AEP selon le principe de la budgétisation des AEP. Généralement le dispositif impose de fait de mettre le montant d'une AE avant de décliner les CP. Lorsque l'AE est nulle souvent les crédits budgétaires sont perdus ;

- Difficile d'implémenter le principe de programmation des AEP pour les projets antérieurs à 2020, les engagements se faisant sur les CP à cette période ;

- Difficulté lors de la saisie dans Probmis :
  - A saisir le fonctionnement ;
  - A importer les tâches de la banque ;
  - A visualiser les tâches saisies qui disparaissaient complètement à l'instar du PLANUT.

- Faible couverture budgétaire des besoins réels en ressource ordinaire et fonds de contrepartie entrainant un retard dans le respect du calendrier prévisionnel de certains projets ;

- Retards dans le paiement des décomptes ;

- Les délais relativement longs pour la signature des décrets d'expropriation et la mise à disposition des fonds pour le paiement des indemnisations ;

- L'insécurité dans certaines zones d'implémentation des projets (NOSO).

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/ activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5/5	4/10	10/10	56,5/75	75/100

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 700 000	1700 000	-	1 700 000	1700 000	-	1 700 000	1700 000	-
Autres dépenses de personnel	600 000	600 000	-	600 000	600 000	-	600 000	600 000	-
Bourses et stages	500 000	500 000	-	500 000	500 000	-	500 000	500 000	-
Biens et services	8 000 000	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
Total Fonctionnement	10 800 000	10 800 000	-	10 800 000	10 800 000	-	10 800 000	10 800 000	-
RIO	30 600 000	94 699 494	64 099 494	34 900 000	104 825 522	69 995 522	34 900 000	78 483 972	43 583 972
FINEX	48 800 000	21 00 000	-27 800 000	52 300 000	27 000 000	-25 300 000	52 300 000	25 040 000	-27 260 000
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	1 400 000	0	-1 400 000	1 500 000		-1 500 000	1 500 000		-1 500 000
CAN	31 900 000	11 000 000	-20 900 000	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	112 700 000	126 699 494	-20 900 000	88 700 000	131 825 522	43 195 522	88 700 000	103 523 972	14 823 872
Total	123 500 000	137 499 494	13 999 494	99 500 000	142 695 522	43 195 522	99 500 000	114323 972	14 853 972

Le tableau ci-dessus met en évidence un besoin additionnel en investissement (RIO) de 64 milliards FCFA en 2021, 69,9 milliards FCFA en 2022, 43, 5 milliards FCFA en 2023.
On note toutefois une sous-utilisation des ressources FINEX qui s'explique par la programmation encore incomplète de certains projets. La question sera approfondie lors des échanges.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La pertinence et la cohérence des activités. à ce sujet, il convient de rappeler que le MINHDU depuis 2 ans maintenant sollicite une refonte complète de ses programmes et actions car ceux actuellement en cours ne permettent pas de présenter des activités efficace. Les travaux sont en cours en attendant la mise en œuvre effective de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement.
2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. Plusieurs nouvelles mesures en investissement programmées en 2021 ont la mention non visa. Les responsables du MINHDU ont souligné le fait que l'indisponibilité de l'application et son caractère instable n'avais pas permis la finalisation de l'apposition des visas. Toutefois, ils nous ont rassuré que la commission avait siégée et qu'un rapport répertoriant tous les nouveaux projets matures programmés en 2021 était disponible et était en cours de finalisation conformément aux dernières orientations de la hiérarchie.
3. Réalisme de la programmation par rapport au CDMT. Le dépassement en rio en 2021est lié en grande partie :
   - à la reprogrammation en 2021 des projets impactés par l'ordonnance du chef de l'Etat à hauteur de 32 milliards FCFA ; L'adressage des travaux de sécurité et développement instruit par le Chef de l'Etat ;
   - L'opérationnalisation des instructions du MINEPAT et du MINFI sur la prise en compte dans le budget du MINHDU de certains projets d'envergure ;
   - Les travaux d'urgence de réhabilitation des voiries prescrits par le chef de l'Etat d'un montant de 50 milliards FCFA pour lesquels le MINHDU a inscrit 22,4 milliards en 2021 ;

- Les projets initiés sans couverture budgétaires d'un montant de 17 milliards FCFA pour lesquels le MINHDU a inscrit en 2021 8,6 milliards FCFA ;
- L'achèvement du programme gouvernemental.

4. Programmation des autorisations d'engagement pluriannuel (AEP). Les conclusions des travaux sur l'espace budgétaires présentaient un besoin de crédit pour le compte de l'exercice 2021 de 11,2 milliards FCFA contre 44,9 milliards actuellement dans le CDMT initial. La différence énorme laisse supposer une transmission incomplète des données relatives à l'AEP.

En outre, des incohérences dans la programmation des AEP ont été relevées. Le principe ne semble pas encore bien maîtrisé, les AEP en cours sont programmés comme de nouvelles AEP.

On note également plusieurs engagements extrabudgétaires des AEP au MINHDU provenant des interventions d'urgence d'un montant d'environ 17 milliards FCFA.

5. Programmation des FINEX
Il faudrait relever que tous les projets FINEX mis en œuvre au MINHDU n'ont pas pris part aux conférences de décaissement ce qui n'a pas permis d'avoir une exhaustivité en de besoin sur le triennat. Toutefois en se basant sur le document CDMT mis à disposition, certains projets FINEX n'ont pas été programmé notamment :

- Projet de valorisation touristique et économique du lac Municipal et d'aménagement de la vallée de la MINGOA à Yaoundé Phase I ;
- Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes ;
- Mobilité urbaine.

Cette situation serait également liée aux aléas de l'application Probmis.

6. Sur le niveau de réalisation à date de certains grands chantiers notamment :

- Le PLANUT volet voirie : à ce sujet, il est ressorti que des bretelles sont en cours d'implémentation dans les quartiers afin qu'elles deviennent des voies de déviation lors de l'entame des travaux sur la route principale. Les travaux de ces bretelles sont programmés à hauteur de 7 milliards FCFA en 2021. ;
- Le PLANUT volet habitat : à date 300 sur 800 logement habitables finis dans la ville d'Ebolawa, Bertoua, N'Gaoundéré ;
- Les logements gérés en partenariat avec la SIC. Actuellement près de 1520 logements sont prêts dans 6 villes ;
- S'agissant du Programme pilote de 1675 logements d'Olembe et nanga bakoko. L'une des difficultés à ce niveau est la budgétisation qui nécessite 40 milliards pour finir le programme. A date, 400 logements ont été finalisés mais les stations d'épurement ne sont pas achevées. En effet, les experts devant faire les derniers réglages sont bloqués par le contexte sanitaire actuel. Sur les 40 milliards, seulement 6 milliards ont pu être programmé en 2021 faute de ressources.

7. Les dépenses répétitives. La séance de travail a permis d'expliquer à nouveau au MINHDU le but recherché par l'élaboration d'un document de programmation des dépenses répétitives dont la transmission reste en attente au niveau du MINTP

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. En prélude au CEP, faire une relecture des indicateurs et s'assurer de la cohérence des données en termes de réalisation entre le RAP et le CDMT et de cible entre le PPA et le CDMT ;

2. Continuer la réflexion sur la restructuration des programmes et des actions en rapport avec la nouvelle Stratégie de Développement Nationale ;

3. S'agissant des recommandations concernant les AEP,
   - Mettre à disposition du MINEPAT la liste exhaustive des arriérés annexés des coûts ;
   - Transmettre la liste des projets sans couverture budgétaire ;
   - Mettre en cohérence la programmation faite des AEP
   - Afficher dans une partie du document CDMT, l'impact des projets contractés en 2020 sans couverture budgétaire ;
   - Procéder à un affinement des AEP et harmoniser les données y relatives en terme de ressource déjà consommées et des restes à programmer

4. Elaborer un document récapitulatif des grandes sources de dépense envisagé au MINHDU sur le triennat2021-2023 ;

5. Transmettre le document des dépenses répétitives conformément au format indiqué ;

6. Poursuivre les travaux sur l'apurement de la banque avec l'équipe d'accompagnement du MINEPAT.

7. Achever la saisie dans PROBMIS afin de mieux faire ressortir les dépenses en AEP, FINEX et les transferts aux CTD

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- la difficulté d'implémenter aux regard des orientations de la très haute hiérarchie, les activités du MINHDU à cause de l'insuffisance des ressources interne ordinaires allouées d'un montant de 100 milliards sachant que l'ordonnance du chef de l'Etat a conduit à une coupe de 32 milliards dans le BIP du MINHDU

- Difficulté lors de la saisie dans Probmis à visualiser les tâches saisies qui disparaissaient complètement à l'instar des projets FINEX ;

- Besoin d'une couverture budgétaire suffisante afin de couvrir tous les arriérés en cours

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	10/10	6/10	65/75	81/100

MINISTERE DES TRANSPORTS (MINT)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 700 000	1 730 000	30 000	1 800 000	1 808 000	8 000	1 800 000	1 808 000	8 000
Autres dépenses de personnel	100 000	139 414	39 414	100 000	143 600	43 600	100 000	139 600	39 600
Bourses et stages	100 000	77 000	- 23 000	100 000	77 000	- 23 000	100 000	77 000	- 23 000
Biens et services	2 400 000	2 467 500	67 500	2 400 000	2 549 500	149 500	2 400 000	2 547 500	147 500
Total Fonctionnement	4 300 000	4 413 914	113 914	4 400 000	4 578 100	178 100	4 400 000	4 572 100	172 100
RIO	2 600 000	3 666 800	1 066 800	2 900 000	3 848 800	948 800	2 900 000	3 548 800	648 800
FINEX	6 800 000	7 440 200	640 200	7 300 000	7 929 900	629 900	7 300 000	7 929 900	629 900
PLANUT	-		-	-		-	-		-
C2D	-		-	-		-	-		-
CAN	-		-	-		-	-		-
Total Investissement	9 400 000	11 107 000	1 707 000	10 200 000	11 778 700	1 578 700	10 200 000	11 478 700	1 278 700
Total	13 700 000	15 520 914	1 820 914	14 600 000	16 356 800	1 756 800	14 600 000	16 050 800	1 450 800

Nous notons globalement un dépassement d'environ 1,8 milliards en 2021, de près de 1,75 millions en 2022 et près de 1,450 millions en 2023. En dehors de la grande masse bourse et stage qui est en dessous du cadrage, toutes les autres masses connaissent des dépassements.

La demande additionnelle en 2021, est principalement portée par les dépenses d'investissement (94% environ) en RIO (59%) et FINEX. Cette dernière se justifie notamment par la prise en compte :

- des directives du Premier Ministre Chef du Gouvernement relatives à l'élaboration d'une politique de développement du transport fluvial ;
- des opérations d'investissements supprimées en 2020 suite au collectif budgétaire ;
- des projets bénéficiant d'AEP abandonnés ;
- des projets dont des contrats ont été résiliés …

Plus concrètement, les dépenses nouvelles portent notamment sur :

- La Réhabilitation/équipement des services centraux : 753 millions ;
- L'acquisition et installation des équipements météorologiques des stations manuelles : 591 millions ;
- La Construction, réhabilitation et renouvellement des infrastructures et moyens de transport ferroviaire : 2,440 milliards :
  - la Construction des voies de chemin de fer : 770 millions ;
  - la Réhabilitation et renouvellement des voies ferrées : 970 millions ;
  - Acquisition du matériel roulant ferroviaire : 700 millions ….
- La Construction des infrastructures, maritimes, portuaires et fluviales : 6,2 milliards.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : il est resté stable par rapport à l'année précédente, cependant il est mieux renseigné.
2. La pertinence et la cohérence des activités : les activités présentées sont assez conformes au rapport de revue.
3. La maturité des projets : tous les projets nouveaux semblent bénéficier du visa de maturité, même si le rapport de la commission de maturation n'est pas totalement conforme aux exigences du décret y relatif.

4. La pertinence de la programmation triennale : malgré le dépassement observé la programmation s'est faite dans le respect des principes de programmation, tout en prenant en compte les projets en cours. Certains autres projets abandonnés doivent cependant être identifiés et pris en compte effectivement.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relativement à la cohérence du cadre logique, un travail de relecture est recommandé au sein de chaque programme pour s'assurer que les cibles sont réalistes par rapport aux ressources disponibles et au RAP ;

2. Par rapport à la maturation des projets,
   - Finaliser la maturation des projets à inscrire en 2021, sinon reporter à partir de 2022, notamment pour ce qui est du projet relatif à *l'élaboration d'une stratégie de transport fluvial* ;
   - Veillez à ce que tous les projets matures soient validés par procès-verbal, conformément au décret sur la maturation des projets, avec notamment la signature des différents membres (Ingénieurs et autres …) et transmis au MINEPAT ;

3. Sur la pertinence de la programmation :
   - Finaliser la programmation des dépenses répétitives et s'en inspirer pour la programmation finale ;
   - Vérifier que toutes les arriérées ont été prises en compte en 2020, comme souhaité sinon prendre en compte le reste dans la programmation 2021 ;
   - S'assurer que les compétences transférées en lien avec le MINT ont bénéficié de ressources le cas échéant ;
   - S'assurer que tous les projets en cours ont bénéficié de ressources pour leur achèvement, notamment la finalisation des constructions des délégations départementales de la Menoua, du Haut-Nyong, de la Kadey entre autres;
   - Afficher dans le CDMT, la liste des interventions ou activités relatives au COVID-19 et bénéficiant de 13 milliards dans le cadre du Fond COVID ;
   - Se conformer au cadrage budgétaire.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever que :

- La configuration actuelle des programmes et des actions, mais aussi de leurs indicateurs pose un problème dans la mise en œuvre en ce sens que la quantification et la mesure sont très difficile, et la refonte des programmes est vivement attendue ;
- La dotation en biens et services est très insuffisante par rapport aux besoins essentiels de fonctionnement du ministère des transports et de tous ses services, étant entendu que sur les 2,4 milliards programmés, 1 milliards est consacré au suivi du fond routier ;
- la coupe budgétaire faisant suite au COVID-19, est particulièrement préjudiciable, outre le montant élevé de la coupe environ 23% avec plus de 28% en investissement, il y a les choix qui ont été faits et qui auraient pu être différents et moins néfastes, si l'avis du MINT avait été requis ;
- la lourdeur des procédures d'attribution des marchés. En effet, certains projets spécifiques connaissent des retards du fait de l'absence d'expertise pointue dans les domaines concernés (maritimes, portuaires, routiers et météorologie) au sein des commissions de passation au MINMAP ;
- la difficulté à rendre suffisamment compte des actions sur la base des indicateurs retenus, la réalisation des actions du MINT incombant dans la plupart des cas, aux structures sous-tutelle;
- l'accès difficile à l'information relative à la réalisation des projets ;

- la faible exécution des projets majeurs due aux difficultés de décaissement des fonds de contrepartie et dans d'autres cas, à l'attente des financements extérieurs ;
- l'instabilité de l'application PROBMIS, qui ne facilite pas le renseignement des documents de la chaîne PPBS dans ladite plateforme.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5 /5	10 /10	4 /10	69 /75	87,5 /100

MINISTERE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES (MINDCAF)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 400 000	3 400 000	-	3 500 000	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-
Autres dépenses de personnel	400 000	400 000	-	400 000	400 000	-	400 000	400 000	-
Bourses et stages	200 000	200 000	-	200 000	200 000	-	200 000	200 000	-
Biens et services	9 600 000	9 600 000	-	9 700 000	9 700 000	-	9 700 000	9 700 000	-
Total Fonctionnement	13 600 000	13 600 000	-	13 800 000	13 800 000	-	13 800 000	13 800 000	-
RIO	1 700 000	1 761 033	61 033	3 000 000	3 026 787	26 787	3 000 000	4 203 911	1 203 911
FINEX	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
PLANUT			-	-		-	-		-
C2D			-	-		-	-		-
CAN			-	-		-	-		-
Total Investissement	2 700 000	2 761 033	61 033	4 000 000	4 026 787	26 787	4 000 000	5 203 911	1 203 911
Total	16 300 000	16 361 033	61 033	17 800 000	17 826 787	26 787	17 800 000	19 003 911	1 203 911

L'analyse de la programmation du MINDCAF laisse apparaitre un dépassement d'environ 61 millions en 2021, près de 27 millions en 2022 et un plus significatif de 1,2 milliards en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par des investissements nouveaux en RIO. Pareil en 2022 et 2023.

Les mesures nouvelles, portes pour l'essentiel sur :

- L'Activation et la densification du réseau des stations permanentes du Cameroun (100 millions);
- L'Informatisation des services du Cadastre (140 millions)*;*
- La réhabilitation des propriétés administratives (70 millions) ;
- La Solution de vidéo conférence et de vulgarisation des méthodes de prévention du COVID-19 (22,5 millions).

A côté de ces mesures, les dépenses en investissement sont également portées par deux interventions majeures à poursuivre notamment :

- Le projet d'Appui à la modernisation du système cadastral et à l'amélioration climat des affaires (FINEX : 1 milliard et FCP : 203,317 millions);
- Le paiement des charges locatives de l'Etat (6,5 milliards).

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : il est resté globalement stable par rapport à l'année précédente, avec cependant quelques réajustements des actions, des réalisations et des cibles. En effet, de manière spécifiques, les cibles ont été revues pour toutes les actions et pour tous les programmes. Certaines actions ont été permutées (l'action 3 du programme 482 qui devient l'action 4 et vice versa), et d'autres ont été revues dans leurs contenus (l'action 2 du programme 483, ramenée en activité dans l'action 1 ; les actions 6 et 7 du programme 483 ont été revue dans leurs contenus), mais restent à parfaire notamment pour ce qui est des indicateurs.
2. La pertinence et la cohérence des activités : par rapport à 2019, les activités ont connu de légères modifications avec l'ajout de quelques nouvelles et le retrait de certaines pour une meilleure cohérence des actions. À titre d'illustration :
   - une nouvelle activité a été ajoutée dans le programme 481 en son action 1 soit *Activation et densification du réseau des stations permanentes du Cameroun* ;
   - les activités des actions 6 et 7 du programme 482 ont été revues et complétées ;

- une activité a été supprimée dans le programme 483, Action3 en l'occurrence l'activité : *Comité de Gestion de la Modernisation du Régime Foncier au Cameroun*.

3. La maturité des projets : certains projets nouveaux programmés, n'ont pas encore obtenu le visa de maturité, ceci du fait notamment de la non tenue des sessions de la commission interne de maturation des projets au MINDCAF à date, qui devrait se prononcer sur la maturité ou non des projets. Il s'agit notamment de :

- L'Activation et densification du réseau des stations permanentes du Cameroun ;
- La Solution de vidéo conférence et vulgarisation des méthodes de prévention du COVID-19 ;
- L'Informatisation des services du Cadastre/*Acquisitions des serveurs de données régionaux autonomes* entre autres…

4. La pertinence de la programmation triennale : ici, la programmation en ligne de référence et mesure nouvelle n'est pas respectée, c'est le cas des salaires, des charges locatives, projet PAMOCCA qui sont programmés en mesures nouvelles, ou de certains projets nouveaux (densification du réseau géodésique Ouest.) programmés en ligne de référence.

Par ailleurs, par rapport aux contraintes du cadrage, un dépassement d'environ 61 millions est noté en 2021, près de 27 millions en 2022 et un plus significatif de 1,2 milliards en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par des investissements nouveaux en RIO.

Les projets en cours sans contraintes extrabudgétaire ont été effectivement reconduits c'est le cas du projet PAMOCCA. Quant au projet de densification du réseau géodésique Nord et Extrême-Nord, il a été programmé à partir de 2022 le temps de s'entourer de garantie nécessaire à sa bonne poursuite.

Sur le transfert des compétences aux CTD, la réforme foncière et domaniale en cours devraient aboutir à une clarification des compétences à transférer aux communes.

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, une Solution de vidéo conférence et vulgarisation des méthodes de prévention du COVID-19, a été programmée dès 2021 pour 22,5 millions.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relativement à la cohérence du cadre logique, un travail de relecture est recommandé au sein de chaque programme pour s'assurer que les cibles sont réalistes par rapport aux ressources disponibles et au RAP.
2. Par rapport à la maturation des projets,
   - Tenir effectivement les sessions d'examen de la maturité des nouveaux projets, et leur accorder le visa maturité le cas échéant, avant leur programmation en 2021 dans le CDMT ;
   - Transmettre le procès-verbal desdites sessions au MINEPAT.
3. Sur la pertinence de la programmation :
   - Revoir la programmation en ligne de référence et mesures nouvelles ;
   - Revoir la programmation des projets FINEX, celle en AE et CP, et la conformer aux principes rappelés dans le guide d'élaboration des CDMT.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- La récurrence d'ordonnances portant modification du budget de l'Etat qui entrainent à chaque fois l'annulation de certains crédits et une réorientation budgétaire, qui ne permet pas d'atteindre les objectifs préalablement fixés, notamment la réalisation des grands projets tels que la densification du réseau géodésique national, la construction et la réhabilitation des bâtiments et édifices publics, l'informatisation des conservations foncières et le paiement des indemnités et autres charges locatives ;

- La modicité de l'enveloppe budgétaire allouée au MINDCAF, qui ne permet pas de procéder à l'identification de nouvelles assiettes foncières à sécuriser pour les projets d'investissements ;
- S'agissant des charges locatives de l'Etat, qui se chiffre à 11 milliards l'année, le MINDCAF ne peut budgétiser qu'environ 06 milliards par an. Or à date, la dette locative se chiffre à plus de 35 milliards ;
- Les retards observés dans le processus de passation des marchés ;
- Le Plateau technique du cadastre sous équipé.

3 Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4 /5	8 /10	5 /10	65,5 /75	82,5 /100

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	2 200 000	2 661 992	461 992	2 300 000	2 422 300	122 300	2 300 000	2 422 300	122 300
Autres dépenses de personnel	400 000	384 460	-15 540	400 000	348 010	- 51 990	400 000	303 010	- 96 990
Bourses et stages	200 000	200 000	-	200 000	300 000	100 000	200 000	300 000	100 000
Biens et services	2 700 000	2 208 855	- 491 145	2 700 000	1 677 000	- 1 023 000	2 700 000	1 542 000	- 1 158 000
Total Fonctionnement	5 500 000	5 455 307	- 44 693	5 600 000	4 747 310	- 852 690	5 600 000	4 567 310	- 1 032 690
RIO	30 600 000	32 148 070	1 548 070	34 800 000	38 027 304	3 227 304	34 800 000	47 445 550	12 645 550
FINEX	192 300 000	192 300 000	-	206 200 000	122 937 767	- 83 262 233	206 200 000	143 531 920	- 62 668 080
PLANUT	-		-	-		-	-		-
C2D	-		-	-		-	-		-
CAN	-		-	-		-	-		-
Total Investissement	222 900 000	224 448 070	1 548 070	241 000 000	160 965 071	- 80 034 929	241 000 000	190 977 470	- 50 022 530
Total	228 400 000	229 903 377	1 503 377	246 600 000	165 712 381	- 80 887 619	246 600 000	195 544 780	- 51 055 220

L'analyse de la programmation du MINEE laisse apparaitre un dépassement du cadrage en 2021 de 1,5 milliard, alors qu'en 2022 et 2023 nous notons plutôt une marge par rapport aux contraintes du cadrage budgétaire, soit environ 80,9 milliards de moins en 2022 et 51 milliards en 2023.

Particulièrement pour 2021, ce dépassement est entièrement porté par les dépenses d'investissement en RIO, au point de couvrir même la marge observée en fonctionnement plus précisément en bien et services pour près de 45 millions.

En effet, les mesures nouvelles introduites en 2021 sont évaluées à environ 33,7 milliards, destinés au financement de projets tel que :

- En RIO :
  - projet d'électrification rurales et d'accès à l'électricité dans les zones sous desservies (PERACE), pour un montant de 700 millions ;
  - S Interconnexion Tchad-Cameroun: Sécurisation foncière du corridor (CCE): RIO, pour un montant de 500 millions ;
  - Interconnexion RIS-RIN: fonds de contrepartie (FCP), pour 200 millions ;
  - Construction d'une ligne de transport 400 KV Nachtigal-Bafoussam et ses ouvrages connexe : Maitrise d'œuvre/ 500 millions, Devis de fonctionnement des CCE/700 millions…
- En FINEX :
  - Construction de 5000 km de ligne d'ossature de distribution électrique triphasé 30kV y compris les équipements connexes des certaines localités rurales du Cameroun: 1ere Phase: construction de 1000 km de ligne moyenne tension 30kV dans la Région de l'Adamaoua pour un montant de 20 milliards ;
  - Interconnexion RIS-RIN: fonds de contrepartie (FINEX), pour 5 milliards …

Toutefois, l'analyse de la programmation en ligne de référence et mesure nouvelle montre qu'en 2021, 85% des ressources en l'état sont affectées à la poursuite des projets en cours, pareil en 2022 et 82% en 2023. Ce qui traduit l'engagement du MINEE à mener à terme les projets en cours par des affectations de ressources assez conséquentes, le cas du projet PAEPYS à qui l'on a affecté 30 milliards pour la poursuite des travaux en 2021.

Les actions fortes du MINEE porteront ainsi pour l'essentiel sur :

- La construction des aménagements hydroélectriques : 37,861 milliards ;
- La construction des lignes de transports et des postes de transformation : 49,249 milliards ;
- L'électrification rurale : 38,182 milliards ;
- La construction des adductions d'eau potables : 34,2 milliards.

Les principaux projets qui bénéficient ainsi de ces ressources relèvent du secteur de l'électricité pour lequel le besoin est particulièrement important. Ceci est d'ailleurs, la cause des difficultés rencontrées lors du cadrage.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : celui-ci est resté stable par rapport à l'année précédente. Cependant les réalisations de 2018 ont été systématiquement reconduites en 2019 et le reste sans changement jusqu'en 2022, 2023 n'étant pas renseigné. Les chiffres (réalisations et cibles) ayant été reconduits à l'identique, il semble que les recommandations de CEP relatives à la mise en cohérence des cibles.

2. La pertinence et la cohérence des activités : par rapport à 2019 les activités ont connues des modifications significatives notamment dans le programme 421, Action 1 qui n'a plus aucune activité, dans l'Action 2 des améliorations par rapport au CDMT final sont observées. Toutefois, ces modifications sont sans incident majeur sur la cohérence globale des programmes et des actions.

3. La maturité des projets : certains nouveaux projets d'investissement programmés en 2021, apparaissent encore avec non visa notamment les interventions relatives au projet Nachtigal, etc.. la commission interne de maturation du MINEE n'ayant pas encore adressée tous les projets nouveaux ;

4. La pertinence de la programmation triennale : ici l'une des plus grandes satisfactions est la forte orientation des ressources à la poursuite des projets en cours avec souvent des dotations significatives, ceci, malgré le dépassement observé. Cependant les principes de la programmation en AE et CP, des FINEX, en LR et MN n'ont pas été rigoureusement respecté.

    - Plusieurs projets dotés en AE ont des CP nul : le cas du *Projet de construction de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou carrière: Construction de la petite centrale hydroélectrique* etc…

    - Des Finex programmés avec des AE nul ou simplement supérieur aux CP : le cas du *Renforcement et de stabilisation du réseau électrique de Douala : Travaux de construction des lignes etc…*

    - Des mesures nouvelles programmées avec un AE nulle : le cas des *études en vue de la construction de la ligne d'évacuation de l'énergie Nachtigal-Bafoussam etc….*

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relativement à la cohérence du cadre logique, un travail de relecture est recommandé au sein de chaque programme pour s'assurer que les cibles sont réalistes par rapport aux ressources disponibles et au RAP.
2. Par rapport à la maturation des projets,
    - Finaliser la maturation des projets nouvellement inscrit en 2021, et transmettre le procès-verbal au MINEPAT;
3. Sur la pertinence de la programmation :

- Présenter dans les brefs délais, un document de plaidoyer mieux structuré qui couvre le besoin prioritaire déjà pris en compte dans la programmation, et ceux tout aussi urgent considérant les engagements déjà pris par l'Etat et les nouvelles directives de la Haute hiérarchie le cas échant, qui ne sont pas pris en compte dans la programmation de 2021;
- Vérifier que toutes les arriérées ont été prise en compte en 2020, comme souhaité sinon prendre en compte le reste dans la programmation 2021 ;
- S'assurer que les compétences transférées en lien avec le MINEE ont bénéficié de ressources, au-delà des 5 milliards déjà prévus ;
- Revoir la programmation des projets FINEX, celle en AE et CP, en ligne de référence – mesures nouvelles, et la conformer aux principes rappelés dans le guide d'élaboration des CDMT.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- la contrainte budgétaire trop forte au regard des besoins importants dans le secteur de l'électricité, qui a beaucoup de projets en cours. Des projets qui ne sont d'ailleurs pas tous pris en compte en 2021;
- la contrainte budgétaire encore, en ce sens qu'elle oblige généralement à faire des choix sous-optimaux, qui ne permettent pas toujours de faire bouger les indicateurs des programmes/actions notamment pour ce qui est de l'alimentation en eau, où les forages avec des taux de dessertes très faibles continuent à avoir une place significative dans le budget ;
- la modicité du budget de fonctionnement qui ne permet pas d'assurer le suivi efficace des projets sur le terrain ;
- la préparation insuffisante des projets majeurs à mettre en œuvre, ce qui entraine des coûts de réalisation très élevés et rallonge significativement les délais d'exécution;
- l'instabilité de l'application PROBMIS, qui ne facilite pas la saisie des données de programmation et d'exécution, et de plus n'est pas toujours fidèle dans son rendu par rapport aux données saisies dans les différents documents que sont le CDMT ou encore le RAP.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4 /5	10 /10	5 /10	65 /75	84 /100

III. PRESENTATION DU SECTEUR SOUVERAINETE

Il ressort globalement de ce secteur que les besoins des administrations sont au-dessus du plafond. C'est ainsi que les dépassements observés par rapport au CBMT sont de 39, 2 milliards (soit 9%) en 2021, de 71,6 milliards (soit 16%) en 2022 et de 21,3 milliards (soit 5%) en 2023. Par ailleurs, les projections du CDMT évoluent en dent de scie sur le triennat.

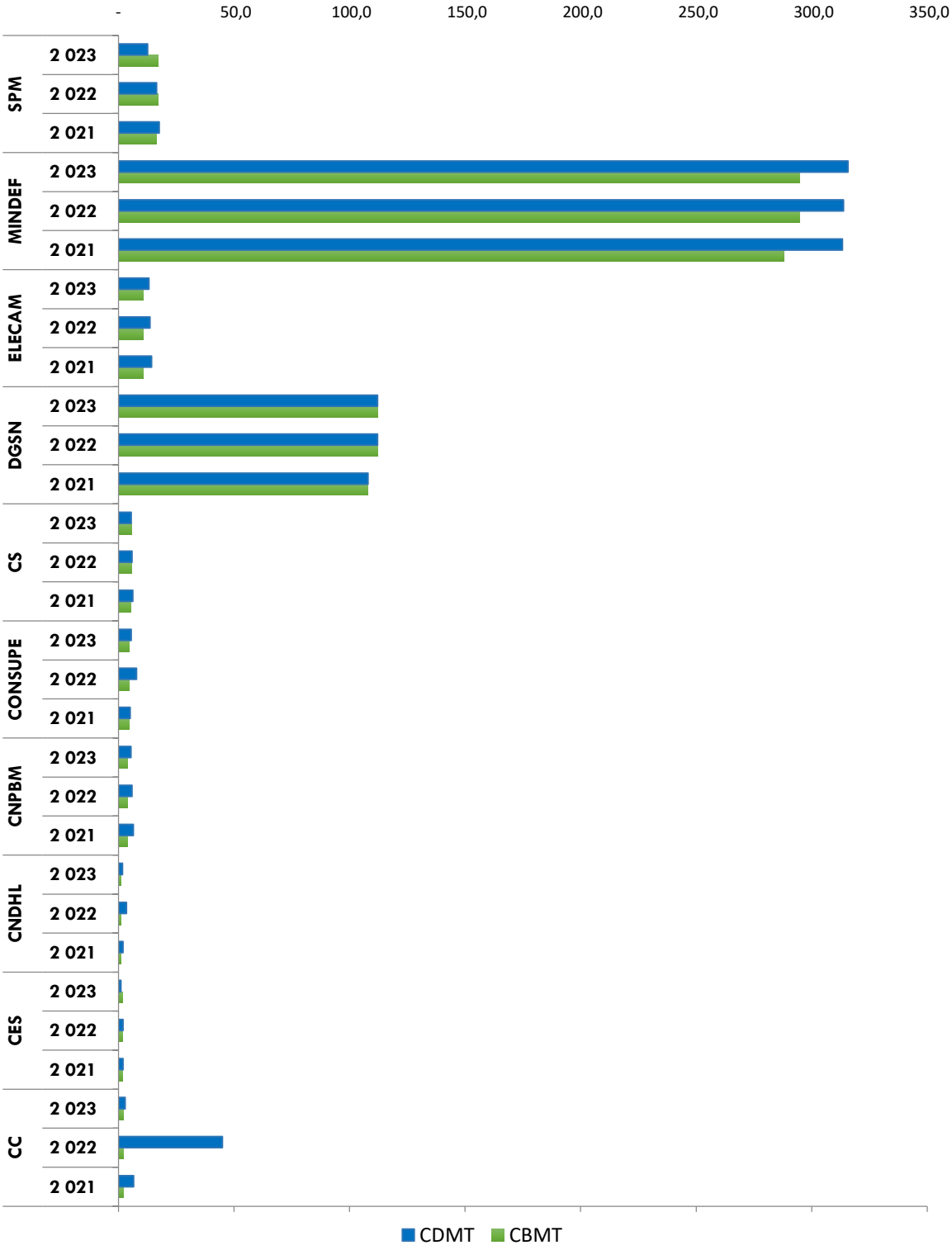

Graphique 3 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Souveraineté (en milliards de FCFA)

De 2021 à 2022, il observé dans ce secteur que cinq (05) administrations ont une évolution décroissante de leur demande et quatre (04) ont une projection croissante, tandis que pour une c'est la quasi stabilité.

- Pour les projections croissantes : la CC avec un taux de croissance moyen de 498,8% sur le triennat, projette un passage de 6,5 à 44,95 milliards soit une hausse de 592,2% de 2021 à 2022, et d'autre part un retour à 3 milliards soit une baisse de 93,65% de 2022 à 2023. Le CNDHL avec un taux de croissance moyen de 22,9% sur le triennat, projette un passage de 2 à 3 milliards soit une hausse de 53,8% de 2021 à 2022, et un retour à 1,73 milliards soit une baisse de 50,2% entre 2022 et 2023. Le CONSUPE avec un taux de croissance moyen de 24% sur le triennat, projette un passage de 5 à 8 milliards soit une hausse de 53,8% de 2021 à 2022, et un retour à 5,5 milliards soit une baisse de 29,7% entre 2022 et 2023. La DGSN avec un taux de croissance moyen de 3,8% sur le triennat, projette un passage de 108 à 112 milliards soit une hausse de 3,8% de 2021 à 2022, et reste stable de 2022 à 2023 ;

- S'agissant des projections décroissantes : le CES enregistre une baisse moyenne de 49% sur le triennat, traduit par une quasi stabilité autour de 1,9 milliards entre 2021 et 2022 mais passe à 1,04 milliards soit une baisse de 46,3% en 2023. Le CNPBM avec une baisse moyenne de 16,9% sur le triennat, projette un premier passage de 6,37 à 5,85 milliards soit une baisse de 8,2% de 2021 à 2022 et une stabilité entre de 2022 à 2023 ;

- Concernant les projections stables : le MINDEF quant à lui, avec un taux de croissance moyen de 0,8% sur le triennat, est quasiment stable dans sa projection triennale 2021-2023. Enfin, ELECAM reste quasiment stable d'une année à l'autre sur le triennat.

CONSEIL CONSTTITUTIONNEL (CC)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	1 195 000	1195000	0	1 195 000	1195000	0	1 195 000	1195000
Autres dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bourses et stages	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biens et services	1 600 000	2 197 000	597000	1 700 000	1 623 000	-77000	1 700 000	1 623 000	-77000
Total Fonctionnement	1 600 000	3 392 000	1 792 000	1 700 000	2 818 000	1 118 000	1 700 000	2 818 000	1 118 000
RIO	500 000	3 099 577	2599577	600 000	42 135 914	41535914	600 000	38 500	-561500
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	500 000	3 099 577	2 599 577	600 000	42 135 914	41 535 914	600 000	38 500	-561 500
Total	2 100 000	6 491 577	4 391 577	2 300 000	44 953 914	42 653 914	2 300 000	2 856 500	556 500

La demande additionnelle des ressources sollicitée par le CC pour 2021 s'élève à 4 391 577 000 FCFA, soit un dépassement de près de 200 % par rapport au CBMT. Ce dépassement se justifie ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, le dépassement de 1 792 000 000 FCFA soit 112 % du CBMT, se justifie par la reconduction en 2021 de près de trois (03) activités non exécutées en 2020, compte tenu de la baisse constatée du budget 2020 suite au collectif budgétaire.

- En Investissement, le dépassement est de 2 599 577 000 FCFA, soit environ 500 % du CBMT, dû à la programmation en 2021 des études préliminaires relatives à la construction du siège du CC de 2 893 577 000 FCFA.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :
   - ✓ Le cadre logique est resté stable de manière globale ;
   - ✓ L'absence du projet relatif à la construction de l'immeuble siège dans le rapport de revue du fait de son caractère urgent.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.
   L'on observe dans le CDMT deux (02) tâches inscrites en 2021 qui ne sont pas revêtues des visas de maturité, notamment celles relatives aux « Etudes préliminaires à la construction du siège » et aux « Etudes préliminaires de l'équipement de l'immeuble siège ».

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.
   Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés. A cet effet, on observe que le CC ne dispose d'aucun projet en cours d'exécution.

4. La programmation des dépenses répétitives. Les dépenses répétitives n'ont pas étés documentées de manières exhaustives. Les détails au niveau des nombres de véhicules et de personnels ne ressortent pas dans la rubrique diagnostique de l'existant.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Etaler la programmation des dépenses du CC sur le triennat afin d'équilibrer l'année 2023, surtout pour ce qui concerne l'investissement qui présente encore une marge de – 561 500 000 FCFA;

2. Procéder à la maturation des deux (2) projets identifiés non matures, notamment, « Etudes préliminaires à la construction du siège » et « Etudes préliminaires de l'équipement de l'immeuble siège »;

3. Finaliser les documents relatifs à la programmation des dépenses répétitives, avec l'appui de l'équipe d'accompagnement, tout en précisant les détails relatifs aux nombres de véhicules et les membres qui en bénéficient ;

4. Finaliser les saisies des CDMT initiaux dans le dispositif PROBMIS.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- L'insuffisance des dotations, qui conduit à répartir de façon inconsistante les crédits entrainant une exécution approximative des programmes ;
- La fourchette des quotas budgétaires qui constitue de temps en temps un frein à l'exécution du budget conformément aux prévisions arrêtées ;
- Le non déploiement du dispositif PROBMIS au CC ;
- La non prise en compte des spécificités du CC lors des programmations des dépenses par les Administrations compétentes, notamment, le règlement des charges liées aux consommations d'eau et électricité, les frais de santé et funéraires des conseillers, et les frais de souveraineté ;
- L'instabilité constante de l'application PROBMIS.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5/5	10/10	5/10	72/75	91,5/100

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	911 088	911088	0	911 088	911088	0	911 088	911088
Autres dépenses de personnel	800 000	1 019 088	219088	800 000	1 019 088	219088	800 000	1 019 088	219088
Bourses et stages	100 000	25 000	-75000	100 000	25 000	-75000	100 000	25 000	-75000
Biens et services	2 400 000	3 392 824	992824	2 400 000	3 392 824	992824	2 400 000	3 382 834	982834
Total Fonctionnement	3 300 000	5 348 000	2 048 000	3 300 000	5 348 000	2 048 000	3 300 000	5 338 010	2 038 010
RIO	600 000	1 021 000	421000	700 000	500 000	-200000	700 000	0	-700000
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	600 000	1 021 000	421 000	700 000	500 000	-200 000	700 000	0	-700 000
Total	3 900 000	6 369 000	2 469 000	4 000 000	5 848 000	1 848 000	4 000 000	5 338 010	1 338 010

La demande additionnelle des ressources sollicitée par la CNPBM pour 2021, s'élève à 2 469 000 FCFA, soit un dépassement de près de 63 % par rapport au CBMT. Ce dépassement se justifie ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, le dépassement est de 2 048 000 FCFA soit une hausse de 62 % par rapport au CBMT, orientés vers les campagnes de sensibilisation sur le bilinguisme et le multiculturalisme auprès des Administrations, prescrites par les très hautes instructions du Chef de l'Etat;

- En Investissement, le dépassement est de 421 000 000 FCFA, soit une hausse environ 70% par rapport CBMT, dû à la poursuite de la mise en œuvre des antennes régionales.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :
   - Le cadre logique est resté stable de manière globale;
   - Les recommandations des CEPB/PA 2019, ont toutes été prises en compte.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.
   Il est observé dans le CDMT que tous les sept (07) projets d'investissement de la CNPBM ne sont pas revêtus de visas de maturité, du fait de l'attente de quelques éléments de maturité.

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.
   Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés. A cet effet, il convient de préciser que la CNPBM ne dispose d'aucun projet en cours d'exécution. Cependant, la programmation des dépenses, surtout en Investissement n'est pas étalée sur le triennat. Aussi, il demeure des marges, notamment en 2022 de – 200 000 000 FCFA et en 2023 de – 700 000 000 FCFA. Par ailleurs, il a été constaté que l'activité, *l'étude d'évaluation de référence*, *et vulgarisation des rapports* qui est une activité ponctuelle a été programmée sur le triennat.

4. la programmation des dépenses répétitives. Le document relatif à la programmation des dépenses répétitives a été élaboré et la programmation de ces activités a été faite dans les CDMT.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Etaler la programmation des dépenses du CNPBM sur le triennat afin d'équilibrer les années 2022 et 2023, surtout en ce qui concerne l'investissement ;

2. Finaliser le processus de maturation des projets d'investissement publics ;

3. Procéder à la programmation des salaires dans la grande masse « autres dépenses de personnels » compte tenu du caractère spécifique de la CNPBM ;

4. Finaliser la saisie du CDMT dans le dispositif PROBMIS ;

5. Compte tenu de la difficulté rencontrée dans l'élaboration des RAP du fait de l'absence de la remontée des informations concernant l'exécution et de l'absence du dispositif PROMIS à la CNPBM, il leur est recommander de veiller à installer ledit dispositif.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- L'insuffisance des dotations qui conduit à répartir de façon inefficace les crédits ;
- Le non déploiement de l'application PROBMIS à la CNPBM, occasionnant des difficultés dans l'élaboration des RAP du fait de l'absence de la remontée des informations relatives à l'exécution du budget ;
- L'insuffisance des ressources humaines pour l'exécution des activités programmées et budgétisées.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	10/10	6.5/10	73/75	94.5/100

SUPERIEUR DE L'ETAT (CONSUPE)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 000 000	1 225 000	225 000	1 000 000	1 240 000	240 000	1 000 000	1 270 000	270 000
Autres dépenses de personnel	400 000	63 000	-337 000	400 000	66 000	-334 000	400 000	66 000	-334 000
Bourses et stages	100 000	0	-100 000	100 000	0	-100 000	100 000	0	-100 000
Biens et services	2 700 000	3 317 000	617 000	2 700 000	5 944 000	3 244 000	2 700 000	3 584 000	884 000
Total Fonctionnement	4 200 000	4 605 000	405 000	4 200 000	7 250 000	3 050 000	4 200 000	4 920 000	720 000
RIO	440 000	500 000	780 000	280 000	600 000	0	-600 000	600 000	0
FINEX									
PLANUT									
C2D									
CAN									
Total Investissement	500 000	780 000	280 000	600 000	0	-600 000	600 000	0	-600 000
Total	4 700 000	5 385 000	685 000	4 800 000	7 250 000	2 450 000	4 800 000	4 920 000	120 000

La demande additionnelle s'appuie essentiellement sur les mesures nouvelles d'un montant de 3 477 000 000 FCFA et sur la poursuite des activités du projet AFROSAI.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique
   - Le cadre logique du CONSUPE est resté stable ;
   - Les indicateurs ont été reformulés conformément aux recommandations formulées lors des CEPB/PA ;

2. Pertinence et cohérence des activités
   - Toutes les activités programmées dans le CDMT initial 2021-2023 proviennent essentiellement du rapport de revue des activités. Ces activités sont toutes cohérentes avec les objectifs des actions ;
   - Les activités programmées dans le CDMT initial sont conformes aux travaux de rationalisation des activités ;
   - Les recommandations issues des CEPPA ont été prises en compte dans l'élaboration du CDMT initiale 2021-2023 du CONSUPE.

3. Maturité
   Toutes les tâches programmées dans le CDMT initial du CONSUPE sont revêtues du visa de maturité.

4. Pertinence de la programmation triennale
   - La ligne de référence du CONSUPE représente plus de 35,41% des dépenses programmées en 2020, soit 1 908 000 ;
   - Un dépassement global de l'ordre de 685 000 000 est observé. Soit 405 000 000 FCFA en fonctionnement et 280 000 000 FCFA en investissement en 2021.

5. Impact du projet AFROSAI sur le BIP du CONSUPE

Le CONSUPE a sollicité une dotation spéciale hors budget pour permettre la réalisation en temps opportun du projet AFROSAI compte tenu des contraintes de cadrage budgétaire. Cette sollicitation devra couvrir non seulement les pertes de crédits relevées dans l'exécution de la première phase du projet, mais aussi l'avenant éventuel ainsi que le coût estimatif de la seconde phase.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Etaler la programmation de l'avenant du Projet AFROSAI et programmer la deuxième phase du projet pour permettre une meilleure lisibilité ;
2. Veiller à la cohérence des informations renseignées dans tous les documents budgétaires (CDMT, PPA, RAP) ;
3. Renseigner dans PROBMIS les cibles pour l'année 2023 ;
4. Reprogrammer les projets qui ont vu leur crédit annulé du fait du collectif budgétaire ;
5. S'assurer que l'AEP du projet AFROSAI s'affiche dans l'application.

Difficultés de l'administration

- Contrainte budgétaire qui au fil des années ne cesse de se resserrée et partant, limite leurs moyens d'action ;
- Insuffisances des ressources consenties à la lutte préventive des atteintes à la fortune publique ;
- Besoin en logistique de missions, notamment des véhicules de transport des équipes de missions, des équipements informatiques pour la reprographie des rapports de missions, ainsi que des commodités minimales de travail ;
- Instabilité de l'application PROBMIS.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	9/10	69.5 /75	92.5 /100

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES (CNDHL)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	402 965	402965	0	402 965	402965	0	402 965	402965
Autres dépenses de personnel	100 000	234 339	134339	100 000	234 339	134339	100 000	234 339	134339
Bourses et stages	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biens et services	600 000	1 090 250	490250	700 000	2 481 558	1781558	700 000	1 088 192	388192
Total Fonctionnement	700 000	1 727 554	1 027 554	800 000	3 118 862	2 318 862	800 000	1 725 496	925 496
RIO	300 000	274 000	-26000	300 000	346 000	46000	300 000	0	-300000
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	300 000	274 000	-26 000	300 000	346 000	46 000	300 000	0	-300 000
Total	1 000 000	2 001 554	1 001 554	1 100 000	3 464 862	2 364 862	1 100 000	1 725 496	625 496

La demande additionnelle des ressources sollicitée par la CNDHL pour 2021, s'élève à 1 001 554 000 FCFA, soit un dépassement de près de 100% par rapport au CBMT. Ce dépassement se décline ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, un dépassement de 1 027 554 000 FCFA soit de 146 % de hausse par rapport au CBMT, qui se justifie par l'état actuel de cette institution presque asphyxiée par le fait qu'elle n'arrive plus à couvrir un certain nombre de charges, notamment, le paiement du loyer de son immeuble siège, le paiement des salaires du personnel, avancement et ancienneté (avec déjà une réduction des salaires du vice-président et du SG de 20%, ainsi que celui du personnel de 15%). Il y a également, la tenue des activités de promotion et de protection des droits de l'homme, la tenue de la session de ses membres, encore qu'ils ont un reliquat de frais de sessions à payer aux dits membres pour 2019, l'octroi du budget de fonctionnement à deux de ses antennes opérationnelles sensibles (Nord-Ouest et Sud), ainsi que la couverture de ses fonds de contrepartie dus, au titre du projet PACEL/UE.

- En Investissement, c'est plutôt une marge de 26 000 000 FCFA qui est observée, soit environ 8% de moins par rapport au CBMT.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :

- Le cadre logique est resté stable de manière globale;
- La recommandation des CEPB/PA 2019, relative à la reformulation des indicateurs en indicateurs genre sensible pour le prochain triennat n'a pas été prise en compte.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.

Tous les projets d'investissement de la CNDHL ont reçu le visa de maturité.

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.

Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés. A cet effet, l'on observe qu'un seul projet est en cours d'exécution à la CNDHL, celui relatif à la « Construction de l'immeuble siège » qui connait plusieurs difficultés dans son exécution :

- En 2019, sur un montant de 1.5 milliard de FCFA destiné à l'avance de démarrage du projet, l'entreprise n'a reçu que 1 milliard FCFA. Donc un reliquat de 5 millions FCFA ;
- En 2020, la CNDHL n'a rien eu pour ce projet ;
- En 2021, l'entreprise demande 1.5 milliard FCFA pour poursuivre la construction de l'immeuble.

4. la programmation des dépenses répétitives. La CNDHL dispose de son document de programmation des dépenses répétitives.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Programmer dans les CDMT pour 2021, le reliquat de 500 millions FCFA destiné à l'avance de démarrage du projet de construction de l'immeuble siège;
2. Prendre en compte des recommandations des CEPB/PA pour ce qui est de la reformulation des indicateurs ;
3. Faire un point au MINEPAT et au MINFI sur la situation actuelle de la CNDHL dans l'optique de revoir à la hausse son budget de fonctionnement et d'investissement.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- L'insuffisance des dotations qui conduit à répartir de façon saupoudrée les crédits ;
- Le non déploiement de l'application PROBMIS ;
- L'instabilité constante de l'application PROBMIS ;

3. Synthèse de l'évaluation

Il convient de souligner ici que la CNDHL n'a pas été évaluée.

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
/5	/10	/10	/75	/100

ELECTIONS CAMEROON (ELECAM)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses de personnel	0	7 287 600	7287600	0	7 287 600	7287600	0	7 287 600	7287600
Bourses et stages	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biens et services	10 100 000	5 853 794	-4246206	10 200 000	5 853 794	-4346206	10 200 000	5 853 794	-4346206
Total Fonctionnement	10 100 000	13 141 394	3 041 394	10 200 000	13 141 394	2 941 394	10 200 000	13 141 394	2 941 394
RIO	600 000	1 134 500	534500	700 000	447 500	-252500	700 000	0	-700000
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	600 000	1 134 500	534 500	700 000	447 500	-252 500	700 000	0	-700 000
Total	10 700 000	14 275 894	3 575 894	10 900 000	13 588 894	2 688 894	10 900 000	13 141 394	2 241 394

La demande additionnelle des ressources sollicitée par ELECAM pour 2021, s'élève à 3 575 894 000 FCFA, soit un dépassement de près de 33,4% par rapport au CBMT. Globalement, ce dépassement est dû au fait qu'ELECAM s'est cadré en fonction des allocations du budget 2020 au détriment du cadrage du CBMT FINAL 2019 comme indiqué aux administrations. Ce dépassement se décline ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, un dépassement de 3 041 394 000 FCFA soit de 30 % de plus que le CBMT;
- En Investissement, le dépassement est de 534 500 000 FCFA, soit environ 89% au-dessus du CBMT.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :

- Le cadre logique est resté stable de manière globale;
- La recommandation des CEPB/PA 2019, relative à la reformulation des indicateurs des deux (2) programmes n'a pas été prise en compte par ELECAM. Cependant celle relative à la projection des cibles proportionnellement à l'évolution des allocations a été prise en compte sauf pour l'année 2023.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.

Sur les dix-sept (17) tâches d'investissement d'ELECAM, dix (10) ne sont pas matures. La Commission interne de maturation des projets d'ELECAM vient d'être mise sur pieds, mais n'a pas encore été convoquée.

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.

Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés. A cet effet, l'on observe qu'ELECAM ne dispose pas de projets en cours d'exécution.

4. La programmation des dépenses répétitives. ELECAM n'a pas élaboré son document de programmation des dépenses répétitives.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Cadrer les dépenses d'ELECAM conformément au CBMT FINAL de 2019 ;
2. Prendre en compte des recommandations des CEPB/PA pour ce qui est de la reformulation des indicateurs ;
3. Poursuivre le processus de maturation des projets ;
4. Travailler de concert avec les sectoriels du MINEPAT pour un meilleur accompagnement ;
5. Elaborer les documents relatifs à la programmation des dépenses répétitives ;

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- Difficulté dans le suivi de l'exécution du budget due à l'absence de déploiement de l'application PROBMIS à la Cour Suprême ;
- L'instabilité constante de l'application PROBMIS ;
- Insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique).

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	4/10	71/75	89/100

COURS SUPREME (CS)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2022

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	500 000	369 000	-131000	500 000	369 000	-131000	500 000	369 000	-131000
Autres dépenses de personnel	200 000	274 000	74000	200 000	274 000	74000	200 000	274 000	74000
Bourses et stages	100 000	134 000	34000	100 000	134 000	34000	100 000	134 000	34000
Biens et services	3 200 000	3 226 000	26000	3 300 000	3 226 000	-74000	3 300 000	3 226 000	-74000
Total Fonctionnement	4 000 000	4 003 000	3 000	4 100 000	4 003 000	-97 000	4 100 000	4 003 000	-97 000
RIO	1 500 000	2 171 022	671022	1 800 000	1 880 000	80000	1 800 000	1 500 000	-300000
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	1 500 000	2 171 022	671 022	1 800 000	1 880 000	80 000	1 800 000	1 500 000	-300 000
Total	5 500 000	6 174 022	674 022	5 900 000	5 883 000	-17 000	5 900 000	5 503 000	-397 000

La demande additionnelle de ressources sollicitée par le CS pour 2021, s'élève à 674 022 000 FCFA, soit un dépassement de près de 12,3% par rapport au CBMT. Ce dépassement se justifie ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, le dépassement est de 3 000 000 FCFA soit de 75 % de plus que le CBMT, en raison des activités supprimées en 2020, suite au collectif budgétaire et qui ont été reportées en 2021, notamment la « Mise en place d'un système de la vidéosurveillance à la Chambre des Comptes » et « l'achat des véhicules » ;

- En Investissement, le dépassement est de 671 022 000 FCFA, soit environ 44% de plus que le CBMT, dû à la programmation des activités supprimées en 2020 suite au collectif budgétaire et qui ont été reportées en 2021, notamment la « Mise en place d'un système de la vidéosurveillance à la Chambre des Comptes » et « l'achat des véhicules », et également à la « Construction du Centre des Archives de la Chambre des Comptes » programmée à hauteur de 1 917 695 000 FCFA en 2021, lequel montant est largement supérieur au BIP de la CS.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :
- Le cadre logique est resté stable de manière globale;
- La recommandation des CEPB/PA 2019, relative à la reformulation des indicateurs, ceux-ci ne permettant pas de capter ou d'évaluer à suffisance la performance des différents programmes mis en œuvre, en l'occurrence, celui du programme 122 « taux de réalisation des contrôles programmés », n'a pas été prise en compte par la CS.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.
Tous les projets de la CS sont matures. Cependant, suite aux difficultés liées à l'application PROBMIS, les visas inscrits ne s'affichent pas.

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.
Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés.

A cet effet, le seul projet en cours à la CS est la « Construction du Centre des Archives de la Chambre des Comptes » programmée à hauteur de 1 917 695 000 FCFA en 2021.

4. la programmation des dépenses répétitives. Les dépenses répétitives n'ont pas étés documentées de manières exhaustives.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Etaler la programmation des dépenses de la CS sur le triennat afin d'équilibrer l'année 2022 et 2023 qui présente encore respectivement des marges de -17 000 000 FCFA et -397 000 000 FCFA ;
2. Prendre en compte des recommandations des CEPB/PA pour ce qui est de la reformulation des indicateurs ;
3. Travailler de concert avec les sectoriels du MINEPAT pour un meilleur accompagnement ;
4. Finaliser les documents relatifs à la programmation des dépenses répétitives ;

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- Difficulté dans le suivi de l'exécution du budget due à l'absence de déploiement de l'application PROBMIS à la Cour Suprême ;
- L'instabilité constante de l'application PROBMIS.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4.5/5	10/10	10/10	73/75	97.5/100

DELEGATION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE (DGSN)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	77200000	77200000	-	79700000	79700000	0	79700000	79700000	-
Autres dépenses de personnel	300 000	300 000	-	300 000	300 000	0	300 000	300 000	-
Bourses et stages	300000	300 000	-	300000	300 000	0	300000	300 000	-
Biens et services	13 500 000	13 500 000	-	13 700 000	13 700 000	0	13 700 000	13 700 000	-
Total Fonctionnement	91 300 000	91 300 000	-	94 000 000	94 000 000	0	94 000 000	94 000 000	-
RIO	2 100 000	2100000	-	2 400 000	2400000	0	2 400 000	2400000	-
FINEX	14600000	14600000	-	15700000	15700000	0	15700000	15700000	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	16 700 000	16 700 000	-	18 100 000	18 100 000	0	18 100 000	18 100 000	-
Total	108 000 000	108 000 000	-	112 100 000	112 100 000	0	112 100 000	112 100 000	-

La DGSN n'a effectué aucune demande additionnelle. Dans l'ensemble elle est restée cadrée à l'unité près. Ainsi, sur le triennat nous observons une demande de 108 000 000 000 FCFA, 112 100 000 000 FCFA, et 112 100 000 000 FCFA respectivement pour 2021, 2022, et 2023.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :

- Le cadre logique est resté stable de manière globale;
- La recommandation des CEPB/PA 2019, relative à la reformulation des indicateurs des programmes 154 et 155 en indicateurs de pourcentage du fait que le nombre pris ici comme indicateur ne permet pas de bien capter leur niveau de progression dans le temps, n'a pas été prise en compte.
- Par ailleurs, au niveau du cadre logique des programmes du chapitre, la colonne source de vérification n'est pas renseignée.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.
   Dans le CDMT, il apparait une (01) tâche non revêtue du visa de maturité, notamment celle relative au « Contrôle des travaux de construction de l'unité Régionale (contrôle de services) de l'OUEST ».

3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.
   Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés.
   A cet effet, la DGSN qui a 12 projets en cours d'exécution, et qui bénéficient des AEP, les a tous pris en compte dans son CDMT.
   Cependant, l'on observe que la programmation des crédits nécessaires aux arriérés des projets relatifs au PLANUT et AEP n'a pas été prise en compte.

   Par ailleurs, la question relative à l'inopérationnalité des hôtels de polices construits dans le cadre du PLANUT, a été justifiée par la non prise en compte de l'aménagement de ces hôtels dans le PLANUT.

4. la programmation des dépenses répétitives. La DGSN n'a pas élaboré son document de programmation des dépenses répétitives.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de la DGSN :

1. Veuillez à la cohérence des données répertoriées dans le CDMT en rapport avec le PAP et le RAP, en prenant en compte les recommandations relatives à la reformulation des indicateurs des programmes 154 et 155 en indicateur de pourcentage ;
2. Finaliser le processus de maturation du « Contrôle des travaux de construction de l'unité Régionale (contrôle de services) de l'OUEST » ;
3. Programmer dans le CDMT les crédits nécessaires aux arriérés relatifs aux projets PLANUT et AEP ;
4. Evaluer les crédits nécessaires à l'aménagement des hôtels de polices afin d'en programmer les priorités dans les CDMT ;
5. Faire apparaitre dans les CDMT l'étude relative à la 2ème phase du projet de vidéosurveillance ;
6. Finaliser les documents relatifs à la programmation des dépenses répétitives ;
7. Transmettre au MINEPAT la liste des activités relatives au Fond COVID.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- Ecarts entre les besoins de la DGSN et la programmation :
  - Insuffisance d'allocation budgétaire dans le CBMT ;
  - Insuffisance des fonds de préparation des projets et de suivi-évaluation des projets ;

- Ecarts entre la budgétisation et l'exécution des projets :
  - Règlement tardif des décomptes des prestations réalisées ;
  - Rudes conditionnalités de déblocage de fonds au MINFI.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
3.5/5	10/10	9/10	67.5/75	90/100

MINISTERE DE LA DEFENSE (MINDEF)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	187 800 000	181 392 000	-6 408 000	194 000 000	181 407 000	-12 593 000	194 000 000	181 407 000	-12 593 000
Autres dépenses de personnel	47 300 000	61 182 289	13 882 289	47 700 000	61 129 374	13 429 374	47 700 000	61 129 374	13 429 374
Bourses et stages	1 400 000	2 000 000	600 000	1 400 000	2 000 000	600 000	1 400 000	2 000 000	600 000
Biens et services	47 300 000	61 182 289	13 882 289	47 700 000	61 129 374	13 429 374	47 700 000	61 129 374	13 429 374
Total Fonctionnement	240 400 000	250 574 489	10 174 489	247 100 000	250 521 574	3 421 574	247 100 000	250 521 574	3 421 574
RIO	4 200 000	7 485 612	3 285 612	3 800 000	8 120 769	4 320 769	3 800 000	10 061 825	6 261 825
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	4 200 000	7 485 612	3 285 612	3 800 000	8 120 769	4 320 769	3 800 000	10 061 825	6 261 825
Total	244 600 000	258 060 100	13 460 100	250 900 000	258 642 343	7 742 343	250 900 000	260 583 399	9 683 399

Les demandes additionnelles s'appuient essentiellement sur les mesures nouvelles, donc le coût total est de 27 222 548 000FCFA

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique. Le cadre logique du MINDEF est resté stable.
2. Pertinence et cohérence des activités
   - Toutes les activités programmées dans le CDMT initial 2021-2023 du MINDEF proviennent essentiellement du rapport de revue des activités. Ces activités sont toutes cohérentes avec les objectifs des actions ;
   - Les activités programmées dans le CDMT initial sont conformes aux travaux de rationalisation des activités ;
   - Les recommandations issues des CEPB-PA ont été prises en compte dans l'élaboration du CDMT initiale 2021-2023 du MINDEF.
3. Maturité. Toutes les tâches programmées dans le CDMT initial du MINDEF sont revêtues du visa de maturité.
4. Pertinence de la programmation triennale
   - La ligne de référence du MINDEF représente plus de 90.14% des dépenses programmées en 2020, soit 230,8 milliards.
   - Un dépassement global de l'ordre de 13 460 100 est observé. Soit 10 174 489 FCFA en fonctionnement et 3 285 612 FCFA en investissement en 2021.

S'agissant des grandes masses les écarts ci-dessous sont à relever

Grandes masse	*CBMT*	*CDMT*	*Ecart*
Ss Salaires	187 800 000	181 392 000	-6 408 000
Autres dépenses de personnel	3 900 000	6 000 200	2 100 200
B Bourses et stages	1 400 000	2 000 000	600 000
Autres biens et Services	48 300 000	61 182 289	12 882 289

Effets du collectif budgétaire sur le budget 2020 du MINDEF, Dette des prestataires.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Reprogrammer les projets qui ont vu leur crédit annulé du fait du collectif budgétaire ;
2. Programmer la dette des prestataires
3. Respecter le cadrage des grandes masses en ce qui est du budget de fonctionnement

Difficultés de l'administration

- Les multiples foyers de tension qui continue à accroitre de manière exponentielle les besoins en termes de moyens de défense et de sécurité. Cette dernière a imposé des adaptations régulières des dispositifs opérationnels et une réorientation des ressources humaines et logistiques déjà fortement impactées pour y faire face ;
- le ralentissement des activités de formation continue des personnels (stages intérieurs) compte tenu de l'implication de ces derniers dans les différentes opérations et des possibilités restreintes de turn-over ;
- les difficultés de prise en charge des besoins logistiques nécessaires aux missions de combat et de sécurisation du territoire national ;
- le retard dans la mise en œuvre du plan de renouvellement des matériels de sapeurs-pompiers qui montrent des signes de vieillissement depuis quelques années;
- L'insécurité aux frontières avec ses implications néfastes sur la montée de la criminalité urbaine liées au déplacement des populations désœuvrées des zones de troubles pour les villes, la gestion sensible des camps de réfugiés.
- L'instabilité de l'application PROBMIS

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	10/10	10/10	71.5 /75	96.5 /100

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SPM)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 200 000	1 200 000	0	1 300 000	1 300 000	0	1 300 000	1 300 000	0
Autres dépenses de personnel	1 200 000	1 159 000	-41 000	1 200 000	1 159 000	-41 000	1 200 000	1 159 000	-41 000
Bourses et stages	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0
Biens et services	8 900 000	9 941 000	1 041 000	9 000 000	9 951 000	951 000	9 000 000	9 734 000	734 000
Total Fonctionnement	11 500 000	12 500 000	1 000 000	11 700 000	12 610 000	910 000	11 700 000	12 393 000	693 000
RIO	5 100 000	5 100 000	-0	5 400 000	3 836 071	-1 563 929	5 400 000	245 000	-5 155 000
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	5 100 000	5 100 000	-0	5 400 000	3 836 071	-1 563 929	5 400 000	245 000	-5 155 000
Total	16 600 000	17 600 000	1 000 000	17 100 000	16 446 071	-653 929	17 100 000	12 638 000	-4 462 000

Les demandes additionnelles s'appuient essentiellement sur les mesures nouvelles, donc le coût total est de 2 720 900 000 FCFA.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique. Le cadre logique des SPM est resté stable
2. Pertinence et cohérence des activités
   - Le rapport de la Revue des activités n'est pas disponible ;
   - Toutes les activités programmées dans le CDMT initial 2021-2023 sont cohérentes avec les objectifs des actions ;
   - Les activités programmées dans le CDMT initial sont conformes aux travaux de rationalisation des activités ;
   - Les recommandations issues des CEPPA ont été prises en compte dans l'élaboration du CDMT initiale 2021-2023 des SPM.
3. Maturité. Toutes les tâches programmées dans le CDMT initial des SPM sont revêtues du visa de maturité.

4. Pertinence de la programmation triennale
   - La ligne de référence des SPM représente 84,5% des dépenses programmées en 2021, soit 14 879 100 000 FCFA ;
   - Un grand déséquilibre dans l'allocation des ressources entre les programmes est observé: le programme support pèse 15 557 430 000 et le programme opérationnel 2 042 570 000 FCFA ;
   - Le dépassement des SPM en fonctionnement en 2021 est de l'ordre de 1 000 000 000 F. Toutefois, il convient de relever que ce dépassement représente à peine 10% de la demande globale du chapitre ;
   - S'agissant des grandes masses l'on relève un dépassement en autres biens et services de l'ordre de : 1 041 000 000.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Renseigner les cibles dans le cadre logique du chapitre et des programmes pour l'année 2023 ;
- Finaliser les travaux de revue d'activités ;
- Rééquilibrer les programmes en allouant des ressources adéquates au programme opérationnel ;
- Reconfigurer les tâches inscrites en ligne de référence de manière à sortir de la ligne de référence les tâches n'ayant pas une AEP ouverte en 2020, ainsi que les tâches répétitives de fonctionnement ;
- Reprogrammer les projets qui ont vu leur crédit annuler du fait du collectif budgétaire ;
- Finaliser le rapport sur des dépenses répétitives.

Difficultés de l'administration

1. Le blocage de précaution imposé par le MINFI qui est en violation des dispositions du point 94 de la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;
2. Relativement au budget d'investissement, les décomptes de l'entreprise en charge de la construction de l'immeuble R+7 en chantier dans l'enceinte des SPM, restent attendus et devraient faire grimper de façon exponentielle le taux d'exécution du BIP 2020 des SPM;
3. Le collectif budgétaire survenu en plein exercice du budget 2020 pour tenir compte des effets néfastes de la COVID-19 au Cameroun. Cette opération de réduction budgétaire est la cause du ralentissement dans le lancement de certaines commandes qui relèvent tant du fonctionnement que de l'investissement.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	07/10	10/10	69/75	91 /100

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses de personnel	300 000	336 000	36 000	400 000	21 000	-379000	400 000	21 000	-379000
Bourses et stages	0	43 000	43 000	0	43 000	43000	0	43 000	43000
Biens et services	800 000	1 063 000	263 000	800 000	1 179 000	379000	800 000	974 900	174900
Total Fonctionnement	1 100 000	1 442 000	342 000	1 200 000	1 243 000	43 000	1 200 000	1 038 900	-161 100
RIO	500 000	546800	46800	600 000	691500	91500	600 000	0	-600000
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	500 000	546 800	46 800	600 000	691 500	91 500	600 000	0	-600 000
Total	1 600 000	1 988 800	388 800	1 800 000	1 934 500	134 500	1 800 000	1 038 900	-761 100

La demande additionnelle des ressources sollicitée par le CES pour 2021 s'élève à 388 800 000 FCFA, soit un dépassement de près de 24,3% par rapport au CBMT. Ce dépassement se justifie ainsi qu'il suit :

- En Fonctionnement, le dépassement est de 342 000 000 FCFA soit de 31% de plus que CBMT, dédiée principalement à l'augmentation des ressources allouées à la réalisation des études spécifiques sur les questions économiques qui sont passées de 5 000 000 FCFA en 2020 à 160 000 000 FCFA en 2021, soit une augmentation de 155 000 000 FCFA, ainsi qu'à l'augmentation des ressources allouées à la réalisation des études sur les questions environnementales qui sont passées de 5 000 000 FCFA à 80 000 000 FCFA, soit une augmentation de 75 000 000 FCFA ;

- En Investissement, le dépassement est de 46 800 000 FCFA, soit environ 9% du CBMT, dû à la sollicitation urgente en véhicules de services par la Hiérarchie du CES.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données avec le Cadre stratégique :

- Le cadre logique est resté stable de manière globale;
- La recommandation des CEPB/PA 2019, relative à la formulation de l'indicateur du Programme 062 qui devrait être : « nombre d'intervention dans la mise en œuvre des politiques publiques » au lieu de « nombre » a été prise en compte dans le CDMT du CES.

8. La maturation des nouvelles tâches d'investissement.
Dans le CDMT une (01) tâche non revêtue des visas de maturités est relevée, notamment celle relative à « l'acquisition d'un logiciel de gestion électronique du courrier ».

9. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours.
Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés.
A cet effet, le seul projet pluriannuel en cours au CES est celui relatif à la « construction de l'immeuble siège du CES » d'un montant total de FCFA TTC 40 005 007 214. Ce projet qui a été lancé depuis 2004 a régulièrement bénéficié sur Très Hautes Instructions du Président de la

République, des financements spéciaux, son budget d'investissement public ne pouvant supporter lesdits financements. Le montant restant pour l'achèvement du complexe s'élève à 5 478 508 494 FCFA d'après la délégation du CES. C'est cette spécificité qui explique que la programmation budgétaire de ce projet n'apparait pas dans le CDMT. Les échanges ont donc essentiellement porté sur l'opportunité de le programmer dans les CDMT du CES sachant que la dotation en budget d'Investissement de ce dernier est en moyenne de 500 millions chaque année.

10. la programmation des dépenses répétitives. Les dépenses répétitives n'ont pas étés documentées de manières exhaustives. Le CES n'a fait que la programmation des dépenses répétitives relative à l'acquisition du matériel roulant.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Etaler la programmation des dépenses du CES sur le triennat afin d'équilibrer l'année 2023 qui présente encore une marge de -761 100 000 FCFA ;
- finaliser le processus de maturation de « l'acquisition d'un logiciel de gestion électronique du courrier » ;
- Pour plus de lisibilité, introduire un document annexe sur la programmation du reste à programmer concernant l'achèvement de l'immeuble siège lors des prochains rendez-vous budgétaires ;
- Finaliser les documents relatifs à la programmation des dépenses répétitives ;
- Finaliser les saisies des CDMT initiaux dans le dispositif PROBMIS.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- Lenteurs et lourdeurs dans le processus de déblocage des fonds ;
- L'instabilité constante de l'application PROBMIS

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	10/10	4/10	72/75	91/100

IV. PRESENTATION DU SECTEUR DE LA GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION GENERALE

Dans le secteur Gouvernance et Administration Générale, les principaux demandeurs restent le MINEPAT, le MINJUSTICE, le MINFI et le MINDDEVEL. Leurs demandes représentent plus de 83% de la demande moyenne annuelle du secteur. Toutefois, bien que les sollicitations de ces ministères soient élevées, leurs prévisions budgétaires cadrent pour la plupart avec leurs dépenses prévisionnelles : c'est le cas du MINJUSTICE et du MINFI. Il en est de même du MINFOPRA, dont les dépenses prévisionnelles ne sont pas très élevées, et aussi cadrent avec le CBMT.

Par ailleurs, les dépenses de certaines administrations sont en dépassement des prévisions budgétaires sur toute la période triennale 2021-2023, c'est le cas du MINEPAT, du MINAT, du MINMAP. Toutefois, en dehors du MINMAP dont les dépenses sont croissantes sur la période (soit un taux de croissance moyen annuel de 22,2%), les dépenses du MINEPAT et du MINAT sont en déclin sur la même période (avec des taux moyens annuels respectifs de 4% et de 2%).

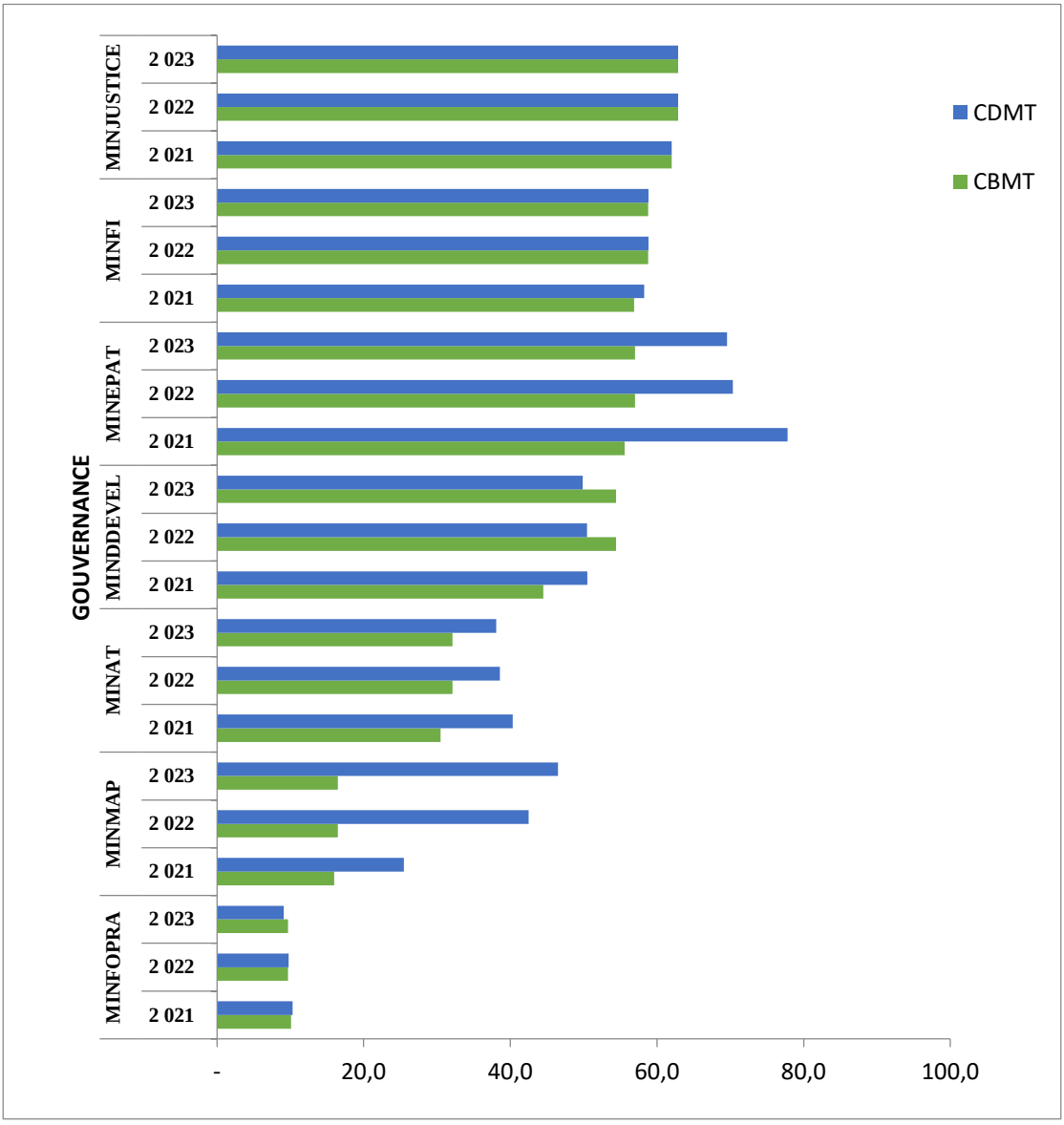

Graphique 4 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Administration Générale et Gouvernance (en milliards de FCFA)

Pour ce qui est du MINDDEVEL, les différents CDMT du triennat sont restés pratiquement inchangés. En revanche, une nette évolution des CBMT est constatée sur la période, avec une croissance annuelle moyenne de 7%. En 2022 et 2023, les prévisions budgétaires dépassent largement les dépenses prévisionnelles de l'administration.

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS (MINMAP)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 700 000	3 866 000	166 000	3 800 000	1 200 000	-2 600 000	3 800 000	1 374 000	-2 426 000
Autres dépenses de personnel	4 500 000	4 371 000	-129 000	4 700 000	11 298 000	6 598 000	4 700 000	11 358 000	6 658 000
Bourses et stages	100 000	117 000	17 000	100 000	117 000	17 000	100 000	117 000	17 000
Biens et services	6 400 000	6 912 000	512 000	6 400 000	18 637 400	12 237 400	6 400 000	22 337 400	15 937 400
Total Fonctionnement	14 700 000	15 266 000	566 000	15 000 000	31 252 400	16 252 400	15 000 000	35 186 400	20 186 400
RIO	1 300 000	10 210 506	8 910 506	1 500 000	11 234 000	9 734 000	1 500 000	11 297 120	9 797 120
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	1 300 000	10 210 506	8 910 506	1 500 000	11 234 000	9 734 000	1 500 000	11 297 120	9 797 120
Total	16 000 000	25 476 506	9 476 506	16 500 000	42 486 400	25 986 400	16 500 000	46 483 520	29 983 520

La projection des dépenses du MINMAP ne concorde pas vraiment avec le CBMT. En effet la demande additionnelle des ressources a un dépassement de 9 476 506 000 FCFA. Ceci est lié au projet de « construction de l'immeuble siège de MINMAP ».

Il faut souligner ici que le MINMAP semble préoccuper par ce projet. En Effet, il absorbe énormément le budget de 2021 (8 910 506 000 FCFA). Par ailleurs, le terrain attribué initialement au MINMAP pour la construction dudit immeuble a été récupéré par une autre Administration. Ce qui cause problème.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique : elle fait référence à la cohérence des réalisations 2019 dans le CDMT et le RAP 2019, selon les recommandations des CEPB-PA 2019 faites au MINMAP,
2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. En effet 28 tâches d'investissement programmées ne disposaient pas de visa de maturité. bien que ces projets aient été validés. Le MINMAP explique que c'est une erreur de saisie et que lesdits projets sont matures, ainsi leur document sera réajusté.
3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours. Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés :
   - S'agissant des AE et CP, la technique de programmation en AE/CP n'a pas été respectée tant pour les AEP que pour les grands projets par le MINMAP ;
   - S'agissant des FINEX, on retrouve un projet intitulé « *PROJET E-PROCUREMENT* » dont la date de démarrage a été reportée à Janvier 2021.par ailleurs la convention de la phase 2 est en cours ;
4. la contrainte liée au cadrage budgétaire : Le cadrage budgétaire n'a été respecté sur le triennat à tous les niveaux par le MINMAP (Investissement, Fonctionnement et en grande masse).
5. Point sur la mission relative aux dépenses répétitive : le document produit par le MINMAP n'est pas disponible.
6. Les activités qui entre dans l'implémentation de la nouvelle loi sur la décentralisation : le MINMAP est concerné par le code des marchés des CTD ; en effet, une plateforme d'échange est mise en place pour échanger avec les communes dans le cadre du code des marchés des CTD. En outre, un certain nombre de service est prévu dans le nouvel organigramme du MINMAP.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relire le chapitre1 et 2 afin d'harmoniser la cohérence des données aux niveaux des taux des indicateurs ;
2. Afficher dans la programmation le projet FINEX dans le CDMT ;
3. Réajuster les projets en cours bénéficiant du visa de maturité qui ont été affiché non mature ;
4. Revoir la programmation des salaires qui doivent être en LR et non en MN ;
5. Veiller à ce que les projets en cours soient bien programmés ;
6. Revoir la programmation des dépenses des grands projets ;
7. Transmettre le document sur les dépenses répétitives.

Difficultés de l'administration

La difficulté relevée par l'administration se situent au niveau de l'exécution du projet de construction de l'immeuble siège du MINMAP. Le site de construction a été réattribué au Ministère du Travail.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4.5/5	10/10	6/10	65,5/75	86/100

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE (MINFOPRA)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 700 000	3 700 000	0	3 800 000	3 800 000	0	3 800 000	3 800 000	0
Autres dépenses de personnel	700 000	835 000	135 000	800 000	871 500	71 500	800 000	871 500	71 500
Bourses et stages	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0
Biens et services	2 600 000	2 687 000	97 000	2 600 000	2 643 400	43 400	2 600 000	2 624 400	24 400
Total Fonctionnement	7 100 000	7 332 000	232 000	7 300 000	7 414 900	114 900	7 300 000	7 395 900	95 900
RIO	2 100 000	3 005 000	905 000	2 400 000	2 353 311	-46 689	2 400 000	1 705 000	-695 000
FINEX	0		0	0		0	0		0
PLANUT	0		0	0		0	0		0
C2D	900 000		-900 000	0		0	0		0
CAN	0		0	0		0	0		0
Total Investissement	1 426 500	3 005 000	5 000	2 400 000	2 353 311	-46 689	2 400 000	1 705 000	-695 000
Total	9 331 757	10 337 000	237 000	9 700 000	9 768 211	68 211	9 700 000	9 100 900	-599 100

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les Echanges ont principalement porté sur :

1. La cohérence avec le cadre stratégique.
   Les principaux constats relatifs à ces deux points sont essentiellement :
   - La stabilité des programmes et des actions tel que recommandé ;
   - L'absence de valeurs cibles pour 2023 ;
   - La prise en compte partielle des recommandations des CEP-PA 2019.
2. La pertinence et la cohérence des activités.

Il a été relevé à ce niveau que :

- Les disparités entre les activités contenues dans le CDMT et celles contenues dans le projet de rapport de revue s'expliquent par le fait que ledit rapport n'est pas encore validé au MINFOPRA au moment de l'examen des CDMT initiaux au MINEPAT ;

3. La maturité des projets.

Tous les projets programmés ont le visa de maturité. Néanmoins le projet SIGIPES II pose quelques problèmes car il est désormais un projet interministériel, dont la conception doit encore être affinée.

4. La pertinence de la programmation triennale.

Les principaux constats sont les suivants :

- La programmation en ligne de référence et mesures nouvelles est globalement maitrisée, néanmoins des efforts restent à faire en matière de salaires, qui sont tous en LR (quid des recrutements envisagés ?) ;
- Respect du cadrage en 2021 mais dépassement du cadrage en investissement. Le MINFOPRA programme un RIO de 3 milliards alors que le CBMT prévoit 2 milliards. Cela s'explique par le fait que les ressources prévues par le CBMT en C2D ont été converties

en RIO par le MINFOPRA. Toute chose qui devrait faire l'objet d'un plaidoyer officiel, tout en se conformant pour le moment au respect de chaque grande masse ;

- La nécessité de vérifier la programmation des projets bénéficiant d'AEP, car il semble qu'ils ne sont pas tous programmés ;
- La programmation des crédits pour l'achèvement des projets en cours a été la priorité, malgré quelques insuffisances, notamment s'agissant de la programmation exhaustive des AEP.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Bien relire le chapitre 1er afin d'actualiser le texte au triennat 2021-2023 ;
- Renseigner les valeurs cibles pour 2023 ;
- Veiller à la validation et à la transmission du rapport de revue ;
- Affiner la programmation du projet SIGIPES 2 ;
- Veiller à l'exhaustivité de la programmation des projets bénéficiant d'AEP ;
- Respecter le cadrage par grandes masses, notamment pour l'investissement ;
- Poursuivre les travaux sur les dépenses répétitives.

Difficultés de l'administration

- La principale difficulté au MINFOPRA est relative au CBMT, qui prévoit des ressources C2D en 2021 à hauteur de 900 millions, or le MINFOPRA n'est pas concerné par le C2D et souhaite que ce montant soit plutôt intégré à son BIP RIO.
- Difficultés liées à PROBMIS ;

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
04/5	09/10	09/10	60/75	82/100

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	0	1 316 000	1 316 000	0	1 316 000	1 316 000	0	1 316 000	1 316 000
Autres dépenses de personnel	200 000	1 021 120	821 120	200 000	1 021 120	821 120	200 000	1 021 120	821 120
Bourses et stages	400 000	429 000	29 000	400 000	429 000	29 000	400 000	429 000	29 000
Biens et services	2 300 000	3 784 480	1 484 480	2 400 000	3 784 480	1 384 480	2 400 000	3 784 480	1 384 480
Total Fonctionnement	2 900 000	6 550 600	3 650 600	3 000 000	6 550 000	3 550 600	3 000 000	6 550 000	3 550 000
RIO	40 100 000	42 457 539	2 357 539	45 800 000	42 399 796	-3 400 204	45 800 000	41 816 236	-3 983 764
FINEX	1 500 000	1 500 000	0	4 600 000	1 500 000	-3 100 000	4 600 000	1 500 000	-3 100 000
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000		-1 000 000
CAN	0	0	0	0	0	0	0		0
Total Investissement	41 600 000	43 957 539	2 357 539	51 400 000	43 899 796	-7 500 204	51 400 000	43 316 236	-8 083 764
Total	44 500 000	50 508 139	6 008 139	54 400 000	50 450 396	-3 949 604	54 400 000	49 866 836	-4 533 164

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique

Il a été relevé sur ce point que :

- Le cadre logique est resté stable tel que recommandé ;
- Le chapitre 1er nécessite une relecture afin de l'arrimer au triennat 2021-2023.
- Les recommandations des CEPB-PA ont été partiellement prises en compte, quelques insuffisances relatives aux indicateurs subsistent ;

2. La pertinence et la cohérence des activités

Les principaux constats relevés à ce niveau sont les suivants :

- Il y a conformité avec le rapport de revue ;
- Des efforts de rationalisation doivent encore être faits (certaines actions ont encore trop d'activités).

3. Maturité des projets. Toutes les tâches d'investissement sont matures, en dehors du projet relatif à la NASLA.

4. Pertinence de la programmation triennale

Les principaux constats sont les suivants ;

- La programmation en LR MN respecte globalement la méthodologie ;
- Le dépassement du cadrage en investissement en 2021 est dû à des doublons et au projet relatif à la NASLA, et on est en deçà du cadrage en 2022 et 2023 ;
- Les mécanismes AE/CP sont maîtrisés mais tous les projets bénéficiant d'AEP ne sont pas programmés. Aussi, la liste de ces projets n'avait pas été transmise au MINEPAT ;
- Pas de données sur les dépenses répétitives ;
- La programmation des crédits nécessaires pour l'achèvement des projets en cours a été la priorité et les arriérés ont été pris en compte.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Relire le chapitre 1er afin de l'arrimer au triennat 201-2023 et corriger les coquilles ;
- Inscrire tous les projets bénéficiant d'AEP ;
- Respecter le cadrage global, ainsi que le cadrage en grandes masses ;
- Veiller à une programmation rigoureuse et complète en 2022 et 2023 ;
- Veiller à la programmation des dépenses répétitives ;
- Veiller à afficher les projets qui s'inscrivent dans le cadre de la DGD ;
- Envoyer la liste des projets FINEX (en cours et envisagés), ainsi que celle des AEP.

Difficultés de l'administration

La principale difficulté est relative à la perte des crédits BIP suite au collectif budgétaire.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	8/10	8/10	63,5/75	83,5/100

MINISTERE DES FINANCES (MINFI)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	26 500 000	26 500 000	0	27 400 000	27 400 000	0	27 400 000	27 400 000	0
Autres dépenses de personnel	9 200 000	9 200 000	0	9 500 000	9 500 000	0	9 500 000	9 500 000	0
Bourses et stages	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0
Biens et services	14 000 000	14 000 000	0	14 100 000	14 100 000	0	14 100 000	14 100 000	0
Total Fonctionnement	50 700 000	50 700 000	0	52 000 000	52 000 000	0	52 000 000	52 000 000	0
RIO	3 600 000	4 946 091	1 346 091	4 100 000	4 129 665	29 665	4 100 000	4 127 400	27 400
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	2 600 000	2 600 000	0	2 700 000	2 700 000	0	2 700 000	2 700 000	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	6 200 000	7 546 091	1 346 091	6 800 000	6 829 665	29 665	6 800 000	6 827 400	27 400
Total	55 900 000	58 246 091	1 346 091	58 800 000	58 829 665	29 665	58 800 000	58 827 401	27 401

Les principaux projets sont relatifs à la poursuite des travaux de l'immeuble de la DGI, le bâtiment C, C2D etc.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique.

Les principaux constats relevés à ce niveau sont les suivants :

- La stabilité des programmes et des actions tel que recommandé ;
- L'existence de plusieurs champs non renseignés dans le chapitre 1 ;
- La nécessité de relire ce chapitre afin de l'actualiser au triennat 2021-2023 ;
- L'incohérence de certaines données avec le RAP ;

2. La pertinence et la cohérence des activités.

Il a été relevé à ce niveau que :

- Le rapport de revue est en attente de validation au niveau du MINFI ;
- La rationalisation des activités a été maitrisée par le MINFI ;

3. La maturité des projets.

Il a été relevé à ce niveau que plusieurs projets programmés ne sont pas revêtus du visa de maturité. La commission de maturation doit siéger pour les nouveaux projets à inscrire.

4. La pertinence de la programmation triennale.

Les principaux constats sont les suivants :

- La programmation en LR MN respecte la méthodologie, malgré quelques insuffisances, notamment s'agissant des salaires ;

- Le cadrage est légèrement dépassé en 2021 et en 2022, et en 2023 on se situe en deçà puis largement au-delà du cadrage ;
- Quelques insuffisances dans les mécanismes de programmation AE/CP (voir tableau y relatif) ;
- La programmation des crédits pour l'achèvement des projets en cours a globalement été la priorité, ainsi que la prise en compte des arriérés.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Relire le chapitre 1er afin de renseigner les champs vides et actualiser le document au triennat 2021, 2023 ;
- Veiller à valider le rapport de revue et le transmettre au MINEPAT ;
- Veiller à la cohérence des données avec celles du RAP ;
- Veiller à la maturité des projets à travers l'examen par la commission de maturation ;
- Affiner la programmation en LR et MN ;
- Veiller au respect du cadrage ;
- Affiner la programmation des projets bénéficiant d'AEP ;
- Poursuivre le travail sur les dépenses répétitives.

Difficultés de l'administration

Le CBMT devrait prévoir des ressources en FINEX pour le MINFI.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
04/5	09/10	07/10	60/75	80/100

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 800 000	3 808 228	*8 228*	3 900 000	4 097 439	197 439	3 900 000	4 144 047	244 047
Autres dépenses de personnel	800 000	995 198	*195 198*	800 000	974 924	*174 924*	800 000	1 007 924	207 924
Bourses et stages	700 000	643 000	*-57 000*	700 000	643 000	*-57 000*	700 000	643 000	-57 000
Biens et services	9 200 000	16 683 789	*7 483 789*	9 300 000	16 562 876	*7 262 876*	9 300 000	16 260 833	6 960 833
Total Fonctionnement	14 500 000	22 130 215	*7 630 215*	14 700 000	22 278 239	*7 578 239*	14 700 000	22 055 804	7 355 804
RIO	12 400 000	23 287 740	*10 887 740*	12 300 000	22 628 365	*10 328 365*	12 300 000	21 788 651	9 488 651
FINEX	24 900 000	27 369 360	2 469 360	26 700 000	25 440 485	*-1 259 515*	26 700 000	25 712 015	-987 985
PLANUT	0	5 000 000	*5 000 000*	0	0	0	0	0	0
C2D	3 800 000	0	*-3 800 000*	3 300 000		*-3 300 000*	3 300 000	0	-3 300 000
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	41 100 000	55 657 100	14 557 100	42 300 000	48 068 850	5 768 850	42 300 000	47 500 666	5 200 666
Total	55 600 000	77 787 315	22 187 315	57 000 000	70 347 088	13 347 088	57 000 000	69 556 470	12 556 470

La projection des dépenses du MINEPAT ne concorde pas vraiment avec le CBMT. En effet, la demande additionnelle des ressources a un dépassement de 22 187 315 000 FCFA. Ceci est dû au RGPH (Recensement Générale de la Population) qui à lui seule nécessite une mobilisation de ressources qui s'élève à près de 20 milliards.

2.Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique : le cadre est resté globalement stable.
2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement : toutes les tâches d'investissement programmées disposent du visa de maturité. Bien que la commission n'ait pas encore siégé, ces projets ont été validés sous réserve de la disponibilité des éléments de maturité. Toutefois, il faut souligner que le secrétariat de ladite commission a tenu plusieurs réunions qui ont amené le MINEPAT à inscrire le visa de maturité sur tous leurs projets.
3. La programmation des crédits budgétaires nécessaires à l'achèvement des projets en cours. Il était question pour ce point de se rassurer que les projets en cours ont été programmés :
   - S'agissant des AE et CP, la technique de programmation en AE/CP n'a pas été respectée tant pour les AEP que pour les grands projets du MINEPAT ;
   - S'agissant des FINEX, on retrouve 12 projets programmés.

Il faut souligner ici que le MINEPAT a estimé qu'il serait judicieux d'intégrer une colonne dans le tableau des AE/CP une colonne concernant les CP déjà consommés.

4. la contrainte liée au cadrage budgétaire : Le cadrage budgétaire n'a été respecté sur le triennat à tous les niveaux par le MINEPAT (Investissement, Fonctionnement et en grande masse) ceci est dû au fait qu'il a été difficile de ne pas introduire les instructions du Premier Ministre, Chef du gouvernement en ce qui concerne le RGPH, mais également d'autres demandes additionnelles.
5. Point sur la mission relative aux dépenses répétitives : le travail se poursuit au MINEPAT.
6. Les activités conséquentes à la crise sanitaire actuelle du COVID 19: une étude est mise en place sur le COVID 19 au MINEPAT.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relire le document CDMT afin d'élaguer toutes les coquilles dans ledit document ;
2. Veiller à ce que le cadre stratégique notamment le bilan financier du CDMT se rapproche de celui du RAP en terme d'indicateur et de valeur cible des actions des programmes 302 et 304 ;
3. S'assurer de la disponibilité des éléments de maturité des projets inscrits dans le CDMT ;
4. Revoir le cadrage Budgétaire (inscrire sur la colonne observation les demandes additionnelles) ;
5. Améliorer la programmation des AE/CP dans les tableaux AEP, FINEX et GRANDS PROJETS.

Difficultés de l'administration

Les difficultés relevées se résume comme suit :

- Prendre en compte les instructions du Premier Ministre, Chef du gouvernement liées aux RGPH dans le CDMT, considérant les contraintes CBMT ;
- Difficulté avec l'application PROBMIS qui n'est pas toujours stable.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	8/10	61,5/75	83,5/100

MINISTERE DE LA JUSTICE (MINJUSTICE)

1.Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	28 400 000	28 400 000	-	29 300 000	29 300 000	-	29 300 000	29 300 000	-
Autres dépenses de personnel	100 000	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000	100 000	-
Bourses et stages	200 000	200 000	-	200 000	200 000	-	200 000	200 000	-
Biens et services	28 200 000	28 200 000	-	28 400 000	28 400 000	-	28 400 000	28 400 000	-
Total Fonctionnement	56 900 000	56 900 000	-	58 000 000	58 000 000	-	58 000 000	58 000 000	-
RIO	5 100 000	5 100 000	-	4 900 000	4 900 000	-	4 900 000	4 900 000	-
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	5 100 000	5 100 000	-	4 900 000	4 900 000	-	4 900 000	4 900 000	-
Total	62 000 000	62 000 000	-	62 900 000	62 900 000	-	62 900 000	62 900 000	-

Le cadrage budgétaire a été respecté sur le triennat à tous les niveaux par le MINJUSTICE (Investissement, Fonctionnement et en grande masse).

2.Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Le suivi de la performance

Les échanges ont essentiellement porté sur la faible exhaustivité de l'indicateur du Programme 109 dans le rendu de la performance de ce programme : l'indicateur du Programme 109 est bien libellé, cependant il ne renseigne pas suffisamment sur la mise en œuvre de ce programme. Il ne permet pas en effet d'avoir une idée des actions menées dans le cadre de la construction des prisons et la lutte contre la récidive.

2. La maturation des projets

Nous avons repéré cinq activités qui démarrent en 2021 et qui n'ont pas de visa de maturité.

3. Incohérence des données contenues dans le CDMT initial

Il a été relevé au chapitre 2 des taux d'exécution supérieurs à 100%. Au niveau par exemple des tableaux (Action 5 avec 100,49%), 6(action 1 avec 219,54%) et 9(Fonctionnement avec 215,34%).

4. La programmation en AE et CP

Cinq nouvelles AEP seront ouvertes en 2021 malgré les difficultés d'achèvement des projets déjà entamés.

5. La programmation en LR/MN

Au MINJUSTICE, tous les salaires ont été programmés en LR. Il s'est posé le problème de prise en charge des nouvelles recrues dont les salaires doivent être logés en MN.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Le suivi de la performance

Envisager la réflexion pour associer au programme 109 un second indicateur pour mieux rendre compte de sa mise en œuvre.

2. La maturation des projets

- tenir en urgence les sessions de maturation des projets au MINJUSTICE ;
- ne programmer en 2021 que les taches ayant des visas de maturité.

3. Cohérence des données contenues dans le CDMT initial

S'assurer de la cohérence des contenues dans le CDMT et se rapprocher du sectoriel MINFI et de l'informaticien pour comprendre l'origine des chiffres affichés et les corriger au besoin.

4. Programmation en AE/CP

Programmer en priorité les activités en cours.

5. Programmation en LR/MN

Améliorer la programmation en LR/MN des salaires.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	07/10	71/75	92/100

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (MINAT)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	15 000 000	15 452 000	452 000	15 500 000	15 452 000	-48 000	15 500 000	15 452 000	-48 000
Autres dépenses de personnel	4 800 000	11 490 489	6 690 489	4 900 000	11 284 989	6 384 989	4 900 000	11 369 829	6 469 829
Bourses et stages	200 000	364 750	164 750	200 000	204 750	4 750	200 000	204 750	4 750
Biens et services	8 900 000	10 709 248	1 809 248	8 900 000	11 065 428	2 165 428	8 900 000	10 951 828	2 051 828
Total Fonctionnement	28 900 000	38 016 487	9 116 487	29 500 000	38 007 167	8 507 167	29 500 000	37 978 407	8 478 407
RIO	1 574 000	2 300 000	2 361 000	2 600 000	557 000	-2 043 000	2 600 000	115 000	-2 485 000
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	1 574 000	2 300 000	2 361 000	2 600 000	557 000	-2 043 000	2 600 000	115 000	-2 485 000
Total	31 200 000	40 377 487	9 177 487	32 100 000	38 564 167	6 464 167	32 100 000	38 093 407	5 993 407

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique

Il a été relevé que :

- Les programmes et les actions sont restés stables ;
- Certains champs du chapitre 1er ne sont pas renseignés (ex : valeurs cibles 2023) ;
- Les références au triennat 2020-2022 sont récurrentes ;
- Les recommandations des CEPB-PA 2019 ont été partiellement prises en compte. Celles relatives aux indicateurs n'ont pas été suivies.

2. Pertinence et cohérence des activités

Il a été relevé à ce niveau que le rapport de revue a été élaboré mais pas officiellement transmis au MINEPAT. La nécessaire cohérence entre les activités contenues dans les deux documents a été réitérée. Par ailleurs aucune recommandation relative à la rationalisation n'a été formulée.

3. Maturité des projets

Plusieurs projets programmés ne sont pas revêtus du visa de maturité. Les travaux de la commission devraient permettre de remédier à cette situation.

4. Pertinence de la programmation triennale

Les principaux constats relevés à ce niveau sont les suivants :

- La programmation en LR et MN pose quelques problèmes ;
- Un important dépassement du cadrage sur l'ensemble du triennat, notamment en fonctionnement (qui serait dû à des doublons dans la saisie) ;
- La programmation en AE/CP respecte les principes, néanmoins l'on note comme insuffisance que la liste des projets AEP en cours n'avait pas été transmise. L'extrant des travaux relatifs aux dépenses répétitives n'a pas été transmis ;
- La programmation des crédits pour l'achèvement des projets en cours a été la priorité et les arriérés ont été pris en compte.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Veiller à la cohérence des données du CDMT et du RAP ;

- Relire le chapitre 1er afin de l'arrimer au triennat 2021-2023 et renseigner les champs vides ;
- Transmettre le rapport de revue ;
- S'assurer de la tenue des travaux de la commission interne relativement aux projets non revêtus du visa de maturité ;
- Poursuivre l'effort de cadrage, compte tenu du réalisme imposé par la crise sanitaire ;
- Veiller à élaborer la liste des projets AEP et celle relative aux dépenses répétitives, les transmettre au MINEPAT avant les CEPB-PA et veiller à effectuer une bonne programmation de ces projets ;
- Elaborer un fichier relatif aux activités relatives à la crise sanitaire et éventuellement celles relatives à la nouvelle loi sur la décentralisation les transmettre au MINEPAT.

Difficultés de l'administration

Aucune difficulté relevée

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
04/5	08/10	06/10	62,5/75	80,5/100

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (MINREX)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	11 800 000	11 800 000	0	12 200 000	11691400	-508 600	12 200 000	12 232 400	32 400
Autres dépenses de personnel	3600 000	3 710 100	110100	3 700 000	3 806 600	106 600	3 700 000	385 3600	153 600
Bourses et stages	2 400 000	2 522 280	122 280	2 400 000	2 517 780	117 780	2 400 000	2 565 780	165 780
Biens et services	13300000	14521408	1 221 408	13 400 000	14814287	1 414 287	13 400 000	15 331 287	1 931 285
Total Fonctionnement	31 100 000	32 553 788	1 453 788	31700000	32 830 067	1 130 067	3 170 000	33 983 067	2 283 067
RIO	3 100 000	3 100 000	-0	3 600 000	1 448 529	-2 151 471	3 600 000	717 489	-2 882 511
FINEX	0	0		0	0	0	0		0
PLANUT	0	0		0	0	0	0		0
C2D	0	0		0	0	0	0		0
CAN	0	0		0	0	0	0		0
Total Investissement	3 100 000	3 100 000	-0	3 600 000	1 448 529	-2 151 471	3 600 000	717 489	-2 882 511
Total	34 200 000	35 653 788	1 453 788	35 300 000	34 278 597	-1 021 403	35 300 000	34 700 556	-599 444

La projection des dépenses du MINREX est en léger dépassement (4,1%) par rapport au CBMT en 2021. Pour les deux autres années (2022 et 2023) l'inscription des projets se poursuit afin d'ajuster les demandes aux CBMT respectifs.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données inscrites en termes de projection des cibles des indicateurs dans le triennat, en effet il a été observé plusieurs valeurs aberrantes dans le cadre logique du programme 076 Valorisation du potentiel de la coopération bilatérale (p16) ;

2. La cohérence des données inscrites en termes de bilan financier, ici également il a été observé plusieurs valeurs aberrantes dans le rendu de l'exécution financière ;

3. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. En effet 5 nouvelles tâches d'investissement programmées pour 2021 ne disposaient pas de visa de maturité ;

4. La cohérence de la projection des dépenses en termes de LR et MN. Ex : plusieurs dépenses relatives au pilotage des Ambacam sont projetées de manière irrégulières ;

5. Le problème de doublons dans le budget. Ce problème se pose en raison de l'absence d'un mécanisme de suivi des délégations spéciales accordées aux Missions diplomatiques. En effet, ces derniers adressent parfois une même demande à la fois au MINFI ou au MINEPAT et au MINREX.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Corriger et compléter dans le cadre logique du programme 076 *Valorisation du potentiel de la coopération bilatérale* (p16), la projection des valeurs cibles des indicateurs des actions 1 et 5 de ce programme dans le triennat ;

2. Corriger les données affichées par le système Probmis concernant le bilan financier (montant et taux) pour afficher le bon niveau d'exécution. Cet exercice sera fait en collaboration avec le Sectoriel du MINFI qui accompagne le MINREX.

3. Finaliser le processus de maturation des nouvelles tâches inscrites en 2021 et valider leur visa de maturité dans le système Probmis ;

4. Poursuivre la saisie pour les années 2022 et 2023 de manière à respecter le cadrage.
5. Améliorer la projection en LR et MN des dépenses liées aux salaires, à certaines nouvelles tâches, et au pilotage des Ambacam ;

6. Renforcer le mécanisme de sensibilisation auprès des Responsables des Missions diplomatiques et Postes consulaires pour que ces derniers adressent systématiquement leur sollicitation de crédits soit via leur tutelle, soit avec une copie à leur tutelle pour une meilleure discipline budgétaire ;

7. Mettre en place un système de suivi des délégations spéciales accordées au MINREX et à ses missions diplomatiques à l'extérieur.

Difficultés de l'administration

Les difficultés relevées par l'administration se résument comme suit :

- Les activités rationalisées en 2019 et saisies dans le système Probmis n'ont pas été prises en compte par ledit système ;
- Faible lisibilité des délégations spéciales accordées aux missions diplomatiques et postes consulaires ;
- Faible contrôle de la mise à disposition des Fonds et l'exécution qui en découle.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	9/10	8,5/10	63,5/75	85/100

V. PRESENTATION DU SECTEUR RURAL

Sur l'ensemble du triennat 2021-2023, les prévisions des CDMT du secteur Rural (515 milliards de FCFA) sont au-dessus des allocations du CBMT disponible (503 milliards de FCFA), soit un dépassement de 12 milliards de FCFA (+2,5%). Cet écart est essentiellement dû au MINEPDED, dont les prévisions pour l'ensemble du triennat sont au-dessus des allocations du CBMT de 53%. A contrario, les prévisions du MINFOF s'éloignent du CBMT de seulement 1,5%, alors que le MINEPIA est parfaitement cadré.

Graphique 5 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Rural (en milliards de FCFA)

Cependant, l'effort de cadrage du MINEPIA masque la réalité de ce ministère dont les plafonds en financements extérieurs sont en dessous des plafonds prévus par le CBMT.

Le cas du MINADER est quelque peu particulier, dans la mesure où ses prévisions de dépenses sont au-dessus du CBMT en 2021 (+15,2 milliards de FCFA) et 2022 (+7 milliards de FCFA), mais des efforts de cadrage ont été réalisés en 2023, créant un espace budgétaire de 22,7 milliards de FCFA. Toutefois, en l'absence de raison pouvant justifier la disponibilité de cet espace budgétaire, l'explication la plus plausible serait la non-saisie de certaines dépenses dans l'application PROBMIS.

S'agissant de l'évolution des dépenses inscrites dans les CDMT du secteur, l'on observe un accroissement de 6% entre 2021 et 2022, puis une stabilisation entre 2022 et 2023 (-0,8%)[2]. L'augmentation envisagée entre 2021 et 2022 est essentiellement due au MINADER (+5,1 milliards de FCFA) et au MINEPIA (+4,4 milliards de FCFA).

[2] La projection de 2023 du MINADER a été extrapolée pour tenir compte de la probable non-saisie de certaines dépenses dans PROBMIS.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	0
Autres dépenses de personnel	300 000	338 500	38 500	300 000	366 100	66 100	300 000	366 500	66 500
Bourses et stages	300 000	333 875	33 875	300 000	428 800	128 800	300 000	452 800	152 800
Biens et services	1 900 000	2 192 520	292 520	1 900 000	2 090 658	190 658	1 900 000	2 090 658	190 658
Total Fonctionnement	4 000 000	4 364 895	364 895	4 000 000	4 385 558	385 558	4 000 000	4 409 958	409 958
RIO	1 900 000	6 068 338	4 168 338	2 100 000	5 973 673	3 873 673	2 100 000	5 399 447	3 299 447
FINEX	1 500 000	1 601 253	101 253	1 600 000	1 771 215	171 215	1 600 000	905 520	-694 480
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	3 400 000	7 669 591	4 269 591	3 700 000	7 744 888	4 044 888	3 700 000	6 304 967	2 604 967
Total	7 400 000	12 034 486	4 634 486	7 700 000	12 130 446	4 430 446	7 700 000	10 714 925	3 014 925

Il est observé un dépassement de l'ordre de 03 à 04 milliards de FCFA par année du triennat, par rapport au dernier CBMT publié en Novembre 2019. En 2021, ce dépassement est essentiellement dû aux mesures nouvelles parmi lesquelles :

- L'appui au comité inter-régional de lutte contre la sécheresse (673 millions de FCFA) ;
- La Mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat (564 millions de FCFA) ;
- L'aménagement des structures déconcentrées et l'équipement des services (910 millions de FCFA) ;
- L'appui à l'ONACC (308 millions de FCFA).

2. Echanges et recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés suivant les points ci-après :

1. La cohérence du cadre logique : l'architecture des programmes et des actions est restée stable, tandis que le cadre logique des programmes a été valablement actualisé, notamment les valeurs cibles de l'année 2023 ;
2. La pertinence et la cohérence des activités : les activités programmées sont globalement restées stables. L'on remarque toutefois l'inscription d'une nouvelle activité intitulée *appui au comité inter-régional de lutte contre la sécheresse à hauteur 673 millions de FCFA en 2021, 1,2 milliards en 2022 et 2,5 milliards en 2023 ;* Par ailleurs, on observe un manque de lisibilité dans la déclinaison de certains programmes et actions en activités ;
3. La maturité des projets : elle n'a pas été abordée parce que la Commission Interne de Maturation des projets n'a pas pu siéger depuis le début de l'année ;
4. La pertinence de la programmation triennale :
   - Le principe de programmation en AE et CP a été parfaitement respecté ;
   - La programmation en ligne de référence et mesures nouvelles reste à parfaire. Les mesures nouvelles représentent environ 30% à 40% de la demande budgétaire du MINEPDED chaque

année du triennat. Certaines activités sont par ailleurs inscrites à tort en mesures nouvelles en 2022 et 2023 ;

- Les projections des niveaux de dépenses sur le triennat sont supérieures à la contrainte budgétaire donnée par le dernier CBMT publié en Novembre 2019. Les dépassements sont de 4,6 milliards de FCFA en 2021, 4,4 milliards de FCFA en 2022 et 3 milliards en 2023 ;
- En marge, l'on déplore la présence de quelques tâches de fonctionnement inscrites en investissement.

Par ailleurs, il a été constaté au terme des échanges, les manquements ci-après :

- Une insuffisante synergie d'actions avec les autres administrations du secteur rural (MINFOF, MINEPIA, MINADER) en matière de préservation de l'environnement. Les conséquences directes de cette collaboration à demi-mot sont le manque de lisibilité, d'efficacité et d'efficience dans l'action du gouvernement. L'exemple du Comité Inter-régional de Lutte contre la Sécheresse dont le champ d'action relève des compétences de plusieurs administrations bien qu'étant sous la tutelle du MINEPDED ;

- Un manque de lisibilité sur la mise en œuvre des engagements de l'Etat sur le plan international, notamment l'Accord de Paris pour lequel le Cameroun accuse des retards conséquents du fait des plafonds budgétaires du MINEPDED.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations ci-après ont été formulées :

1. Faire un plaidoyer au Premier Ministre Chef du Gouvernement pour présenter les difficultés à mettre en œuvre les engagements pris par l'Etat en matière de développement durable au vu des plafonds du CBMT, sur la base d'un point sur les besoins découlant de la mise en œuvre des conventions internationales, parmi lesquelles l'Accord de Paris ;

2. Renforcer la collaboration avec les autres administrations (MINFOF, MINADER) du secteur rural en matière de préservation de l'environnement ;

3. Mettre en place un cadre de concertation formel avec le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF et le MINEPAT pour l'opérationnalisation du Comité Inter-régional de Lutte contre la Sécheresse dont le champ d'action relève des compétences de chacune de ces Administrations, dans l'optique de mutualiser les ressources et procéder à une meilleure programmation des dépenses y relatives ;

4. Capitaliser les travaux de refonte des programmes pour rendre plus lisible les activités du MINEPDED ;

5. Elaguer le fonctionnement masqué, notamment les études qui ne concourent pas à la formation brute du capital fixe;

6. Procéder à la validation des nouveaux projets prévus pour 2021 en Commission Interne de Maturation et transmettre la liste des projets matures au MINEPAT.

Difficultés de l'administration

Les difficultés ci-après ont été formulées par l'Administration :

- La structuration de certains programmes pose des difficultés de planification d'où le déclenchement du processus de leur révision au MINEPDED ;
- Le déblocage tardif des fonds de contrepartie ;

- Le manque d'adaptation du Cadre Budgétaire à Moyen Terme aux priorités du MINEPDED (Accord de Paris, Observatoire National sur les Changements Climatiques, Comité Inter-régional de Lutte contre la Sécheresse, projets à financement extérieur sur guichet don etc) ;
- Le paiement tardif des prestations, dû aux décaissements tardifs du Trésor.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	Pertinence de la programmation triennale	Note totale
5 / 5	6 / 10	/10	60 / 75	71 / 90 Soit 78,9/100

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

Opérations consolidées	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Total dépenses	93 650 500	108 900 033	-15 249 533	106 998 700	113 978 540	-6 979 840	106 998 700	84 270 865	22 727 835

Le CDMT initial 2021-2023 du MINADER n'a pas été saisi dans PROBMIS, du fait du retard dans la prise en compte dans le système de la nouvelle architecture des programmes du MINADER. Par conséquent l'examen c'est porté essentiellement sur le mémo élaboré sur Excel.

Les incohérences ont été identifiées sur les données de synthèse de la programmation, notamment en ce qui concerne la répartition par grande masse. Toutefois, la demande globale est estimée à 108,9 milliards de F CFA en 2021, soit un dépassement de plus de 15 milliards de F CFA (16,3%) rapport au dernier CBMT publié en Novembre 2019.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence du cadre stratégique :
   - L'architecture des programmes et des actions a relativement changé, notamment pour prendre en compte les recommandations des CEPB-PA et de l'Union Européenne qui préconisaient une approche filière.
2. Pertinence et cohérence des activités
   - Les activités programmées sont en cohérence avec le répertoire des activités établi lors de la revue des activités et sont conformes à la restructuration des programmes du MINADER.
   - Les activités de l'action *« Promotion de l'accès au foncier et amélioration de la gestion durable de l'espace rural »* dans le programme 394, ne sont pas suffisamment denses pour impacter significativement les résultats attendus. Les tâches programmées dans l'activité « Facilitation d'un accès sécurisé à la terre agricole » par exemple, concourent uniquement à la sécurisation des sites du MINADER.
   - Certaines tâches méritent une reformulation, c'est le cas par exemple de :
     - Appui à l'élaboration de la Charte ministérielle de gestion ;
     - Appui à l'élaboration des protocoles de gestion des programmes du MINADER ;
     - Suivi de la plateforme CountrySTAT : il s'agit plutôt de la mise à jour de la base de données CountrySTAT.

     En effet, le terme « appui » semble être utilisé abusivement.
3. Pertinence de la programmation triennale
   - La programmation en ligne de référence et mesures nouvelles est satisfaisante, mais reste encore à parfaire, notamment dans les programmes 392 et 394 ;
   - Le principe de programmation en Ligne de Référence (LR) et Mesures Nouvelles (MN) n'a pas été parfaitement respecté, notamment en ce qui concerne les investissements où la construction des nouveaux ouvrages est systématiquement programmée comme de LR ;
   - Tous les projets bénéficiant d'AEP n'ont pas été pris en compte, en partie du fait de l'absence du rapport du MINADER sur l'espace budgétaire.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Revoir la formulation de certaines tâches et se rassurer de leur contribution à la réalisation du produit attendu de l'activité, notamment en ce qui concerne l'activité « Facilitation d'un accès sécurisé à la terre agricole » dans le programme 394.

2.Par rapport à la maturation des projets,

b. Finaliser la maturation des projets nouvellement inscrit en 2021, et transmettre le procès-verbal au MINEPAT;

3.Sur la pertinence de la programmation :

c. Faire le point sur tous les projets bénéficiant d'une Autorisation d'Engagement Pluriannuel (AEP) et se rassurer de la prise en compte des crédits nécessaires pour leurs achèvements ;
d. Faire le point sur les mesures nouvelles prioritaires qui doivent être mises en œuvre dès 2021 ainsi que les crédits nécessaires à l'achèvement de certains projets en cours qui pourraient justifier le dépassement observé afin de faire un plaidoyer auprès du Chef du Gouvernement pour le relèvement de l'enveloppe du CBMT ;
e. Vérifier que tous les arriérés ont été pris en compte en 2020, comme souhaité sinon prendre en compte le reste dans la programmation 2021 ;
f. Revoir la programmation en Ligne de Référence et Mesure Nouvelle, conformément aux principes rappelés dans le guide d'élaboration des CDMT ;
g. Se rassurer de la prise en compte des activités du CRS, notamment les dépenses du PAPA/ADZC déclarées inéligibles par l'UE d'un montant de 93 223 979 F CFA.

4. Saisir le CDMT initial 2021-2023 du MINADER dans l'application PROBMIS.

Difficultés de l'administration

- Le MINADER n'a pas pu saisir son CDMT dans PROBMIS du fait des retards dans la prise en compte dans le système, de la nouvelle architecture des programmes.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5 /5	8 /10	/10	62,5 /75	75/90 ou 83,3 /100

MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	8 200 000	8 200 000	-	8 500 000	8 500 000	-	8 500 000	8 500 000	-
Autres dépenses de personnel	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-
Bourses et stages	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-
Biens et services	3 100 000	3 100 000	-	3 200 000	3 200 000	-	3 200 000	3 200 000	-
Total Fonctionnement	11 900 000	11 900 000	-	12 300 000	12 300 000	-	12 300 000	12 300 000	-
RIO	8 600 000	8 600 000	-	10 900 000	10 900 000	-	10 900 000	10 900 000	-
FINEX	12 700 000	12 700 000	-	13 600 000	13 600 000	-	13 600 000	13 600 000	-
PLANUT	0	0	-	0	0	-	0	0	-
C2D	3 300 000	3 300 000	-	4 100 000	4 100 000	-	4 100 000	4 100 000	-
CAN	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Total Investissement	24 600 000	24 600 000	-	28 600 000	28 600 000	-	28 600 000	28 600 000	-
Total	36 500 000	36 500 000	-	40 900 000	40 900 000	-	40 900 000	40 900 000	-

Le MINEPIA s'est parfaitement cadré au dernier CBMT publié en Novembre 2019.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés suivant les points ci-après :

1. La cohérence du cadre logique : l'architecture des programmes et des actions est restée stable, tandis que le cadre logique des programmes n'a pas encore été actualisé dans l'application PROBMIS, notamment les valeurs cibles de l'année 2023 ;

2. La pertinence et la cohérence des activités : les activités programmées sont en cohérence avec le répertoire des activités validé lors de la revue des activités. Par ailleurs, le MINEPIA continue de s'inscrire dans une logique de rationalisation des activités prônée depuis 2019 ;

3. La maturité des projets : l'ensemble des projets inscrits en première année du CDMT bénéficient du visa de maturité, tel que validé en Commission Interne de Maturation. Cependant, la liste des projets matures n'a pas encore été transmise au MINEPAT par voie officielle ;

4. La pertinence de la programmation triennale :
   - Les principes de programmation en AE/CP et en ligne de référence/mesures nouvelles sont parfaitement respectés ;
   - Les projections des dépenses sur le triennat paraissent réalistes au vu de la contrainte budgétaire établie par le dernier CBMT publié en Novembre 2019. Cependant, ce dernier ne permet pas d'intégrer les dépenses de certains projets FINEX en cours d'exécution qui justifient pourtant d'une forte capacité d'absorption et les nouvelles conventions signées ;
   - Des erreurs de programmation ont été observées. A titre d'exemple, les équipements de la délégation départementale de Boyo ont été programmés avant la construction du bâtiment. En marge, l'on déplore également du fonctionnement masqué et quelques doublons.

Recommandations

Des échanges susmentionnés, il a été recommandé au MINFOF de :

1. Procéder à un plaidoyer auprès du Premier Ministre Chef du Gouvernement pour le relèvement des enveloppes FINEX du MINEPIA, en mettant en exergue la forte capacité d'absorption des projets FINEX en cours d'exécution au MINEPIA, les nouvelles conventions signées conformément au plan d'endettement du Cameroun et les délais d'exécution desdits projets ;
2. Procéder à la transmission au MINEPAT de la liste des projets matures validés en Commission Interne de Maturation ;
3. Corriger les erreurs de programmation susmentionnées dans la section relative aux échanges ;
4. Elaguer le fonctionnement masqué, notamment les études qui ne concourent pas à la formation brute du capital fixe ;

Difficultés de l'administration

Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme publié en Novembre 2019 ne permet pas de couvrir les besoins des projets FINEX en cours d'exécution, qui justifient pourtant d'une forte capacité d'absorption au regard notamment des nouvelles conventions signées en 2020 ;

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
/5	/10	/10	/75	/100

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	7 400 000	7 400 000	0	7 600 000	7 600 000	0	7 600 000	7 600 000	0
Autres dépenses de personnel	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0
Bourses et stages	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0
Biens et services	3 800 000	4 000 000	200 000	3 800 000	4 100 000	300 000	3 800 000	4 100 000	300 000
Total Fonctionnement	11 600 000	11 800 000	200 000	11 800 000	12 100 000	300 000	11 800 000	12 100 000	300 000
RIO	4 500 000	4 500 000	0	5 100 000	5 100 000	0	5 100 000	5 100 000	0
FINEX	1 400 000	1 400 000	0	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	0
PLANUT									
C2D									
CAN									
Total Investissement	5 900 000	5 900 000	0	6 600 000	6 600 000	0	6 600 000	6 600 000	0
Total	17 500 000	17 70 000	200 000	18 400 000	18 700 000	300 000	18 400 000	18 700 000	300 000

Il est observé un léger dépassement en biens et services de FCFA 200 000 000 en 2021 et de FCFA 300 000 000 en 2022 et 2023 respectivement, par rapport au dernier CBMT publié en Novembre 2019.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés suivant les points ci-après :

1. La cohérence du cadre logique : l'architecture des programmes et des actions est restée stable, tandis que le cadre logique des programmes a été valablement actualisé, notamment les valeurs cibles de l'année 2023 ;

2. La pertinence et la cohérence des activités : les activités programmées proviennent effectivement du répertoire des activités validées lors de la revue des activités ;

3. La maturité des projets : l'ensemble des projets inscrits en première année du CDMT bénéficient du visa de maturité. La liste des projets matures a par ailleurs été transmise au MINEPAT ;

4. La pertinence de la programmation triennale :

   - Le MINFOF se plaint de l'étroitesse de ses plafonds budgétaires notamment les Ressources Internes Ordinaires qui ne permettent pas d'affecter les ressources nécessaires à l'achèvement de son immeuble siège et de l'immeuble siège de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dont le Cameroun assure la Présidence jusqu'en 2021 et pour laquelle la feuille de route ne peut pas être valablement mise en œuvre à cause du manque de ressources ;

   - Le MINFOF bénéficie de fonds spéciaux provenant de Comptes d'Affectation Spéciaux dont la programmation des dépenses n'est pas affichée dans son CDMT. Ce qui est de nature à favoriser une faible lisibilité dans la déclinaison globale des activités financées sur budget général et celles financées sur fonds spéciaux ;

   - Le principe de programmation en Ligne de Référence (LR) et Mesures Nouvelles (MN) n'a pas été parfaitement respecté, notamment en ce qui concerne la programmation des MN de 2021 et de certaines dépenses de fonctionnement. A titre d'illustration, aucune MN n'a été inscrite

dans le programme support sur l'ensemble du triennat alors que les tâches nouvelles ont été effectivement programmées.

Par ailleurs, il a été constaté au terme des échanges, les manquements ci-après :

- La collaboration entre le MINFOF et les autres administrations du secteur rural (MINEPDED, MINADER) n'est pas complètement fluide malgré l'existence de cadres d'échanges informels, notamment pour les questions transversales relatives à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural. Les conséquences directes de cette faible collaboration sont :
  - le manque de lisibilité dans le temps des actions communes à mener ;
  - le manque de ressources financières à y consacrer et ;
  - un manque d'efficacité des actions mises en œuvres.
- La collaboration insuffisante avec les administrations du secteur industries & services (MINMIDT, MINTOURL, MINPMEESA...) qui ne permet pas d'être efficace dans la valorisation des ressources fauniques (attractivité des aires protégées) et forestières (transformation plus poussée du bois). A date, il n'existe qu'un mémorandum d'entente avec le MINTOURL pour le suivi et le développement de l'écotourisme par exemple ;

Recommandations

Fort des manquements susmentionnés, il a été recommandé au MINFOF de :

1. Procéder à un plaidoyer auprès du Premier Ministre Chef du Gouvernement pour le relèvement des enveloppes du MINFOF, sur la base de :
   - un point sur la mise en œuvre à date des engagements pris par le Chef de l'Etat auprès de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, présentant également les besoins de financement supplémentaires y relatifs ;
   - un état des crédits nécessaires à l'achèvement de la construction de l'immeuble siège du MINFOF.

2. Intégrer un tableau de synthèse des activités financées par les fonds spéciaux dans le document de CDMT ;

3. Renforcer la collaboration avec les autres ministères du secteur rural par la mise en place de cadres de concertation formels au sein desquels les rôles des différentes parties prenantes sont clairement définis, ainsi que les mécanismes de redevabilité ;

4. Renforcer la collaboration avec le MINPMEESA et le MINMIDT pour les questions de transformation plus poussée du bois et avec le MINTOURL pour le développement de l'écotourisme ;

5. Revoir la programmation des dépenses en ligne de référence et mesures nouvelles, conformément aux dispositions du Guide d'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de 2019 ;

Difficultés de l'administration

Les difficultés ci-après ont été formulées par l'Administration :

- Le non-paiement des décomptes soumis par les entreprises en charge des travaux de construction des immeubles-sièges du MINFOF et de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale par le Trésor dans les délais impartis ;

- Les blocages informatiques pendant le traitement des décomptes liés aux projets bénéficiant des Autorisations d'Engagement Pluriannuel dans PROBMIS ;

- L'absence d'un guide d'utilisation de l'application PROBMIS.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	Pertinence de la programmation triennale	Note totale
5 / 5	8 / 10	10 / 10	67 / 75	90 / 100

VI. PRESENTATION DU SECTEUR SOCIAL

Il ressort globalement dans ce secteur, que les besoins des administrations sont largement au-dessus des plafonds à eux accordés. C'est ainsi que les dépassements observés par rapport au CBMT sont de 132, 2 milliards (soit 40%) en 2021, de 74,6 milliards (soit 23%) en 2022 et de 19,7 milliards (soit 6%) en 2023. Les projections du CDMT décroissent sur le triennat 2021-2023, à un taux moyen de 12,9% par an. De 460 milliards en 2021, la baisse est opérée jusqu'à 350 milliards en 2023. Plus spécifiquement, trois (03) administrations (MINAS, MINSANTE, MINSEP) ont une projection décroissante de leur CDMT et deux (MINJEC ? MINPROFF) ont une projection plutôt croissante.

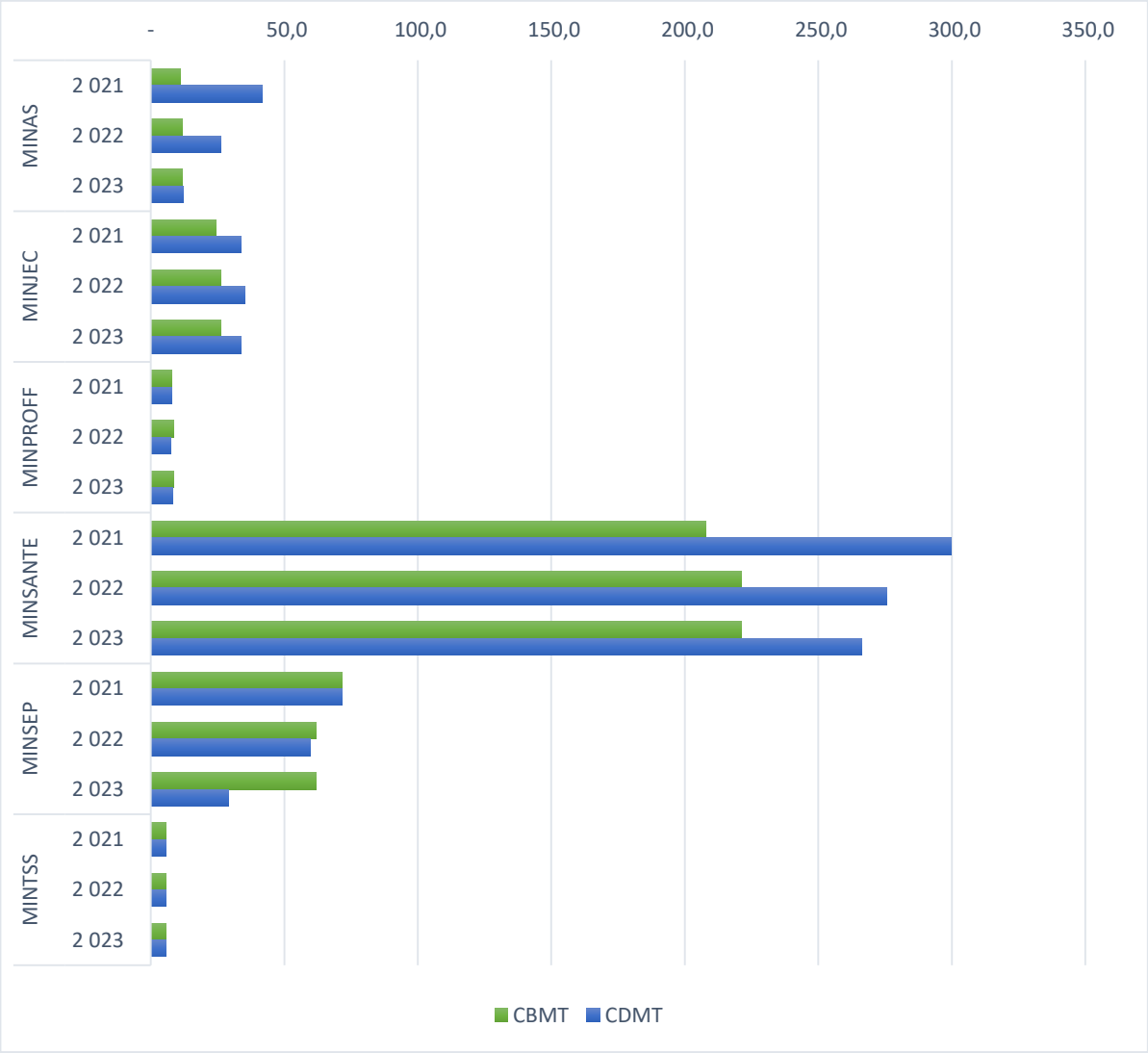

Graphique 6 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Social (en milliards de FCFA)

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (MINPROFF)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 600 000	1 362 011	-237 989	1 700 000	1 362 011	-337 989	1 700 000	1 362 011	-337 989
Autres dépenses de personnel	700 000	682 260	-17 740	800 000	682 260	-117 740	800 000	682 260	-117 740
Bourses et stages	100 000	82 000	-18 000	100 000	67 000	-33 000	100 000	67 000	-33 000
Biens et services	3 300 000	4 463 520	1 163 520	3 300 000	4 198 520	898 520	3 300 000	4 438 520	1 138 520
Total Fonctionnement	5 700 000	6 589 791	889 791	5 900 000	6 309 791	409 791	5 900 000	6 549 791	649 791
RIO	1 800 000	1 130 902	-669 098	2 500 000	1 266 601	-1 233 399	2 500 000	1 491 950	-1 008 050
FINEX	200 000		-200 000	200 000		-200 000	200 000		-200 000
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	2 000 000	1 130 902	-869 098	2 700 000	1 266 061	-1 433 399	2 700 000	1 491 950	-1 208 050
Total	7 700 000	7 720 693	20 693	8 600 000	7 576 392	-1 023 608	8 600 000	8 041 741	- 558.259

L'évolution des dépenses sur le triennat 2021-2023 reste relativement stable. Sachant que le budget du MINPROFF a connu une baisse en raison du collectif budgétaire et qu'il est concerné par le fond COVID, les saisies se poursuivent pour s'arrimer au cadrage.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique
   Le cadre logique du MINPROFF est resté stable et aucune recommandation n'avait été formulée sur cet aspect. Toutefois, les cibles n'ont pas été renseignées sur tous le triennat.
   L'application PROBMIS ne permet pas de saisir l'exécution financière des services déconcentrés, comme c'est le cas avec les services centraux.

2. La maturité des projets
   Toutes les opérations qui figurent dans le CDMT du MINPROFF disposent des visas de maturité. Ces opérations concernent les projets déjà en cours depuis 2019.

   Le MINPROFF dispose essentiellement des projets de moins de 100 millions mais le contexte sanitaire n'a pas permis de tenir la session du comité interne de maturation des projets. Seul le projet de construction du CNPJ de DIZANGUE ne dispose pas de visa, et de fait, il n'a pas été programmé en 2021 ;
   Par ailleurs, le travail d'apurement de la banque des projets a été bénéfique. Il a permis au MINPROFF de reprendre la saisie des projets dans la banque et de supprimer ceux qui étaient déjà réalisée.
   Lors des CEPB-PA 2019, il avait été recommandé au MINPROFF de programmer des activités en lien avec la politique nationale du genre. Cette recommandation a bel et bien été prise en compte.

3. La pertinence de la programmation triennale
   La programmation financière en FINEX n'a pas été renseignée parce que c'est en fin d'année ou en début d'année que le partenaire précise le montant qui sera alloué au projet. Selon le DAG, le montant de 200 millions a été surévalué;

Le projet SWEE n'a pas été présenté lors des conférences FINEX. Il s'agit d'un projet pour lequel la banque mondiale a accordé des financements depuis le 28 mai 2018. Le projet est supposé débuté dès 2021 ;

Le dépassement du cadrage observé au niveau des autres biens et services s'explique par le fait que certaines opérations ont été programmées : la ligne d'assistance ; l'occupation du nouveau bâtiment et les autres structures… ;

Le MINPROFF ne dispose plus de projets donnant lieu à une autorisation d'engagement pluriannuel. Toutefois, à la suite du collectif budgétaire, les responsables du MINPROFF ont évoqué la difficulté à programmer les opérations en lien avec les procédures ayant déjà abouties à la publication de l'appel d'offre. Les risques de contentieux et de pertes de temps sont à considérer. Sachant également qu'il n'existe pas de crédit, le contrôleur financier ne pourra pas apposer son visa sur le marché.

Par ailleurs, le MINPROFF dispose de nouvelles activités en lien avec la lutte contre la pandémie du corona virus. De même, pour rester cohérent avec la politique décentralisation, le MINPROFF alloue FCFA 5 596 693 000 de son budget aux collectivités territoriales décentralisées.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Envisager le financement des activités discriminées à la suite du collectif budgétaire par le fond COVID ;
2. Renseigner les cibles sur le triennat 2021-2023 aussitôt que la programmation financière sera arrêtée ;
3. Programmer toutes les procédures ayant déjà abouties à la publication en ligne de référence en 2021 ;
4. Mettre en cohérence le projet SWEED avec la programmation FINEX dans le CDMT et le loger dans l'une des actions du programme 'Promotion de la femme te du genre';
5. Actualiser la programmation des tâches en ligne de référence et mesures nouvelles ;
6. Affiner la programmation 2022-2023 pour s'assurer de la prise en compte de toutes les missions du MINPROFF ;
7. Opérationnaliser le document de politique national du genre en préparant les outils de sa mise en œuvre et en initiant une correspondance au MINEPAT et MINFI pour la prise en compte du genre dans la préparation du budget de l'Etat ;
8. Finaliser la saisie du Budget d'Investissement Public ;
9. Affiner le document de programmation afin de disposer des besoins étalés sur trois ans et disposer d'un fichier qui pourra servir de plaidoyer ;
10. Introduire les commentaires pour expliquer l'exécution financière des activités ;
11. Initier une correspondance au MINFI pour solliciter la création des comptes d'accès à Probmis aux responsables de la planification et de la programmation au MINPROFF afin de disposer d'une célérité dans la saisie du CDMT.

Difficultés de l'administration

Le MINPROFF a soulevé un bon nombre de préoccupations qui sont résumées ainsi qu'il suit :

- Les maires ne s'impliquent pas dans la phase de planification et programmation des besoins en investissement public mais dès que la ressource est disponible à leur niveau, ils en ont fait une nouvelle orientation qui ne cadrent pas souvent avec la planification qui a été faite et les besoins qui avaient été remontés depuis la base ;

- La non maitrise par les personnels du MINPROFF des notions de Lignes de référence et des Mesures nouvelles ;

- La difficulté à se projeter sur 2022-2023 au regard de l'impact que l'environnement économique, social, politique du Cameroun;
- La modicité des moyens du MINPROFF ne permet pas d'acquérir du matériel roulant, la dernière acquisition de voitures de service datant de 2011. De même, la plupart des ordinateurs dont dispose le MINPROFF n'ont pas de camera intégrée or le contexte sanitaire actuel exige de travailler davantage en mode vidéo conférence, d'où la nécessité d'acquérir des caméras et d'acheter des ordinateurs avec caméras intégrés;

- Le MINPROFF voudrait exceptionnellement ramener toutes les tâches d'équipement des CPF en ligne de référence sachant que leur opérationnalisation dépend fortement de leur équipement. Mais les constructions restent bel et bien des mesures nouvelles ;

- Les responsables du MINPROFF autre que le DAG ne dispose pas de compte PROBMIS. En plus, le DAG ne peut pas créer un compte dans le volet programmation mais peut uniquement le faire pour l'exécution.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5/5	10/10	10/10	69/75	93,5/100

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	9.000 000	9 000 000	0	9 300 000	9 100 000	-200 000	9 300 000	9 100 000	-200 000
Autres dépenses de personnel	100.000	167 500	67 500	100 000	181 395	81 395	100 000	181 395	81 395
Bourses et stages	200.000	200 000	0	200 000	765 000	565 000	200 000	476 500	276 500
Biens et services	3.800.000	4 684 260	1 084 260	3 900 000	6 204 359	2 604 359	3 600 000	6 477 022	2 877 022
Total Fonctionnement	13.100.000	14 051 760	1 151 760	13 400 000	16 250 754	3 050 754	13 200 000	16 234 917	3 034 917
RIO	11.100.000	4 987 935	-6 112 065	12 700 000	5 697 353	-9 102 647	14 800 000	4 245 808	-10 554 192
FINEX	200 000	200 000	0	200 000	200 000		200 000	200 000	
PLANUT		14 411 000	14 411 000		13 250 000	13 250 000		13 250 000	13 250 000
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	11 300 000	19 598 935	8 098 935	12 900 000	19 147 353	4 147 353	15 000 000	17 695 808	2 695 808
Total	24 300 000	33 650 695	9 250 695	26 300 000	35 398 107	7 198 107	28 200 000	33 930 725	5 730 725

La programmation des dépenses pour catégories : Autres dépenses de personnel ; Biens et services et Plan d'urgence triennal connaissent une évolution positive, largement supérieure au cadrage budgétaire à moyen terme. Ces dépassements s'expliquent principalement par la volonté d'opérationnaliser de manière efficace les activités liées au Plan Triennal Spécial Jeune ; au projet Youth Connect et enfin les activités de sensibilisation des jeunes sur la COVID 19.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique
   De l'exploitation du CDMT du MINJEC, il ressort que les programmes et les actions sont restés stables mais les tâches des activités ont connu quelques modifications. Par ailleurs, les cibles de l'année 2023 n'ont pas été renseignées.

2. La pertinence et cohérence des activités et maturité des projets/activités
   Les activités programmées sont issues du rapport de revue des activités.
   Le MINJEC a tenu des sessions de validation des projets d'investissement public pour les projets de moins de 100 millions. Les documents relatifs aux projets de plus de 100 millions ont été transmis au MINEPAT pour validation. Toutefois, quelques tâches qui figurent dans le CDMT sans visas disposent déjà de tous les éléments de maturité. En principe, les mentions visa pourront être apposées d'ici la validation du CDMT ajusté.

3. Pertinence de la programmation triennale
   Le MINJEC ne dispose pas de projets bénéficiant d'autorisation d'engagement pluriannuel et des autres projets dits 'pluriannuels'. Il est dans une dynamique qui consiste à construire et équiper des CMPJ à hauteur de 60 millions par an pour chacune des localités choisies.

   Pour ce qui est du PTSJ, les échanges ont été exhaustifs sur le manque de lisibilité pour ce qui est de l'opérationnalisation dudit plan. On ne parle plus de la maturation de ses activités mais plutôt

de l'accélération du processus de leur mise en œuvre. Or, les sectoriels du MINEPAT et du MINFI ne disposent pas de la situation à date de cette mise en œuvre (rapports ; taux d'exécution ; Baseline ; prévisions ; projections ; contraintes ; risques).

S'agissant de l'élaboration du document de programmation des dépenses répétitives, le MINJEC s'est lancé dans ce travail qui permettra à long terme, d'avoir une meilleure lisibilité sur les dépenses génériques et spécifiques à son administration. Toutefois, les responsables du MINJEC ont relevé le fait que les notifications du CBMT pour les biens et services sont restés stables sur plus de cinq ans d'où la difficulté de réellement adresser les besoins qui seront répertoriés dans ledit document.

S'agissant de l'accompagnement du MINJEC en matière de décentralisation, environ 1,5 milliards de son enveloppe budgétaire est destinée aux ressources transférées aux CTD. Ces ressources servent principalement à la construction et l'équipement des CMPJ.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées:

1. Elaborer un tableau de bord et un cadre logique qui permettront de suivre l'exécution et la performance du PTS JEUNE;
2. Faire une priorisation en interne des activités du PTSJ à mettre en œuvre pour ne pas faire exploser le cadrage ;
3. Travailler avec les responsables de programme dans l'optique de disposer de cibles réalistes et cohérentes avec le rapport annuel de performance ;
4. Envisager le transfert de ressources aux CTD en lien avec la mise en œuvre des activités du PTSJ ;
5. Faire ressortir le montant de FCFA 1 200 000 000 du budget d'investissement public du MINJEC qui est alloué à la mise en œuvre des activités de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).

Difficultés de l'administration

La difficulté majeure que rencontre le MINJEC est la saisie du CDMT dans l'application PROBMIS. Les retours de l'administration sont entre autres :

- les mises à jour très fréquentes de l'application;
- les lenteurs liées à la saisie dans l'application et pour imprimer les documents;
- les informations saisies dans l'application se retrouvent très souvent introuvables d'où l'obligation de les ressaisir;
- Certaines informations non saisies par l'administration se retrouvent par défaut ou erreurs dans le CDMT.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	09/10	69/75	92/100

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES (MINAS)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 200 000	2 960 000	-240 000	3 300 000	3 025 000	275 000	3 300 000	3 040 000	-260 000
Autres dépenses de personnel	300 000	311 480	11 480	300 000	309 980	9 980	300 000	309 980	9 980
Bourses et stages	200 000	210 000	10 000	200 000	205 000	5 000	200 000	205 000	5 000
Biens et services	3 800 000	3 832 150	32 150	3 900 000	3 870 750	29 250	3 500 000	3 673 750	173 750
Total Fonctionnement	7 500 000	7 313 630	187 000	7 600 000	7 410 730	189 270	7 300 000	7 228 730	-71 270
RIO	3 300 000	9 620 001	6 120 001	3 800 000	5 801 540	2 001 540	3 800 000	4 468 449	
FINEX	400 000	24 950 621	24 550 621	400 000	13 102 548	12 702 548	400 000	400 000	
PLANUT									
C2D									
CAN									
Total Investissement	3 700 000	34 570 622	30 670 622	4 200 000	18 904 088	14 704 088	4 200 000	4 868 449	668 449
Total	11 200 000	41 884 252	30 684 252	11 800 000	26 314 818		11 500 000	12 097 179	597 179

Les dépenses sur le triennat sont relativement stables, mais les dépenses d'investissement explosent le cadrage budgétaire à moyen terme à hauteur de FCFA 30 670 622 000. Ce dépassement se justifie par la programmation des dépenses des projets FINEX. Il s'agit principalement du projet de rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées (CNRPH) de Maroua. Le partenaire s'est engagé à mettre à disposition FCFA 24 400 621 000 en 2021.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique

Les insuffisances observées dans le document ont été relevées. Nous pouvons citer : les programmes, les actions et les activités sont restés stables. Toutefois, les cibles pour l'année 2023 et les informations relatives aux cibles envisageables n'ont pas été renseignées. De même, la majorité des actions des différents programmes n'ont pas été présentées. Par ailleurs, les estimations pour l'année 2020 devront être actualisées pour plus de cohérence avec le contexte sanitaire que traverse le Cameroun.

Chaque année, les administrations sont invitées à intégrer des commentaires pouvant justifier les taux d'exécution financière des programmes et actions. Cette insuffisance a été également relevée pour le MINAS.

2. La maturité des projets/activités

Le MINAS s'est conformé au processus de maturation des projets d'investissement public. A cet effet, il a tenu des sessions du Comité de maturation des projets. Toutefois, il a été observé que quelques projets ont été programmés sans visa de maturité et sans inscription préalable dans la banque des projets. C'est le cas du *projet de construction et réhabilitations pour la modernisation de l'ICE de Maroua*. Les éléments de maturité du volet construction sont en cours de validation.

3. La pertinence de la programmation triennale

La programmation en ligne de référence et en mesures nouvelles respecte les principes mentionnés dans le guide d'élaboration des CDMT. Dans le cas du MINAS, les dépenses en mesures nouvelles dépassent

les dépenses en ligne de référence à hauteur de FCFA 32 238 174 000. Ce dépassement s'explique par la volonté du MINAS de financer les projets à financement extérieur.
De ce fait, la programmation financière du MINAS n'est pas réaliste par rapport au CBMT, en particulier en termes d'investissement.
Par ailleurs, le MINAS dispose de nouvelles autorisations d'engagement pluriannuelles sur le triennat 2021-2023. Les dépenses répétitives quant à elles sont en cours de consolidation dans un document de programmation.

Pour finir, le MINAS est engagé dans le processus de décentralisation des compétences et des ressources au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées, afin de s'arrimer à la loi sur la décentralisation. Elle envisage également faire une programmation des activités en lien avec la crise sanitaire.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Programmer les ressources internes ordinaires (RIO) à hauteur de FCFA 500 000 000 pour le financement du projet de rénovation du CNRPH et initier une demande supplémentaire à l'attention du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
2. Actualiser la programmation financière afin de respecter le cadrage budgétaire communiqué ;
3. Actualiser la banque des projets d'investissement public afin de s'arrimer au principe selon lequel tous les projets programmés sont issus de la Banque ;
4. Finaliser la saisie des données dans l'application PROBMIS pour disposer d'un CDMT bien renseigné.

Difficultés de l'administration

Le MINAS rencontre quelques difficultés :
- L'impossibilité pour les responsables du niveau central de capter les informations relatives à l'exécution financière au niveau déconcentré ;
- Les lenteurs de l'application PROBMIS, qui ne facilite pas la célérité dans la saisie du CDMT.
- L'insuffisance des ressources budgétaires en rapport avec les besoins de financement des activités des programmes opérationnels.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	10/10	8/10	72/75	95/100

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 300 000	1 300 000	0	1 400 000	1 400 000	0	1 400 000	1 400 000	0
Autres dépenses de personnel	200 000	215 208	15 208	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0
Bourses et stages	100 000	125 000	25 000	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0
Biens et services	3 100 000	3 140 000	40 000	3 100 000	3 100 000	0	3 100 000	3 100 000	0
Total Fonctionnement	4 700 000	4 780 208	80 208	4 800 000	4 800 000	0	4 800 000	4 800 000	0
RIO	800 000	813 165	13 165	900 000	931 128	31 128	900 000	945 687	45 687
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLANUT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Investissement	800 000	813 165	13 165	900 000	931 128	31 128	900 000	945 687	45 687
Total	5 500 000	5 593 373	93 373	5 700 000	5 731 128	31 128	5 700 000	5 745 687	45 687

Le cadrage budgétaire n'a pas été respecté sur le triennat à tous les niveaux par le MINTSS (Investissement, Fonctionnement et en grande masse). Ce dépassement est distribué dans les différents projets d'investissement à exécuter au MINTSS en 2021 et s'élève à 13 165 000 en 2021, à 31 128 000 en 2022 et 45 687 000 en 2023. Ce dépassement de manière globale, reste inférieur à 10%.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Le suivi de la performance

La difficulté à suivre la performance des programmes 541 et 543 du MINTSS a été relevée. En effet, les indicateurs de suivi formulés (Proportion de la population active intégrée dans le système de sécurité sociale en vigueur, Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINTSS) par le MINTSS dépendent grandement si non exclusivement de l'annuaire statistique de la CNPS qui est une structure indépendante bien qu'étant sous la tutelle dudit Ministère. Il est souvent difficile d'avoir les informations nécessaires au calcul des indicateurs de suivi des programmes, soit du fait des lenteurs administratives, soit du fait que la CNPS n'est pas tenue d'envoyer systématiquement les données aux MINTSS.

2. La faible harmonisation des données contenues dans le RAP 2019 et le CDMT initial

Nous observons une faible harmonisation des données contenues dans le CDMT initial et le RAP 20219. Par exemple la valeur de l'indicateur du programme 541 (tableau 1 page 15) affiche 5,01% alors que dans le RAP sa valeur est de 23 (page 13 du RAP).

3. Incohérence des données contenues dans le CDMT initial

Il a été identifié des données incohérentes dans le CDMT. Par exemple nous avons des taux d'exécution supérieurs à 100%. Page 31 : tableau 5 nous avons 181,58% ; tableau 7 nous avons 117,63%, 170%, 113% tableau 10.

En outre, selon les données contenues dans le CDMT initial, les taux d'exécution du budget en 2019 sont faibles. On enregistre un taux de 46,21% pour le programme 541 et 60,88% pour le programme 542. Cette tendance à sous consommer le budget se dessine à nouveau en 2020 car rendu à juin 2020, le CDMT initial

affiche des taux d'exécution très faibles. On enregistre 11,04% pour le programme 541, 16,97% pour le programme 542.

4. La programmation en AE/CP

La programmation en AE et CP pour le projet Construction de la DDTSS du MAYO-REY à TCHOLLIRE posait problème car l'AE et le CP sont reconduit toutes les deux années.

5. La programmation en LR/MN

Au MINTSS tous les salaires ont été programmés en LR. Il s'est posé le problème de prise en charge des nouvelles recrues dont les salaires doivent être logés en MN.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Le suivi de la performance

Construire de nouveaux indicateurs que le MINTSS lui-même pourra suivre indépendamment de l'annuaire de la CNPS.

2. Harmonisation des données contenues dans le RAP 2019 et le CDMT initial

Mettre sur pied un groupe de relecture desdits documents et s'assurer de l'harmonisation des données contenues dans les deux documents.

3. Cohérence des données contenues dans le CDMT initial

S'assurer de la cohérence des données contenues dans le CDMT et se rapprocher du sectoriel MINFI et de l'informaticien pour comprendre l'origine des chiffres affichés et les corriger au besoin.

4. Programmation en AE/CP

Améliorer la programmation en AE/CP pour le projet Construction de la DDTSS du MAYO-REY à TCHOLLIRE.

5. Programmation en LR/MN

Améliorer la programmation en LR/MN des salaires.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	10/10	70/75	94/100

MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	43 800 000	43 799 998	*-2*	45 300 000	45 300 000	*-0*	45 300 000	45 300 000	*-0*
Autres dépenses de personnel	6 800 000	6 341 520	*-458 480*	7 000 000	76 000	*-6 924 000*	7 000 000	76 000	*-6 924 000*
Bourses et stages	600 000	600 000	*0*	600 000	600 000	*0*	600 000	600 000	*0*
Biens et services	51 600 000	142 859 414	*91 259 414*	52 000 000	179 357 590	*127 357 590*	52 000 000	186025 515	*134 025 515*
Total Fonctionnement	102 800 000	193 600 931	*90 800 931*	104 900 000	225 333 590	*127 101 515*	104 900 000	232 001 515	*127 101 515*
RIO	36 400 000	48 146 518	*11 746 518*	43 600 000	25 721 181	*-17 878 819*	43 600 000	23 107 944	*-20 492 056*
FINEX	65 900 000	51 606 491	*-14 293 509*	71 700 000	16 597 397	*-55 102 603*	71 700 000	4 213 590	*-67 486 410*
PLANUT	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
C2D	900 000	5 810 016	*4 910 016*	1 000 000	7 820 016	*6 820 016*	1 000 000	6 944 043	*5 944 043*
CAN	1 900 000	730 000	*-1 170 000*	0	0	*0*	0	0	*0*
Total Investissement	105 100 000	106 293 025	*1 193 025*	116 300 000	50 138 594	*-66 161 406*	116 300 000	34 265 577	*-82 034 423*
Total	207 900 000	299 893 956	*91 993 956*	221 200 000	275 472 184	*54 272 184*	221 200 000	266 267 092	*45 067 092*

Le dépassement de 91 993 956 000 FCFA en 2021 se justifie en grande partie par la programmation des activités de riposte à la pandémie de COVID 19 évaluées à 69 158 543 000 FCFA. Par ailleurs, le dépassement, hors mis activité de riposte COVID 19, est de 22 835 413 000 FCFA.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges ont porté sur les points suivants :

1. La cohérence avec le cadre stratégique ;
2. La pertinence et cohérence des activités ;
3. La maturité des projets/activités ;
4. La pertinence de la programmation triennale.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. En ce qui concerne la cohérence avec le cadre stratégique, il a été demandé au MINSANTE de bien relire son CDMT en vue d'élaguer d'éventuelles coquilles et de veiller à la cohérence des données qui y figurent avec les autres documents budgétaires ;
2. S'agissant de la pertinence et cohérence des activités, recommandation a été faite au MINSANTE de reformuler certaines de leurs activités qui s'apparentent aux tâches. Il s'agit notamment des activités relatives aux « campagnes de riposte en cas de menaces d'épidémies de rougeole », « Campagnes de vaccination contre la polio … », « Dépistage intégrée du Pian, … », « Dépistage des parasites … », etc. Aussi, de veiller à ce qu'une activité soit opérationnalisée par au moins deux tâches. Ce qui n'est pas le cas des activités suivantes : « Renforcement de la prise en charge des cas d'onchocercose et de filariose lymphatique » et « Renforcement de la prise en charge des cas de Pian, de la Leishmaniose, de la Lèpre et de l'ulcère de Buruli ».

Un projet important comme le « Projet de renforcement du système national de transfusion sanguine au Cameroun », devrait être mis au niveau des activités et non noyé dans les tâches.

3. Pour ce qui est de la maturité des projets/activités, il a été relevé que toutes les activités liées à la riposte COVID 19 portent la mention « Non visa ». Au vu du contexte qui prévaut, il a été recommandé que l'analyse de la maturité desdites activités, ô combien urgente, réponde à une procédure spéciale.
4. Relativement à la pertinence de la programmation triennale,
   - Au niveau des AEP en cours, chercher auprès de la Division des Ressources Financières les certificats et les transmettre au MINEPAT. Avec ces certificats, il est possible de savoir comment les AEP sont exécutés ;
   - Au niveau des projets FINEX, le MINEPAT mettra à disposition du MINSANTE le fichier des projets qui ont été examinés lors des Conférences de programmation des décaissements sur les projets à Financement Extérieur pour la période 2021-2023, pour s'assurer que tout a été programmé dans le CDMT ;
   - Par rapport aux activités de riposte au COVID 19 : 69 158 543 000 FCFA sont destinés aux activités liées au Covid 19 en 2021. Par ailleurs il a été demandé au MINSANTE d'ajouter la colonne « sources de financement » dans le tableau qui présente l'ensemble des interventions liées au Covid 19, et préciser lesdites sources ;

Difficultés de l'administration

La difficulté relevée par l'administration se résume comme suit :

- Un redéploiement des ressources de dans la nécessité de lutter contre la pandémie COVID ;
- Sur les FCP, les nouvelles directives de mobilisation de ces ressources ne sont pas encore bien assimilées par les responsables de projets, d'où le retard dans la mise à disposition des documents exigés par le Contrôle Financier ;
- Pour ce qui est des subventions, les bénéficiaires tardent à faire parvenir aux services compétents du MINSANTE les documents devant permettre leur engagement conformément aux dispositions de circulaire sur l'exécution du Budget ;
- En ce qui concerne les FINEX (65% de tout le BIP), leur mobilisation n'a pas pu être captée car la remontée des informations au niveau des programmes et projets relevant du MINSANTE n'est pas effective.
- L'instabilité de l'application PROBMIS, qui n'a pas permis au MINSANTE non seulement de faire une programmation réaliste les dépenses d'investissement, mais aussi, d'insérer dans le dispositif certaines informations importantes telles que les tableaux relatifs à : l'exécution financière des dépenses des projets bénéficiant des AE pluriannuelles, la programmation des subventions destinées aux établissements publics et les interventions prioritaires.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	9,5/10	9/10	68/75	91,5/100

MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	11 000 000	11 000 000	0	11 400 000	11 400 000	0	11 400 000	11 400 000	0
Autres dépenses de personnel	300 000	391 500	91 500	300000	399100	99100	300000	100000	0
Bourses et stages	100 000	100 000	0	100000	100000	0	100000	100000	0
Biens et services	81 00 000	8100000	0	8200000	8200000	0	8200000	8200000	0
Total Fonctionnement	19500000	19591500	91500	20000000	20099100	99100	20000000	20099100	99100
RIO	1900000	1900232	232	2100000	1 235 328	-864 672	2100 000	360935	-1739065
FINEX	44600000	44600000	0	39800000	25400000	-14 400 000	398 000 00	7 784 000	-32 016 000
PLANUT	0		0	0		0	0		0
C2D	0		0	0		0	0		0
CAN	5600000	5643895	43895	0	13088362	13088362	0	1394000	1394000
Total Investissement	52100000	52144127	44127	41900000	39723690	-2176310	4190000	9538935	-32361065
Total	71 600 000	71 356 627	-135 627	61 900 000	59 822 790	-2 077 210	61 900 000	2 963 8035	-32 261 965

La projection des dépenses du MINSEP est réaliste par rapport au CBMT en 2021. Pour les deux autres années (2022 et 2023) l'inscription des projets se poursuit afin d'ajuster les demandes aux CBMT respectifs, les écarts les plus importants sont observés à la catégorie FINEX.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données inscrites : en termes de projection des cibles des programmes dans le triennat. En effet, il été a observé plusieurs valeurs aberrantes dans le cadre logique des programmes.
4. La cohérence des données inscrites : en termes de bilan financier, ici également il a été observé plusieurs valeurs aberrantes dans le rendu de l'exécution financière.
5. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. 38 nouvelles tâches d'investissement programmées pour 2021 ne disposaient pas de visa de maturité. La difficulté présentée par le MINSEP est que la commission interne de maturation des projets d'investissement a été récemment officiellement validée et mise en place, par conséquent plusieurs projets ne disposent pas encore de leur visa de maturité, bien que tous les éléments de maturité soient disponibles.
6. La cohérence de la projection des dépenses : en termes de LR et MN. Ex : plusieurs réhabilitations d'une durée annuelle sont inscrites en LR.
7. Les projets FINEX. Les Acteurs de la chaîne d'élaboration des documents budgétaires du MINSEP ont toujours présenté la difficulté du suivi financier des grands projets FINEX de la CAN, notamment les stades d'Olembé, de Japoma, de Roundé-Adja de Garoua etc., ledit suivi étant fait par d'autres instances.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Joindre à l'indicateur du programme 212 la liste qui spécifie le type d'infrastructure à construire assortie de toutes ses composantes ; (Recommandation des CEPB-PA 2019 non prise en compte et qui a été reconduite) ;
2. Corriger les données affichées par le système Probmis concernant le bilan financier (montant et taux) pour afficher le bon niveau d'exécution. Cet exercice sera fait en collaboration avec leur Sectoriel du MINFI ;
3. S'assurer que les valeurs des réalisations en 2019 correspondent aux valeurs du RAP 2019 ;
4. Finaliser le processus de maturation des nouvelles tâches inscrites ;
5. Améliorer la projection en LR et MN des dépenses liées aux salaires et certains projets nouveaux ;
6. Respecter les principes de programmation triennale des dépenses en AE et CP ;
7. Poursuivre la saisie pour les années 2022 et 2023 de manière à respecter le cadrage.

Difficultés de l'administration

Les difficultés suivantes ont été relevées par l'administration :

- Difficulté au niveau du fonctionnement effectif du comité interne de maturation ;
- Difficulté avec le système Probmis dans la saisie.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	9/10	2/10	68,5/75	83,5/100

VII. PRESENTATION DU SECTEUR DES INDUSTRIES ET SERVICES

Dans le secteur Industries et Services, les administrations qui concentrent le plus de ressources restent le MINMINDT et le MINPMEESA. En outre, le MINCOMMERCE et le MINAC présentent des besoins parfaitement cadrés au CBMT, contrairement aux autres administrations dont les prévisions du CDMT ne sont pas conformes aux contraintes du CBMT.

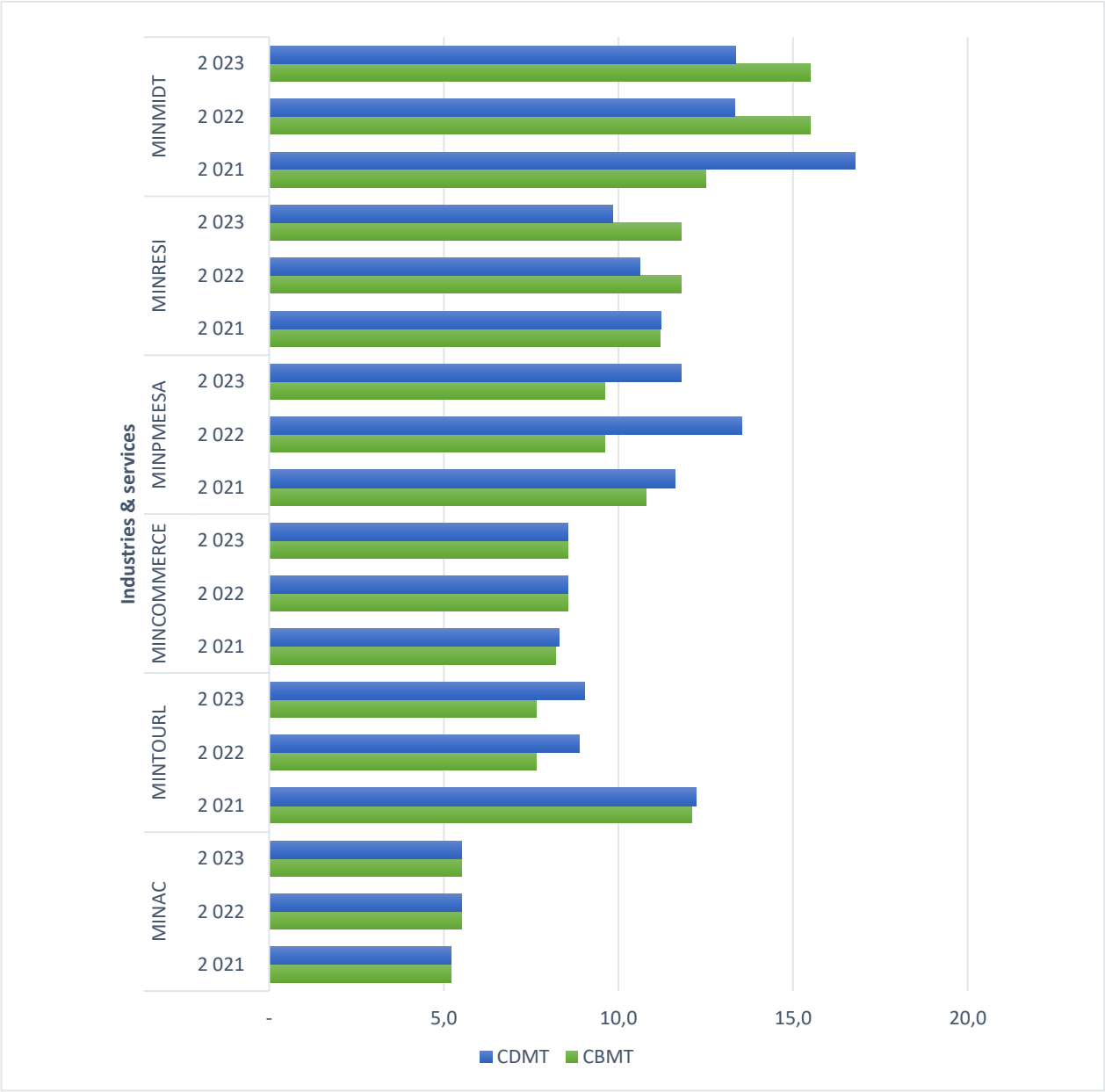

Graphique 7 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Industries et Services (en milliards de FCFA)

Par ailleurs, en dehors du MINRESI dont les prévisions budgétaires sont relativement supérieures aux dépenses prévisionnelles sur le triennat, d'autres administrations telles que le MINPMEESA et le MINTOURL ont des dépassements budgétaires importants. Concernant le MINPMEESA, les dépenses de l'année 2022 se situent à 13,5 milliards de FCFA, en nette augmentation de 16,4% relativement à 2021. Ces dépenses diminuent de la même proportion en 2023.

A côté de cette évolution instable, les évolutions des dépenses des autres administrations telles que le MINRESI, le MINMIDT et le MINTOURL sont en nette diminution au cours de la période triennale 2021-2023, passant respectivement de 11,2 milliards à 9,9 milliards en 2021; de 16,8 milliards à 13,4 milliards en 2022 et de 12,2 milliards et 9 milliards en 2023; soient des baisses moyennes annuelles respectives de 4%, 7% et 10% sur le triennal.

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	2 600 000	2 310 000	-290 000	2 700 000	2 210 000	-490 000	2 700 000	2 210 000	-490 000
Autres dépenses de personnel	400 000	854 000	454 000	400 000	867 000	467 000	400 000	847 000	447 000
Bourses et stages	100 000	120 000	20 000	100 000	130 000	30 000	100 000	130 000	30 000
Biens et services	3100 000	6 179 500	3 079 500	3 200 000	6 610 500	3 410 500	3 000 000	6 578 500	3 578 500
Total Fonctionnement	6 200 000	9 463 500	3 263 500	6 400 000	9 817 500	3 417 500	6 200 000	9 765 500	3 565 500
RIO	3 900 000	3 873 855	-26 145	4 500 000	3 516 500	-983 500	9 800 000	3 595 697	-6 204 303
FINEX	2 400 000	3 436 690	1 036 690	4 600 000	0	-4 600 000	4 600 000	0	-4 600 000
PLANUT	0	0		0			0		
C2D	0	0		0			0		
CAN	0	0		0			0		
Total Investissement	6 300 000	7 310 545	1 010 545	9 100 000	3 516 500	-5 583 500	14 400 000	3 595 697	-10 804 303
Total	12 500 000	16 774 045	4 274 045	15 500 000	13 334 000	-2 166 000	20 600 000	13 361 197	-7 238 803

Nous notons globalement un dépassement de 4,274 milliards en 2021, et des marges respectives de -2,166 et -7,239 milliards en 2022 et 2023. En dehors de la grande masse salaires qui est en dessous du cadrage, toutes les autres grandes masses connaissent des dépassements sur le triennat.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

- La cohérence du cadre logique ;
- La pertinence et la cohérence des activités ;
- La maturité des projets ;
- La pertinence de la programmation triennale.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Relativement à la cohérence du cadre logique,
   - Reformuler les intitulés des activités qui ne sont pas cohérents avec les tâches qui s'y rapportent (à reformuler l'activité 04 de l'action 04 du programme 377, page 99, en y ajoutant équipement dans l'intitulé) ;
   - Améliorer la qualité des indicateurs des programmes.
2. Par rapport à la maturation des projets, dresser la liste de nouveaux projets à inscrire dans le budget de l'exercice 2021, qui n'ont pas encore reçu de visa de maturité ;
3. Sur la pertinence de la programmation :
   - Vérifier que tous les arriérés ont été pris en compte en 2020, comme souhaité sinon prendre en compte le reste dans la programmation 2021 ;
   - Faire ressortir de façon claire dans le CDMT, la liste des activités relatives au PDI ainsi que celles liées à la Covid19.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées, il y a lieu de relever :

- la coupe budgétaire induite par le collectif budgétaire, qui a fait perdre des crédits budgétaires au MINMIDT ;
- les indicateurs actuels ne sont pas pertinents pour rendre compte de la performance des programmes, surtout en ce qui concerne leur mode de calcul ;
- l'instabilité de l'application PROBMIS, qui n'a pas permis de faire apparaître plusieurs opérations (tâches, etc...).

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4,5 /5	07 /10	10/10	55/75	76,5 /100

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 300 000	1300000	0	1400000	1400000	0	1400000	1400000	0
Autres dépenses de personnel	300000	320500	20500	300000	337500	37500	300000	360000	60000
Bourses et stages	100000	150000	50000	100000	140000	40000	100000	140000	40000
Autres Biens et services	4500000	5140180	640180	4600000	5294965	694985	4600000	4280175	-319825
Total Fonctionnement	6300000	6910680	610680	6300000	7172465	872465	6300000	6180175	-119825
RIO	4300000	4151749	-148251	3200000	5800000	-470000	3200000	5615000	2415000
FINEX	-			-			-		
PLANUT	-			-			-		
C2D	300000	550000	250000	-	550000		-	-	
CAN	-			-			-	-	
Total Investissement	4600000	4701749	101749	5200000	5880000	680000	5200000	5615000	415000
Total	10 900 000	11 612 429	712 429	11 500 000	13 052 465	1 252 465	11 500 000	11 795 175	295 175

La demande additionnelle de ressources sollicitée est de 712 429 000 FCFA dont 610 680 000FCFA en fonctionnement (Autres dépenses de personnel 20 500 000 FCFA, bourses et stages 50 000 000 FCFA, Autres biens et services 640 180 000 FCFA) et 250 000 000FCFA en C2D pour la tâche « subvention d'investissement au Programme TRANSFAGRI ».

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence avec le cadre stratégique : Les insuffisances observées dans le document ont été relevées. Les programmes, les actions et les activités sont restés stables. Les estimations pour l'année 2020 devront être actualisées pour plus de cohérence avec le contexte sanitaire que traverse le Cameroun

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement. Sept (07) nouvelles tâches d'investissement ont été programmées pour 2021 et ne disposent pas de visa de maturité. Les nouvelles tâches enregistrées n'ont pas eu de visa parce que les documents sont arrivés tardivement et les visas seront apposés une fois ces derniers examinés.

3. La pertinence de la programmation : La programmation en ligne de référence et en mesures nouvelles respecte les principes mentionnés dans le guide d'élaboration des CDMT.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Le MINPMESA doit s'assurer que toutes les tâches programmées en 2021 ont un visa : tenir effectivement les sessions d'examen de la maturité des nouveaux projets, et leur accorder le visa de maturité le cas échéant avant leur programmation en 2021 dans le CDMT ;
- Supprimer tous les projets de fonctionnement inscrits dans la banque des projets ;

- Le tableau de programmation des subventions aux établissements publics doit être renseigné ;

Difficultés de l'administration

En matière de contractualisation
Le principe du moins disant qui querelle avec la budgétisation véritable des coûts de la plupart des activités.

En matière d'exécution physique des projets
- Retards liés à la faible capacité financière des prestataires ;
- Abandon des chantiers ;
- Retards liés aux conditions climatiques notamment pour les constructions.

En matière de suivi de l'exécution des projets :
- Insuffisance de moyens matériels, financiers et techniques ;
- Les blocages de précaution des crédits de l'ordre de 20% sur les indemnités de mission et les carburants et lubrifiants qui viennent amoindrir davantage les budgets pourtant insuffisants ;
- Le règlement tardif des prestations réalisées (traitement des décomptes).

En matière de collaboration intra administrative
- Retards pour obtenir la non objection en matière de virements de crédits du BIP ;
- Les procédures d'engagements longues et pénibles : la mise en application de la circulaire ou des instructions du MINFI présente des complications certaines ; à l'instar des demandes d'autorisations de déblocages de crédits; l'exécution des subventions, les conditionnalités rudes dans le processus de déblocage des fonds, en particulier la contrainte des quotas trimestriels et les lenteurs administratives qui handicapent considérablement l'exécution des activités ;
- Dysfonctionnements de l'application PROBMIS ;
- Exigence d'une contrepartie financière pour l'élaboration des plans et devis.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	8/10	8/10	67/75	87/100

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 300 000	1 277 000	*-23 000*	1 400 00	1 335 000	*-65 000*	1 400 00	1 386 000	*-14 000*
Autres dépenses de personnel	200 000	229 000	*29 000*	200 000	223 000	*23 000*	200 000	226 000	*26 000*
Bourses et stages	200 000	195 000	*-5 000*	200 000	195 000	*-5 000*	200 000	195 000	*-5 000*
Biens et services	2 000 000	2 126 750	*128 750*	1 900 000	1 938 807	*38 807*	1 900 000	2 035 276	*135 276*
Total Fonctionnement	3 600 000	3 827 750	*129 750*	3 700 000	3 691 807	*-8 193*	3 700 000	3 842 277	*142 277*
RIO	2 800 000	2 800 000	-	5 200 000	5 200 000	-	5 200 000	5 200 000	-
FINEX	-		-	-		-	-		-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	5 600 000	5 600 000	-	-	0	-	-	-	-
Total Investissement	8 400 000	8 400 000	-	5 200 000	5 200 000	-	5 200 000	5 200 000	-
Total	12 000 000	12 227 750	*129 750*	8 900 000	8 891 807	*-8 193*	8 900 000	9 042 277	*142 277*

La projection des dépenses du MINTOURL est réaliste par rapport au CBMT.

- La demande additionnelle de ressource sollicitée est de 129 750 000 FCFA. Cette somme est repartie ainsi de suite : Autres dépenses de personnel 29 000 000 FCA, Autres biens et services 128 750 000 FCFA.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence des données inscrites en termes de réalisation 2019 dans le CDMT avec celles du RAP 2019. Ce point fait suite à la vérification de la mise en œuvre des recommandations des CEPB-PA au MINTOURL.

2. La maturation des nouvelles tâches d'investissement : il s'agissait de s'assurer que toutes les tâches programmées en 2021 ont un visa de maturité.

3. La programmation des dépenses répétitives. Les dépenses répétitives n'ont pas étés documentées de manières exhaustives et selon le format attendu. Les dépenses concernant le matériel informatique sont les seules dépenses qui ont été prises en compte par le MINTOURL.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Veiller à la cohérence des données inscrites en termes de réalisation dans le CDMT avec celles du RAP.
- Prendre en comte les dépenses répétitives dans la programmation 2021-2023.
- Revoir la mise en forme du tableau 4.3 au chapitre 4.
- Supprimer les doublons dans PROBMIS et agréger les certains projets.

Difficultés de l'administration

- Au moment de la notification de l'enveloppe globale du budget de l'année N, très souvent des choix des projets sont opérés et leurs coûts fixés par d'autres instances décisionnelles, sans concertation préalable avec le MINTOURL, remettant en cause la programmation triennale des projets contenus dans le CDMT. Ce qui amène à refondre pratiquement tout le CDMT pour tenir compte de ces nouvelles priorités en matière des projets d'investissement ;
- la mercuriale et le Plan de Travail Annuel (PTA) ne prennent pas en compte les unités physiques spécifiques au secteur du tourisme et des loisirs. Ce qui ne permet pas l'exécution des tâches programmées, car les unités physiques retenues et inscrites sur les cartons ne coïncident pas avec la nature des projets touristiques et des loisirs à réaliser sur le terrain. Pourtant, celles-ci ont été définies de manière concertée entre le MINEPAT et le MINTOURL.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	8/10	8/10	61/75	82/100

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	5 700 000	5 700 000	0	5 900 000	5 900 000	0	5 900 000	5 900 000	0
Autres dépenses de personnel	200 000	293 000	93 000	200 000	328 000	128 000	200 000	332 000	132 000
Bourses et stages	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0
Biens et services	2 100 000	2 022 900	-22 900	2 100 000	2 092 400	-7 600	2 100 000	1 840 900	-259100
Total Fonctionnement	8 100 000	8 115 900	70 100	8 300 000	8 420 400	120 400	8 300 000	8 172 900	-127 100
RIO	3 100 000	3 100 000	0	3 500 000	2 181 316	-1 418 316	3 500 000	1 677 685	-1 922 315
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	3 100 000	3 100 000	0	3 500 000	2 181 316	-1 418684	3 500 000	1 677 685	-1 922 315
Total	11 200 000	11 215 000	70 100	11 800 000	10 601 716	-1 298 284	11 800 000	9 850 585	-2 049 415

L'analyse de la programmation du MINRESI laisse apparaitre un dépassement d'environ 70 millions en 2021. Ce dépassement est essentiellement porté par les autres dépenses de personnel. Pareil en 2022 où nous avons un dépassement de 128 millions de FCFA.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. Cohérence avec le cadre stratégique : en effet, les cibles et les sources de vérifications n'ont pas été entièrement renseignées, le MINRESI devrait également se rassurer que les cibles sont réalistes et s'assurer de la cohérence des données inscrites dans le CDMT avec celles du RAP.
2. Maturité : des tâches (16) sans visa ont été programmées en 2021 et ce, parce que la session du comité interne de maturation ne s'est pas encore tenue.
3. La programmation : presque tout le budget du MINRESI est en ligne de référence pourtant il n'y a pas d'AEP dans cette administration.
4. Les subventions accordées aux Etablissements Publics ne sont pas perceptibles dans le tableau réservé à cet effet.
5. Les observations sur la banque des projets n'ont pas été prises en compte : certains projets sont à supprimer, il faut agréger d'autres (comme les acquisitions de véhicules ou de matériels qui se répètent).

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Revoir le grand tableau du premier chapitre qui prend beaucoup d'espace ;
2. Revoir les cibles et compléter dans le tableau du cadre logique les sources de vérifications et s'assurer que les indicateurs et cibles sont cohérents avec ceux du RAP;

3. La session du comité interne de maturation doit se tenir le plus tôt possible pour que toutes les tâches programmées en 2021 aient un visa de maturité ;
4. Revoir la programmation en ligne de référence et en mesures nouvelles (Bourses et Stages en mesures nouvelles, achat de véhicule en mesures nouvelles) ;
5. Se projeter dans la programmation car le MINRESI peine à absorber les ressources en 2022 ;
6. Supprimer les tâches de fonctionnement inscrites dans la banque. Exemple : dans le programme 260, action 02 on a la tâche suivante : Edition de la feuille d'Edéa au 1/200 000.

Difficultés de l'administration

Dans le cadre de l'exécution des budgets 2019 et 2020, le MINRESI a rencontré plusieurs difficultés au rang desquelles nous pouvons relever :

- La non prise en compte du Comité National de Développement Technologique dans la liste des EPA du MINRESI enregistrée dans de l'application PROBMIS ;
- La mise à disposition partielle des subventions aux instituts sous tutelle, qui a retardé l'exécution certains projets ;
- L'annulation des crédits de paiement de certains projets BIP 2020, qui ne contribue pas à l'atteinte des objectifs fixés ;
- Le budget insuffisant pour renouveler les équipements de recherche, déjà vétustes.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	8/10	8/10	62/75	83/100

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	1 300 000	1 300 000	-	1 300 000	1 300 000	-	1 300 000	1 300 000	-
Autres dépenses de personnel	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-	300 000	300 000	-
Bourses et stages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens et services	2 300 000	2 300 000	-	2 400 000	2 400 000	-	2 400 000	2 400 000	-
Total Fonctionnement	3 900 000	3 900 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
RIO	1 300 000	1 300 000	-	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
FINEX	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C2D	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAN	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Investissement	1 300 000	1 300 000	-	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
Total	5 200 000	5 200 000	-	5 500 000	5 500 000	-	5 500 000	5 500 000	-

Le MINAC est cadré au CBMT sur les trois années. Toutefois, il sollicite pour l'exercice 2021, un appui spécial de 9 milliards de FCFA (neuf milliards de FCFA) pour réaliser les études ci-après :

- *Projet de Construction de la Cité de l'Emergence ;*
- *Projet de Réhabilitation et Aménagement du Site d'esclavage de Bimbia ;*
- *Poursuite de la Construction du Palais des Arts et de la Culture ;*
- *Poursuite des travaux de construction de 10 Maisons de la Culture*
- *Mise en place du projet de Structuration du Mouvement Artistique et Culturel en Fédérations ;*
- *Projet d'élaboration d'un plan de développement du sous-secteur Arts et Culture.*
- *Prise en charge du fonctionnement des structures rattachées.*

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- La cohérence avec le cadre stratégique ;
- La pertinence et cohérence des activités ;
- La maturité des projets/activités ;
- La pertinence de la programmation triennale.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. En ce qui concerne la cohérence avec le cadre stratégique, il a été demandé au MINAC de :
   - Relire son CDMT en vue d'élaguer d'éventuelles coquilles ;
   - Veiller à ce que les chiffres écrits à la main soient traduits dans le dispositif PROBMIS ;
   - Finaliser le RAP et veiller à la cohérence de ses données avec celles du CDMT.

2. S'agissant de la pertinence et cohérence des activités, recommandation a été faite de travailler en vue de faire ressortir l'importance que revêt la culture dans une économie comme la nôtre.

3. Pour ce qui est de la maturité des projets/activités, au total 14 projets programmés dans le CDMT du MINAC portent la mention « Non visa ». De même, le MINAC n'a pas pris part aux travaux sur l'apurement de la banque cette année. A cet effet, recommandation a été faite de :

- Poursuivre les travaux d'apurement de la banque en lien avec la Cellule de la Centralisation des Projets ;
- Convoquer en urgence le Comité Interne de Maturation pour statuer sur les projets qui n'ont pas encore le visa.

4. Relativement à la pertinence de la programmation triennale,
   - par rapport à la programmation des dépenses répétitives,
     - poursuivre les travaux, et élargir au niveau des services déconcentrés ;
     - transmettre par voie officielle le fichier ;
   - par rapport aux activités de riposte au COVID 19, des actions sont menées à travers certains pôles artistiques mis en place par le MINAC, notamment :
     - le pôle tradi-thérapeutes, avec la solution de Mgr KLEDA ;
     - le pôle mode et design, avec la conception et la production des masques de protection répondant aux normes en vigueur ;
     - le pôle art et multimédia, avec la digitalisation des productions musicales, cinématographiques, etc.

Difficultés de l'administration

Les difficultés relevées par l'administration se résument comme suit :

- Insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines ;
- Insuffisance de ressources financières ;
- Dispositif d'information statistique inopérant ;
- Faible connaissance des mécanismes d'exécution du budget : la situation financière du Ministère est fortement problématique compte tenu de la faiblesse des moyens mis à disposition par l'enveloppe budgétaire. A titre d'exemple, il est difficile de faire fonctionner en l'état actuel des ressources, les délégations départementales et à cela s'ajoute des problèmes liés à l'inadéquation entre les objectifs assignés au département et les moyens attribués ; les mécanismes de régulation de l'activité budgétaire, et l'étroitesse des quotas nécessitent un recadrage
- L'instabilité de l'application PROBMIS qui n'a pas permis au MINAC d'insérer dans le dispositif certaines informations importantes telles que les tableaux relatifs à : l'exécution financière des dépenses des projets bénéficiant des AE pluriannuelles, la programmation des subventions destinées aux établissements publics et les interventions prioritaires.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4/5	10/10	6/10	74/75	95/100

MINISTERE DU COMMERCE (MINCOMMERCE)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	3 199 999	3 199 999	0	3 300 000	3 300 000	0	3 300 000	3 300 000	0
Autres dépenses de personnel	714 535	718 659	4 124	720 535	724 659	4 124	720 535	729 659	9 124
Bourses et stages	108 999	134 148	25 149	108 999	112 005	3 006	108 999	109 375	376
Biens et services	2 412 000	2 458 096	46 096	2 412 000	2 418 196	6 196	2 412 000	2 414 996	2 996
Total Fonctionnement	6 435 533	6 510 902	75 369	6 541 534	6 554 860	13 326	6 541 534	6 554 030	12 496
RIO	1 749 999	1 779 699	29 700	1 999 999	2 000 449	450	1 999 999	2 000 146	147
FINEX	-			-			-		
PLANUT	-			-			-		
C2D	-			-			-		
CAN	-			-			-		
Total Investissement	1 749 999	1 779 699	29 700	1 999 999	2 000 449	450	1 999 999	2 000 146	147
Total	8 185 532	8 290 601	105 069	8 541 533	8 555 309	13 776	8 541 533	8 554 176	12 643

L'analyse de la programmation du MINCOMMERCE laisse apparaitre un dépassement d'environ 105 millions en 2021, près de 13 millions en 2022 et près de 12 millions en 2023. Ce dépassement s'observe plus dans le fonctionnement.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : il est resté globalement stable par rapport à l'année précédente, avec cependant quelques réajustements des activités, des réalisations et des cibles. En effet, de manière spécifiques, les cibles ont été revues pour toutes les actions et pour tous les programmes.
2. La pertinence et la cohérence des activités : par rapport à 2019, les activités ont connu de légères modifications avec l'ajout de quelques nouvelles et le retrait de certaines pour une meilleure cohérence des actions. À titre d'illustration nous avons par exemple dans l'action 3 du programme 286 une nouvelle activité qui est « le renforcement des capacités en infrastructures et équipement métrologiques ».
3. La maturité des projets : certains projets (03) nouveaux programmés n'ont pas encore obtenu le visa de maturité.
4. La pertinence de la programmation triennale : La programmation en ligne de référence et en mesures nouvelles respecte les principes mentionnés dans le guide d'élaboration des CDMT. Par ailleurs, par rapport aux contraintes du cadrage, un dépassement d'environ 105 millions est noté en 2021, près de 13 millions en 2022 et environ 12 millions en 2023. Ce dépassement concerne essentiellement le fonctionnement.

   Les subventions accordées aux établissements publics et la programmation des ressources transférées aux collectivités territoriales décentralisées ne sont pas perceptibles dans les tableaux 2.3 et 2.4 du chapitre 4.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Saisir entièrement le CDMT du MINCOMMERCE dans l'application PROBMIS ;
2. S'agissant de la cohérence du cadre logique, s'assurer que les cibles sont réalistes par rapport aux ressources disponibles et au RAP ;
3. Tenir effectivement les sessions d'examen de la maturité des nouveaux projets, et leur accorder le visa maturité le cas échéant avant leur programmation en 2021 dans le CDMT ;
4. Générer le tableau des subventions accordées aux établissements publics et la programmation des ressources transférées aux CTD.

Difficultés de l'administration

RAS

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
5/5	8/10	8/10	62/75	83/100

VIII. PRESENTATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans le secteur de l'Éducation, le volume de la demande budgétaire globale est principalement absorbé par le MINESEC et le MINEDUB. Leurs demandes représentent 88 % de la demande moyenne annuelle de tout le secteur. En outre, les différents CDMT et CBMT des administrations MINEDUB et MINESUP sont restés pratiquement inchangés sur le triennat.

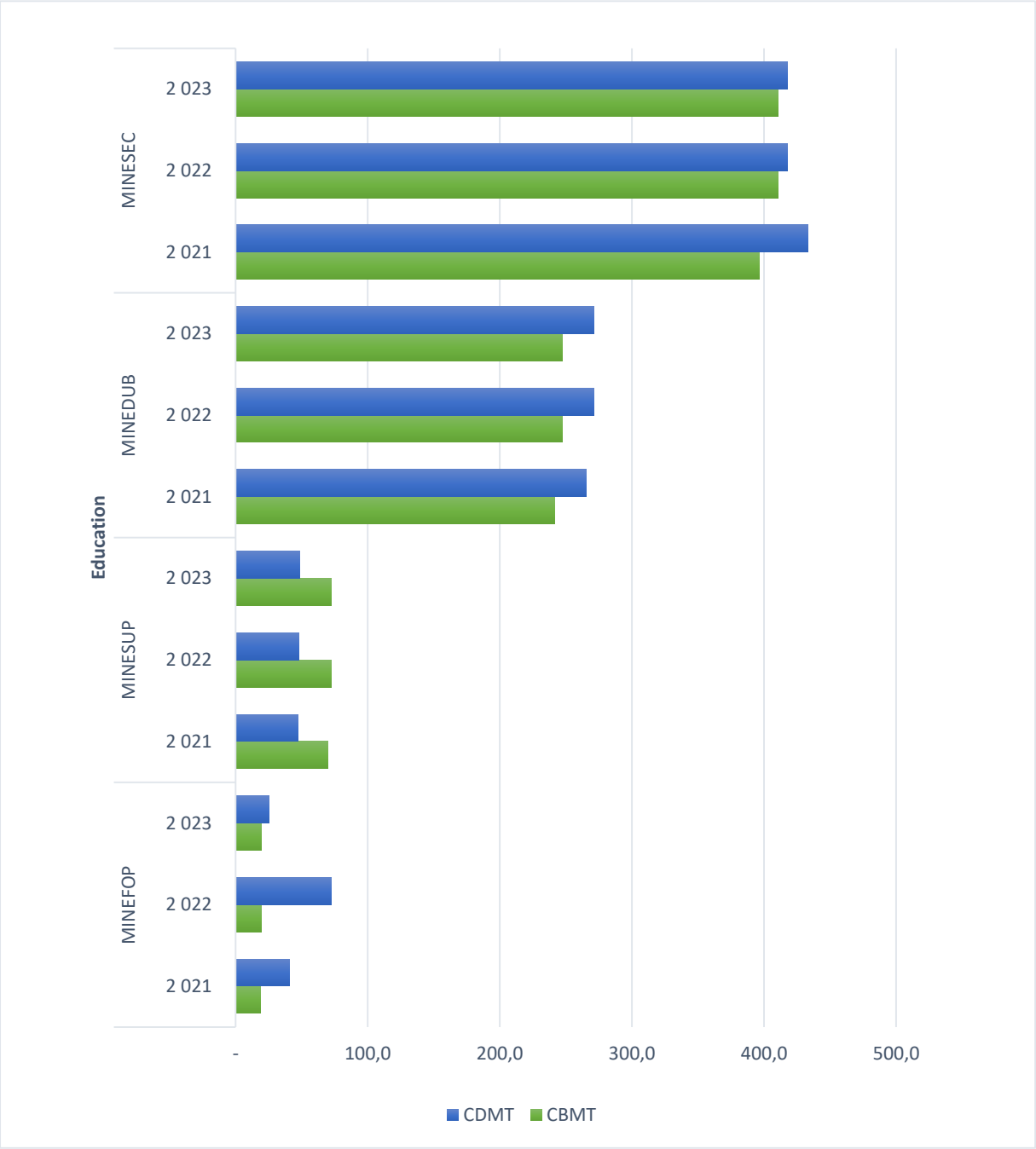

Graphique 2 : Prévisions des CDMT 2021-2023 et allocations du CBMT disponible du secteur Education (en milliards de FCFA)

Contrairement aux autres administrations du secteur, les prévisions budgétaires du MINESUP (CBMT) dépassent largement les dépenses prévisionnelles prévues dans le CDMT. En 2022, les dépenses du MINEFOP atteignent 72,4 milliards de FCFA, soit une nette augmentation de 33% par rapport à 2021. Les dépenses du MINESEC se situent à 433,5 milliards de FCFA en 2021, et se stabilisent à 417,7 milliards en 2022 et 2023, soit une baisse de 3,6%.

Par ailleurs, l'on constate que les prévisions budgétaires de toutes les administrations du secteur Education ne cadrent pas avec les prévisions de dépenses budgétaires.

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	174 400 000	174 400 000	-	180 200 000	180 200 000	-	180 200 000	180 200 000	-
Autres dépenses de personnel	3 900 000	4 270 317	370 317	4 100 000	4 686 593	586 593	4 100 000	5 079 427	979 427
Bourses et stages	900 000	2 077 280	1 177 280	900 000	1 815 460	915 460	900 000	1 964 200	1 064 200
Biens et services	33 200 000	45 623 590	12 423 590	33 400 000	44 047 463	10 647 463	33 400 000	44 696 123	11 296 123
Total Fonctionnement	212 400 000	226 371 186	13 971 186	218 600 000	230 749 515	12 149 515	218 600 000	231 939 749	13 339 749
RIO	12 800 000	15 963 662	3 163 662	14 600 000	19 594 507	4 994 507	14 600 000	22 131 992	7 531 992
FINEX	15 200 000	19 091 663	3 891 663	12 500 000	17 010 759	4 510 759	12 500 000	17 010 759	4 510 759
PLANUT	-	-	-	-	-	-	-		-
C2D	1 200 000	3 729 489	2 529 489	1 300 000	3 727 720	2 427 720	1 300 000	-	-1 300 000
CAN			-	-	-	-	-		-
Total Investissement	29 200 000	38 784 814	9 584 814	28 400 000	40 332 986	11 932 986	28 400 000	39 142 751	10 742 751
Total	241 600 000	265 156 001	23 556 001	247 000 000	271 082 501	24 082 501	247 000 000	271 082 500	24 082 500

L'analyse de la programmation du MINEDUB laisse apparaitre un dépassement d'environ 23 milliards en 2021, 24 milliards en 2022 et 24 milliards en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par la grande masse des biens et services en fonctionnement et les FINEX en investissement. Pareil en 2022 et 2023.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : il est resté globalement stable par rapport à l'année précédente, cependant la prise en compte des recommandations des CEPB-PA 2019, reste partielle.

2. La pertinence et la cohérence des activités : par rapport à 2019, les activités ont connu de légères modifications avec l'ajout de quelques nouvelles activités ne provenant pas du rapport de revue. À titre d'illustration :

- une nouvelle activité a été ajoutée dans le programme 197 en son action 1, soit mise en œuvre des nouveaux curricula ;
- une nouvelle activité a été ajoutée dans le programme 197 en son action 4 « Formation des enseignants du niveau I et des superviseurs pédagogiques à la méthode d'enseignement et apprentissage de lecture-écriture selon la méthode Jolly Phonics » ;
- une nouvelle activité a été ajoutée dans le programme 197 en son action 2 soit renforcement des capacités du personnel enseignant aux nouveaux curricula.

3. La maturité des projets : certains projets programmés n'ont pas encore obtenu le visa de maturité, en particulier les ressources transférées aux CTD.

4. La pertinence de la programmation triennale : ici, la programmation en ligne de référence et mesures nouvelles n'est pas respectée, c'est le cas de la Construction de certaines délégations départementales, régionales et des inspections d'arrondissement qui sont des nouveaux projets mais ont été programmé en LR.

   Par ailleurs, par rapport aux contraintes du cadrage, un dépassement d'environ 23 milliards est noté en 2021, 24 milliards en 2022 et 24 milliards également en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par la grande masse des biens et services en fonctionnement et les FINEX en investissement. Pareil en 2022 et 2023.

La construction de la délégation régionale du MINEDUB pour le Nord-Ouest, seul projet en AEP du MINEDUB a bien été prise en compte.

Sur le transfert des compétences aux CTD, il a été question de préciser que la programmation des ressources transférées aux CTD repose sur le respect de la loi portant Code Général de la Décentralisation.

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, plusieurs activités conséquentes à cette pandémie ont été programmées, justifiant en partie le dépassement du cadrage.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Finaliser la mise à jour du cadre logique et de s'assurer de la cohérence entre les données du CDMT et RAP ;
2. Poursuivre l'apurement de la banque des projets du MINEDUB ;
3. Sur la pertinence de la programmation :
   - S'arrimer au cadrage budgétaire à moyen terme ;
   - Revoir la programmation en ligne de référence et mesures nouvelles ;
   - Ressortir clairement le niveau de prise en compte de l'impact du COVID-19 en perspective à la prochaine rentrée scolaire.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- Les problèmes liés à l'application PROBMIS, qui créent des lenteurs, ne permettant pas d'achever dans les délais souhaités la saisie du budget du MINEDUB ;
- Les retards observés dans le processus de passation des marchés ;
- La remontée difficile des informations relatives à l'exécution des projets transférés aux CTD.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
3 /5	9,5 /10	8 /10	70 /75	90,5 /100

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	332 400 000	332 400 000	-	343 300 000	343 300 000	-	343 300 000	343 300 000	-
Autres dépenses de personnel	500 000	500 000	-	600 000	515 000	-85 000	600 000	515 000	-85 000
Bourses et stages	800 000	1892 500	1092 500	800 000	1 837 500	1 037 500	800 000	1 837 500	1 037 500
Biens et services	47 600 000	83 408 225	35 808 225	48 000 000	54 184 875	6 184 875	48 000 000	54 304 875	6 304 875
Total Fonctionnement	381 300 000	418 200 725	36 900 725	392 700 000	399 837 375	7 137 375	392 700 000	399 957 375	7 257 375
RIO	7 500 000	7 500 000	-	8 500 000	8 500 000	-	8 500 000	8 500 000	-
FINEX	7 800 000	7 800 000	-	9 400 000	9 400 000	-	9 400 000	9 400 000	-
PLANUT	-		-	-		-	-		-
C2D	-		-	-		-	-		-
CAN	-		-	-		-	-		-
Total Investissement	15 300 000	15 300 000	-	17 900 000	17 900 000	-	17 900 000	17 900 000	-
Total	396 600 000	433 500 725	36 900 725	410 600 000	417 737 375	7 137 375	410 600 000	417 857 375	7 257 375

L'analyse de la programmation du MINESEC laisse apparaitre un dépassement d'environ 36,9 milliards en 2021, 7 milliards en 2022 et 7 milliards en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par la grande masse des *biens et services* en fonctionnement. Il est à noter que le MINESEC a respecté le cadrage budgétaire à moyen terme s'agissant de l'investissement pour le triennat 2021-2023.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique : il est resté globalement stable par rapport à l'année précédente, cependant la prise en compte des recommandations des CEPB-PA 2019, reste partielle.
2. La pertinence et la cohérence des activités : par rapport à 2019, les activités n'ont pas connu des modifications, toutes les activités programmées proviennent du rapport de revue.
4. La maturité des projets : certains projets programmés n'ont pas encore obtenu le visa de maturité, il s'agit du projet portant sur la maintenance des équipements dans certains établissements scolaires ; des projets portant sur la construction des lycées professionnels agricoles d'IBAL-OKU et de LAGDO et aussi du projet portant sur l'équipement des incubateurs de micro science dans les lycées techniques d'Edéa et de OMBE.
5. La pertinence de la programmation triennale : ici, la programmation en ligne de référence et mesures nouvelles n'est pas respectée pour l'ensemble des projets, c'est le cas du projet portant sur l'achèvement d'un bloc pédagogique R+2 au lycée bilingue de Maroua, projet inscrit en LR devant s'achever en 2021, mais qui n'a pas fait l'objet d'une programmation en 2021 et 2022.

   Par ailleurs, par rapport aux contraintes du cadrage, un dépassement d'environ 39,6 milliards est noté en 2021, 7 milliards en 2022 et 7 milliards également en 2023. Ce dépassement est essentiellement porté par la grande masse des biens et services en fonctionnement. Il est à noter que le MINESEC a respecté le cadrage budgétaire à moyen terme s'agissant de l'investissement pour le triennat 2021-2023.

   La prise en compte des projets en cours a été effective au MINESEC.

   Sur le transfert des compétences aux CTD, il a été question de préciser que la programmation des ressources transférées aux CTD repose sur le respect de la loi portant Code Général de la Décentralisation.

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, plusieurs activités à l'instar de l'organisation des jeux FÉNASCO ont été supprimées. Des bourses ont également été supprimées, entrainant par la suite le virement de ces crédits à l'achat du matériel de lutte contre la pandémie du Corona virus.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Finaliser la mise à jour du cadre logique et s'assurer de la cohérence entre les données du CDMT et RAP ;
2. Faire ressortir clairement les informations liées au taux d'exécution, relativement à la loi de finances rectificative ;
3. Poursuivre la maturation de l'ensemble des projets d'investissement du MINESEC ;
4. Sur la pertinence de la programmation :

   - S'arrimer au cadrage budgétaire à moyen terme en ce qui concerne le fonctionnement ;
   - Revoir la programmation de certaines activités en ligne de référence et mesures nouvelles ;
   - Ressortir clairement les activités programmées en conséquence au COVID-19 ;
   - Travailler en collaboration avec le MINFI dans le cadre de l'apurement des établissements bénéficiant des doublons.
   - Transmettre au MINEPAT le fichier sur la programmation des dépenses répétitives du MINESEC.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- Le faible suivi et contrôle de l'exécution des projets dans les structures déconcentrées qui retarde leur livraison ;
- L'insuffisance des enseignants qualifiés qui impacte négativement la qualité de la formation offerte ;
- L'insuffisance des infrastructures scolaires et des équipements didactiques qui portent un coup dur à la qualité de la formation offerte ;
- L'insuffisance des ressources financières qui n'a pas permis d'allouer de financement au parachèvement de la construction et de l'équipement des 11 mini-incubateurs d'entreprises, limitant ainsi le développement de l'esprit d'entreprise chez les apprenants ;
- L'absence d'outils d'investigation psychologique et de documentation en orientation-conseil qui limitent l'intervention des Conseillers d'orientation auprès des élèves déplacés et ceux en difficultés scolaires ;
- Les problèmes liés à l'application PROBMIS, qui créent des lenteurs, ne permettant pas d'achever dans les délais la saisie du budget du MINESEC ;
- L'insuffisance de moyens de locomotion qui entrave l'encadrement de proximité des établissements; Dans le cadre de la riposte à la COVID 19, Dix-Sept (17) projets du MINESEC ont été supprimés;
- La remontée difficile des informations relatives à l'exécution des projets transférés aux CTD.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4 /5	10 /10	8/10	63,5 /75	85,5 /100

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	7 000 000	7 291 000	291 000	7 200 000	7 291 000	91 000	7 200 000	7 291 000	91 000
Autres dépenses de personnel	300 000	729 000	429 000	300 000	720 982	420 982	300 000	715 482	415 482
Bourses et stages	300 000	552 796	252 796	300 000	765 046	465 046	300 000	667 750	367 750
Biens et services	4 200 000	5 451 068	251 068	4 200 000	5 718 152	1 518 152	4 200 000	5 991 198	1 791 198
Total Fonctionnement	11 800 000	14 223 864	2 423 864	12 100 000	14 495 180	2 395 180	12 100 000	14 665 430	2 565 430
RIO	4 000 000	5 276 315	276 315	4 500 000	6 308 724	1 808 724	4 500 000	5 569 236	1 069 236
FINEX	2 500 000	21 199 042	18 699 042	2 700 000	50 066 057	47 366 057	2 700 000	3 789 489	1 089 489
PLANUT	-			-			-		
C2D	300 000	436 656	136 656	300 000	1 500 000	1 200 000	300 000	1 500 000	1 200 000
CAN	-			-			-		
Total Investissement	6 800 000	26 912 013	20 112 013	7 500 000	57 874 781	50 374 781	7 500 000	10 858 725	3 358 725
Total	17 600 000	41 135 877	23 535 877	19 600 000	72 369 961	52 769 961	19 600 000	25 524 155	5 924 155

L'analyse de la programmation du MINEFOP laisse apparaitre un besoin important sur les trois années soit environ 23,5 milliards en 2021, 52,7 milliards en 2022 et de 5,9 milliards en 2023, porté à plus de 65% par l'investissement notamment sur FINEX (70%). Toutefois, le MINEFOP relève que l'application Probmis ne leur a pas permis d'éliminer les doublons.

Les principaux projets qui bénéficient de ces ressources proviennent de la mise en œuvre de la réforme qui transforme les SAR/SM en Centre de Formation professionnelle, pour lequel le besoin est particulièrement important, constituant alors la cause de la nécessité en besoin additionnel. Il s'agit entre autres :

- de la mise en place de :
  - trois (03) Centres de Formation professionnelle d'Excellence (CFPE) à Douala, Limbe et Sangmélima et de l'Institut National de Formation des Formateurs et d'un (01) Développement des Programmes de Yaoundé (INFFDP) avec l'appui de la Corée,
  - six (06) Centres de Formation aux Métiers (CFM) à Bandjoun, Bertoua, Ebebda, Maroua, Ndop et Ngaoundéré ainsi que deux (02) Centres de Formation Professionnelle Sectoriels (CFPS) à Douala et Edéa avec la France sur fonds C2D,
  - deux (02) Centres de Formation aux Métiers (CFM) à Nkongsamba et Nanga Eboko sur près de la Raffeisen Bank d'Autriche,
  - sept (07) Centres de Formation aux Métiers (CFM) de l'eau à Akomnyada, des mines à Abong Mbang, du ferroviaire à Ngaoundéré, du cuir et textile à Mokolo, des énergies propres et renouvelables à Bamenda, de la maintenance industrielle à Bafoussam et des métiers industriels de Pitoa avec l'appui du Canada,
  - six (06) Centres d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (COSUP) à Douala, Yaoundé, Ngaoundéré, Maroua, Bamenda et Bafoussam ;
- la collecte et production des emplois nouveaux sur toute l'étendue du territoire ;
- la mise en place d'un mécanisme de pilotage et de financement durable de la formation professionnelle ;
- la mise en œuvre effective de la GPECT.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique,
   Celui-ci est resté stable mais les indicateurs n'ont pas encore connu un changement conformément aux recommandations des CEPB-PA. Il s'agissait pour le MINEFOP de Mener une bonne réflexion pour la définition des indicateurs de qualité en prélude au prochain triennat.
2. La pertinence et la cohérence des activités,
   Quelques activités (02 issue de la revue et 09 nouvellement introduites hors revue) ont été ajoutées pour prendre en compte les diverses transformations qu'apporte la reforme sus-citée.
3. La maturité des projets :
   Tous les projets pluriannuels programmés en 2021 sont matures, cependant certains portent encore la mention *non visa* alors qu'ils sont passés à la commission de maturation. Et d'autres notamment les projets FINEX, dont les conventions n'ont pas encore été signées et ne disposant pas d'un plan d'engagement y figurent comme étant matures, c'est le cas du *Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des compétences pour la croissance et l'emploi avec la banque mondiale (PADESCE), du Projet de mise en place de six (06) Centres de Formation aux Métiers (CFM) au Cameroun,* Et du *Projet de transfert de compétences dans le domaine de la formation professionnelle avec Tika. Tandis que, les fonds de contrepartie n'y figurent pas.*
4. La pertinence de la programmation triennale.
   A ce niveau plusieurs tâches ont été programmées en ligne de références alors qu'elles devraient figurer en mesures nouvelles c'est le cas de l'Edition du manuel de procédure relevé au programme 452, action 01, activité : Elaboration et mise à jour des instruments stratégiques sur l'emploi et la formation professionnelle.

   Par ailleurs, l'ouverture des Centres de formations inscrits dans la réforme qui transforme les SAR/SM en Centre de Formation professionnelle nécessaire pour changer la courbe de l'emploi au Cameroun, pose un réel besoin en ressources n'ayant pas permis de respecter le cadrage. Aussi le programme GPECT qui est un programme opérationnel n'est pas encore logé dans une structure opérationnelle telle que le FNE, l'observatoire nationale de l'emploi.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Par rapport à la cohérence avec le cadre stratégique :
   Prendre en compte la recommandation suivante venant des CEPB-PA : Mener une bonne réflexion pour la définition des indicateurs de qualité en prélude au prochain triennat ;
2. Par rapport à la maturation des projets :
   - S'assurer que tous les projets sont inscrits dans la banque des projets ;
   - Poursuivre la maturation et apposer des visas sur les projets qui ont fait l'objet d'examen en commission ;
3. Sur la pertinence de la programmation :
   - Disposer d'une documentation claire sur le dossier GPECT ;
   - Disposer d'une documentation claire justifiant le besoin additionnel pour le fonctionnement des Centres de Formation ;
   - Ajuster les CDMT sur la base du cadre budgétaire en moyen termes.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- la contrainte budgétaire trop forte au regard des besoins importants pour le fonctionnement des Centres de Formation. En effet, une étude sur la base d'un modèle économique a démontré que, pour assurer l'équilibre budgétaire, il faudra que l'Etat accorde à chaque centre au moins 150 millions chaque année pendant 3 ans. Jusqu'ici, plus de cinq correspondances ont été envoyées au MINEPAT pour le plaidoyer des besoins du MINEFOP ;
- la contrainte budgétaire encore, en ce sens qu'elle oblige généralement à faire des choix sous-optimaux, qui ne permettent pas toujours de faire bouger les indicateurs des programmes/actions notamment pour ce qui est de la courbe de l'emploi ;
- la modicité du budget de fonctionnement qui ne permet pas d'assurer le suivi efficace des projets sur le terrain ;
- l'instabilité de l'application PROBMIS, qui ne facilite pas la saisie des données de programmation et d'exécution, et de plus n'est pas toujours fidèle dans son rendu aux données saisies dans les différents documents que sont le CDMT ou encore le RAP.

3. Synthèse de l'évaluation

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
4 /5	9 /10	8 /10	66 /75	87,5/100

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (MINESUP)

1. Programmation triennale des dépenses sur le triennat 2021-2023

(montant en milliers de FCFA)	2021			2022			2023		
	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
Salaires	34 100 000	33 100 000	-1 000 000	35 300 000	34 300 000	-1 000 000	35 300 000	34 300 000	-1 000 000
Autres dépenses de personnel	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0
Bourses et stages	6 900 000	975 000	-5 925 000	6 900 000	758 700	-6 141 300	6 900 000	758 700	-6 141 300
Biens et services	13 400 000	13 014 410	- 389 510	13 500 000	12 921 017	-578 983	13 500 000	13 037 750	-462 250
Total Fonctionnement	54 600 000	47 289 410	-7 310 590	55 900 000	48 179 717	-7 720 283	55 900 000	48 286 450	- 7 613 550
RIO	7 800 000		-7 800 000	8 900 000		-8 900 000	8 900 000		-8 900 000
FINEX	6 800 000		-6 800 000	7 300 000		-7 300 000	7 300 000		-7 300 000
PLANUT	-		-	-		-	-		-
C2D	600 000		-600 000	600 000		-600 000	600 000		-600 000
CAN	-		-	-		-	-		-
Total Investissement	15 200 000		-15 200 000	16 800 000		-16 800 000	16 800 000		-16 800 000
Total	69 800 000	47 289 410	- 22 510 590	72 700 000	48 179 717	-24 520 283	72 700 000	48 286 450	-24 413 550

L'analyse de la programmation du MINESUP laisse apparaitre un espace budgétaire pour l'introduction de nouveaux projets sur les trois années soit environ 22,5 milliards en 2021, 24,5 milliards en 2022 et de 24,4 milliards en 2023. Toutefois, il faut signaler que la programmation n'a pas encore pris en compte l'investissement.

2. Echanges et Recommandations

Echanges

Les échanges se sont déroulés autour des points ci-dessous :

1. La cohérence du cadre logique,
   Le MINESUP est resté stable dans les programmes 242 et 243 mais est passé de 12 à 8 actions au programme 244. Le MINESUP est en train d'adresser les diverses recommandations des CEPB-PA notamment sur les indicateurs via un séminaire actuellement en cours avec le PAMFIP et la DREF.
2. La pertinence et la cohérence des activités,
   La revue des activités a été faite et validée au niveau du MINESUP. Il y a eu de nouvelles activités suite à la modification des actions.
3. La maturité des projets ;
   Le MINESUP ne dispose pas de nouveaux projets en AEP et en FINEX. Car tous les projets non matures n'ont pas été inscrits.
4. La pertinence de la programmation triennale.
   A ce niveau, aucune vérification n'est possible car le CDMT n'est pas totalement transcrit dans Probmis. Mais le MINESUP déclare n'avoir pas de mesures nouvelles car pour eux, c'est la poursuite des projets déjà commencés qui est prioritaire. Une circulaire au MINESUP avait décidé de ne payer les subventions que sur présentation des décomptes et ces décomptes jusqu'ici n'ont pas été envoyés par les universités.
   Toutefois, il est relevé que plusieurs chantiers au niveau du MINESUP sont abandonnées en d'autres termes ne sont pas programmées soit à cause du changement des recteurs soit à cause de leur non maturité. En effet, chaque recteur venant avec sa dynamique a tendance à faire adopter son programme au conseil d'administration qui décide parfois au détriment de la poursuite des projets déjà commencés. Et pour les projets non matures, quand le MINESUP ne valide pas certains projets il arrive que les universités reçoivent l'aval du MINEPAT pour leur inscription.

Actuellement, tous les projets AEP et FINEX en cours sont bien programmés. Les Arriérés sont certes maitrisés mais reportés à 2022 à cause du Collectif budgétaire.

Le rapport des dépenses répétitives n'est pas achevé.

Recommandations

Au terme des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. Par rapport à la cohérence avec le cadre stratégique :
   - Veiller au réalisme des indicateurs et relire les chapitres 1 et 2 du CDMT ;
   - Renseigner les cibles pour 2023 et transcrire dans probmis.
2. Par rapport à la maturation des projets :
   - Faire un état des lieux de tous les projets abandonnés afin d'avoir une idée de ce qu'il faudrait comme ressource pour les achever ;
3. Sur la pertinence de la programmation :
   - Finaliser les dépenses répétitives ;
   - Capitaliser le rapport de revue ;
   - Présenter clairement la prise en compte du Covid dans la programmation.

Difficultés de l'administration

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes, il y a lieu de relever :

- l'instabilité de l'application PROBMIS, qui ne facilite pas la saisie des données de programmation et d'exécution, et de plus n'est pas toujours fidèle dans son rendu aux données saisies dans les différents documents que sont le CDMT ou encore le RAP ;
- la demande par les universités des crédits budgétaires qui parfois ne tiennent pas compte des projets déjà arrêtés ;
- une absence de coordination entre le MINEPAT, le MINESUP et le MINFI sur l'autonomisation des universités qui est à l'origine de l'abandon des projets observés dans les universités ;

3. Synthèse de l'évaluation.

Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
/5	/10	/10	/75	/100

ANNEXES

ANNEXE 1 : SYNTHESE PAR ADMINISTRATIONS DES 10 PLUS GRANDES CONSOMMATIONS

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
SERVICES DU PREMIER MINISTRE	4 254 566	4 427 622	3 478 104	245 000
Travaux de construction et contrôle technique de construction d'un immeuble R+7	0	2 385 000	1 511 160	0
Provision en investissement	400 000	400 000	0	0
Achat des véhicules au Cabinet du Premier Ministre (2)	425 000	310 000	115 000	0
Ameublement du batiment R+7	1 870 756	259 812	1 610 944	0
Achat de materiel roulant au SG	698 000	212 000	241 000	245 000
Réfection d'armoires de bureau et de protecteurs d'escaliers au Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement	182 751	182 751	0	0
Acquisition et remplacement d'un transformateur ,cellules, batteries de compensation de l'armoire électrique dans les SPM	178 059	178 059	0	0
Achat materiel de bureau	175 000	175 000	0	0
Achat de materiel informatique	175 000	175 000	0	0
Achat du mobilier de bureau	150 000	150 000	0	0
06 - MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES	2 648 829	1 563 266	645 563	440 000
Construction d'une cloture en vue de securiser le site du minrex au nouveau quartier administratif	399 633	399 633	0	0
Mise en place d'un système de gestion intégré de la diplomatie phase 1 (SMART DIPLOMACY).	400 000	250 000	150 000	0
Rehabilitation ambacam/ kinshasa	145 000	145 000	0	0
Fourniture d'un système d'alimentation en énergie solaire photovoltaïque au minrex	340 000	140 448	159 552	40 000
Poursuite securisation ambacam bangui	116 500	116 500	0	0
Rehabilitation de la chancellerie et de la residence a libreville/gabon	144 685	114 685	30 000	0
Construction d'une cloture à AMBACAM Ndjamena	100 000	100 000	0	0
Etude de préfaisabilité pour la construction des nouveaux locaux du MINREX au nouveau centre administratif	99 000	99 000	0	0
Mise en place d'un systeme devisioconference au ministere des relations exterieures	445 875	99 000	146 875	200 000
Mise en place d'un mini datacenter au ministere des relations exterieures	458 136	99 000	159 136	200 000
07 - MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	1 251 000	904 000	247 000	100 000
Acquisition de 100 kits informatiques	150 000	150 000	0	0
Acquisition de divers équipements de bureau	340 000	140 000	100 000	100 000
Acquisition de 03 embarcations à moteur pour Autorités Administratives	90 000	90 000	0	0
Construction de la résidence du prefet de Tignere (Phase 2)	78 000	78 000	0	0
Etude géotechnique en vue de la construction du nouveau bâtiment centrale du MINAT	75 000	75 000	0	0
Règlement travaux de Construction de la résidence du Prefet de ntui	63 000	63 000	0	0
Construction de la Préfecture de Ngaoundéré(Phase 3)	58 000	58 000	0	0
Acquisition de trois (03) serveurs lame+licences système d'exploitation+ 1 licence SQL Serveur	50 000	50 000	0	0
Règlement travaux de Construction de la Sous-Préfecture de Konyé	50 000	50 000	0	0
Construction de la sous-Préfecture de Kouoptamo	99 000	50 000	49 000	0
Construction de la sous-Préfecture de Batchenga	99 000	50 000	49 000	0
Construction de la sous-preefcture de Yaoundé 4	99 000	50 000	49 000	0
09 - COUR SUPREME	7 968 267	2 171 023	1 880 000	1 500 000
Construction du Centre des Archives de la Chambre des Comptes (suite) - (BIP2020: 989.244.000 FCFA)	7 714 939	1 917 695	1 880 000	1 500 000
Parachèvement de la réhabilitation d'une dépendance de la Cour Suprême	84 848	84 848	0	0
Acquisition, installation des serveurs et formation	60 716	60 716	0	0
Réhabilitation du rez de chaussée	29 819	29 819	0	0
Construction de la passerelle	20 465	20 465	0	0
Mise en place d'un système de sécurité incendie à la Chambre des Comptes	18 114	18 114	0	0
Mise en place d'un système de vidéosurvéillance à la Chambre des Comptes - (BIP2019: 14.792.000 FCFA)	14 792	14 792	0	0
- Vidéosurveillance	14 154	14 154	0	0
Réhabilitation de la cloture	7 136	7 136	0	0
Travaux de réhabilitation de la guérite	3 284	3 284	0	0
10 - MINISTERE DES MARCHES PUBLICS	31 392 951	9 279 806	10 944 000	11 171 120
Travaux de construction de l'immeuble siège du MINMAP	29 030 243	8 709 073	10 000 000	10 321 170

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
Maitrise d'oeuvre des travaux de construction de l'immeuble siège du MINMAP	1 015 200	400 000	315 000	300 000
travaux de construction délégation départementale du Mayo Sava (phase 2)	134 000	110 000	24 000	0
Electrification de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NOUN	20 180	20 180	0	0
DR MAP Extrême-Nord : Maitrise d'œuvre des travaux de construction de la délégation régionale (Phase 2)	17 000	17 000	0	0
Alimentation en eau potable de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NOUN	10 715	10 715	0	0
Maitrise d'oeuvre des travaux de construction délégation départementale du Mayo Sava (phase 2)	13 000	8 000	5 000	0
Construction des latrines à la délégation départementale de la Kadey	4 838	4 838	0	0
Construction Délégation Départementale du DONGA MANTUM	285 025	0	150 000	135 000
Construction Délégation Départementale du BUI	285 000	0	150 000	135 000
Construction Délégation Départementale du FARO ET DEO	286 800	0	150 000	139 000
construction délégation départementale du Mayo Kani	290 950	0	150 000	140 950
11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	780 000	780 000	0	0
suite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (phase 1)	490 000	490 000	0	0
Acquisition de deux (2) Fortuna	100 000	100 000	0	0
acquisition d'un minibus climatisé	65 000	65 000	0	0
Suite de la maitrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (Phase 1)	40 000	40 000	0	0
travaux de réhabilitation du bâtiment D	30 000	30 000	0	0
acquisition dequinze (50) Micro-ordinateur + un (10) LAPTOP +un (01) vidéo projecteur+ un (01) tableau de projection 150/150	30 000	30 000	0	0
travaux de réhabilitation des bâtiments B et C	25 000	25 000	0	0
12 - DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	85 000 000	14 912 504	15 700 000	15 700 000
Projet d'extension au plan national, du système intelligent de vidéosurveillance urbaine	85 000 000	14 600 000	15 700 000	15 700 000
Suivi et contrôle des travaux de réalisation du projet de ville intelligente au Cameroun (phase1)	0	110 044	0	0
Poursuite des travaux de construction du Groupement Régional de la voie publique et de la Circulation du Littoral	0	94 715	0	0
Travaux d'achèvement de l'immeuble annexe de la police des frontières	0	93 620	0	0
54A012I03308 - Poursuite de la maitrise d'oeuvre des travaux de construction du Groupement Régional de la voie Publique et de la Circulation du Littoral	0	7 103	0	0
54A012I03319 - Maitrise d'oeuvre des travaux d'achèvement de l'immeuble annexe de la police des frontières	0	7 022	0	0
13 - MINISTERE DE LA DEFENSE	7 952 859	2 694 921	2 777 620	1 689 318
EMM: Travaux de construction du PC de L'Etat-Major de la Marine nationale	900 000	350 000	350 000	200 000
EMA: Construction du poste de commandement	900 000	350 000	350 000	200 000
CIESO: Construction du centre d'instruction	600 000	200 000	300 000	100 000
CNSP: acquisition desemetteurs recepteurs et relais	192 000	192 000	0	0
Secrétariat militaire: acquisition système d'archivage physique et solution de gestion électronique de documents	395 902	159 902	0	0
51ème BIM: Construction de 03 dortoirs pour militaires en transit vers le déprtement du Libialem	117 295	117 295	0	0
11° REGEN: paiement des indemnités dues aux victimes de destruction des cultures dans le cadre des travaux de constructions des infrastructures du 11° REGEN	115 724	115 724	0	0
21° BRIM: Construction PC	200 000	110 000	0	0
RG 2:Construction d'un immeuble type R+2 et réfections de la toiture des bureaux	613 770	100 000	300 000	213 770
MM/ETAS-UNIS - Réhabilitation du logement de fonction de l'attaché de défense	100 000	100 000	0	0
RG4: Construction du Poste de commandement	390 000	100 000	200 000	0
RG5:Construction du Poste de commandement	390 000	100 000	100 000	0
BA 201: Construction de 02 bâtiments de type R+2 de 36 chambres et de 24 studios	508 333	100 000	200 000	208 333
BA 101: réhabilitation de la toiture du grand hall, de la tour de controle, de la piscine et de l'infirmerie	275 371	100 000	100 000	75 371
EIFORCES à AWAE :construction d'une tour "direction d'exercice" et d'un garage	185 000	100 000	0	0
11°BAFUMAR: construction du PC	185 000	100 000	85 000	0
CS EBOLOWA: Travaux de recollement en vue de la construction du Centre de secours d'EBOLOWA	426 925	100 000	226 925	0
EMAT: Construction du PC phase 2	1 291 844	100 000	500 000	691 844
51ème BIM: Construction de la cloture	165 695	100 000	65 695	0
14 - MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	2 580 000	749 500	540 000	400 000
Appui à la construction et la conservation du patrimoine architectural, des musées d'intérêts local, des maisons/Foyers de laculture/fête	800 000	110 000	130 000	130 000
poursuite des travaux d'extension du Bâtiment Central du MINAC	300 000	100 000	100 000	100 000
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 DE LA RESERVE ARCHEOLOGIQUE NATIONALE D'EKOUNOU	410 000	100 000	150 000	150 000
Construction de la maison de la Culture de NTUI (phase 2)	130 000	70 000	30 000	0
Acquisition du matériel roulant pour les services centraux (02 prados, 02 berlines)	220 000	69 500	0	0

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
Acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés du MINAC	140 000	60 000	60 000	20 000
Maitrise des travaux de Construction de la maison de la Culture de Nanga - Eboko	130 000	60 000	70 000	0
construction de la maison de la culture de BAHAM (phase 3)	150 000	60 000	0	0
Construction de la maison de la Culture de Mora (phase 3)	150 000	60 000	0	0
construction de la maison de la culture de YABASSI (phase 3)	150 000	60 000	0	0
15 - MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	1 624 073 827	30 643 781	30 643 781	30 643 781
FINEX pour le PAREC	51 032 277	17 010 759	17 010 759	17 010 759
construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classe dans les EP	9 278 500	9 278 500	9 278 500	9 278 500
Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte pour enseignants	1 054 000	1 054 000	1 054 000	1 054 000
Construction et équipement d'un bloc maternel	702 000	702 000	702 000	702 000
Paiement des arriérés pour la construction des salles de classe	2 100 000	692 965	692 965	692 965
Fonds de contrepartie du MINEDUB pour le PAREC	1 558 521 000	519 507	519 507	519 507
Réhabilitation de salles de classe dans les EP	451 850	451 850	451 850	451 850
Education inclusives dans 68 écoles pilotes	330 000	330 000	330 000	330 000
construction cloture	328 500	328 500	328 500	328 500
Construction et équipement d'un bloc de 2 salles de classe dans les EM	275 700	275 700	275 700	275 700
16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	93 712 500	49 103 895	35 430 605	9 178 000
FINEX: Poursuite des travaux de construction du complexe sportif d'Olembé	22 000 000	22 000 000	0	0
FINEX: Poursuite des travaux de construction du complexe sportif de Japoma à Douala	42 784 000	20 000 000	15 000 000	7 784 000
Travaux de réhabilitation du stade de BEPANDA	13 000 000	2 600 000	10 400 000	0
Réhabilitation des stades de MBOUDA, BANDJOUN, TOCKET, MUNICIPAL de BAFOUSSAM et l'Annexe au stade Omnisports de KOUEKONG	8 630 605	1 000 000	7 630 605	0
Paiement des taxes et droits de douanes pour le complexes de Japoma	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Paiement des des FCP en taxes et droits de douane	1 000 000	1 000 000	0	0
Avenant 1 portant prolongation des delais des prestations avec incidence financière sur la surveillance des travaux du complexe de Japoma	1 163 000	450 000	450 000	263 000
54A016I00698 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et surveillance des travaux de réhabilitation des stades MBAPPE LEPPE, BONAMOUSSADI et de la Réunification	693 969	393 969	300 000	0
assistance à maitrise d'ouvrage pour les travaux du complexe de Japoma	831 000	350 000	350 000	131 000
Réhabilitation des stades MBAPPE LEPPE et de BONAMOUSSADI	609 926	309 926	300 000	0
17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION	3 194 153	2 360 000	770 000	57 153
Ingénierie de la communication	1 400 000	1 400 000	0	0
Construire la Délégation départementale de la Communication du Haut-Nyong	200 000	200 000	0	0
Construire la Délégation Départementale de la Communication du Mbam et Kim	200 000	200 000	0	0
Acquisition du matériel de bureau pour les services centraux	599 153	165 000	370 000	57 153
Acquisition de cinq (05) véhicules pick-up 4x4 doubles cabines de 9 CV minimum	125 000	125 000	0	0
Acquisition de cinq (05) véhicules berlines de 08 CV minimum	515 000	115 000	400 000	0
Aménager les halls (rez de chaussée et 1er étage) et de certains espaces du Ministère de la Communication	60 000	60 000	0	0
Acquisition et installation des équipements d'extension du monitoring	40 000	40 000	0	0
Modernisation du réseau téléphonique dans les services centraux	35 000	35 000	0	0
Mise en place d'un système d'informations statistiques	20 000	20 000	0	0
19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION	857 583	639 483	124 200	93 400
5419I00484 - Achat de deux (02) véhicules de fonction à l'IRAD	90 000	90 000	0	0
54A019I00592 - Construction des bureaux dans les Antennes de Ngatti et Andom (IRAD)	85 000	85 000	0	0
Acquisition de trois (03) véhicules berlines (IP3, CT1 et CT2)	75 000	75 000	0	0
Acquisition de deux (02) Pick Up pour le Cabinet et le DAG	60 000	60 000	0	0
Travaux de réhabilitation des bâtiments, des chaussées et des alentours muraux du MINRESI (phase 2)	58 583	58 583	0	0
Travaux de terrain et en laboratoire en vue d'accroitre la production du palmier à huile (VITAPALM) -IRAD	135 000	58 400	41 200	35 400
Travaux de terrain et en laboratoire en vue de réduire l'impact des arbovirus négligés sur la santé humaine et vétérinaire (LEARN) - IRAD	124 000	56 000	39 000	29 000
Acquisition de 2 Pick up CRRI NORD-OUEST et OUEST	54 000	54 000	0	0
Travaux de terrain et en laboratoire en vue du développement des innovations agricoles et agroalimentaires (SERVINNOV) -IRAD	126 000	52 500	44 000	29 000
Travaux de Réhabilitation du Bâtiment du CNE (Phase 2)	50 000	50 000	0	0
20 - MINISTERE DES FINANCES	38 450 045	6 834 500	5 239 216	4 217 834
STADE C2D	8 000 000	2 600 000	2 700 000	2 700 000
Travaux de construction de l'Immeuble siège de la DGI	21 508 512	1 500 000	1 000 000	0
Construction du Bâtiment "C" du MINFI	5 042 067	1 000 000	919 200	300 000

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
Acquisition de matériels roulants pour les services centraux	0	799 500	0	0
Construction des Centres Divisionnaires des Impôts	1 051 194	300 000	200 000	551 194
Acquisition et installation des ascenseurs	966 640	200 000	200 000	566 640
Travaux d'extension de la TG de Douala	275 000	135 000	0	0
Securité électrique	220 016	100 000	120 016	0
Maitrise d'oeuvre des travaux de construction Immeuble siège de laDGI	886 616	100 000	0	0
Acquisition des mobiliers de bureaux pour les services fiscaux	500 000	100 000	100 000	100 000
21 - MINISTERE DU COMMERCE	1 881 517	994 534	455 000	431 983
Règlement des arriérées de la première phase de la construction de la DRC Adamaoua	101 000	101 000	0	0
Acquisition des équipements métrologiques (camion, étalons et aménagement du laboratoire de volume) pour les services centraux et déconcentrés du MINCOMMERCE	613 948	95 965	280 000	237 983
Acquisition des équipements de protection individuelle	86 000	86 000	0	0
Appui à la mise en place des Vitrines Made in Cameroon	195 000	75 000	60 000	60 000
Subvention d'investissement à la MIRAP pour l'exercice 2021	210 000	70 000	70 000	70 000
Acquisition desberlines	169 000	60 000	45 000	64 000
Acquisition des vignettes pour travaux métrologiques	51 569	51 569	0	0
Construction d'une halle de marché à la Commune de Mouanko	50 000	50 000	0	0
Modernisation de la plateforme de gestion de la mercuriale des prix	45 000	45 000	0	0
Construction d'une halle de marché à la commune de Biwong -Bulu	40 000	40 000	0	0
Etude diagnostique des enjeux de la commercialisation des produits de grande consommation	40 000	40 000	0	0
Construction d'une halle de marché à la commune de Kumba 2	40 000	40 000	0	0
Déploiement de l'application	40 000	40 000	0	0
Contruction d'une halle de marché à la Commune de Banyo	40 000	40 000	0	0
Contruction d'une halle de marché à la Commune de Bangangté	40 000	40 000	0	0
Contruction d'une halle de marché à la Commune de Nwa	40 000	40 000	0	0
Contruction d'une halle de marché à la Commune de Touroua	40 000	40 000	0	0
Contruction d'une halle de marché à la Commune de Assamba	40 000	40 000	0	0
22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	173 718 000	39 346 485	31 346 485	31 618 015
Mise en œuvre du Programme de Développement Participatif (PNDP) (Ressources d'investissement)	40 032 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Ressources extérieures du Projet Filets Sociaux	45 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)	10 000 000	5 000 000	2 000 000	2 271 530
Mise en œuvre des projets du PLANUT	20 000 000	5 000 000	0	0
Subvention d'investissement au PNDP	15 000 000	3 544 000	3 544 000	3 544 000
Projet d'électrification de 16 villages en zone rurale et périurbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord (PERPREN)	15 000 000	3 440 485	3 440 485	3 440 485
Mise en œuvre des activités du Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT)	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réalisation de la 5ème Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM5)	5 400 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Fonds de contrepartie en dépenses réelles du PNDP	8 000 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Réalisation des enquêtes et études statistiques	5 286 000	1 762 000	1 762 000	1 762 000
23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	11 295 000	6 985 000	450 000	400 000
Réhabilitation de l'hôtel de la Bénoué + Construction et équipement d'un hôtel de 100 chambres et d'un hôtel de 70 chambres	8 000 000	5 600 000	0	0
Construcion et équipement de l'hotel Bengo (Paiement des décomptes)	490 000	490 000	0	0
Réhabilitation partielle de 06 pavillons et bâtiment principal du centre d'accueil de kribi	1 500 000	140 000	200 000	200 000
COMMUNE DE BARE BAKEM: Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local	125 000	125 000	0	0
COMMUNE DE KIIKI: Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local	120 000	120 000	0	0
Commune de Ngaoundéré II: Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local.	110 000	110 000	0	0
Commune deEkondo Titi: Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local	150 000	100 000	50 000	0
Commune de Kumba I : Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local	100 000	100 000	0	0
COMMUNE de PETTE: Mise en exploitation des sites touristiques et espaces de loisirs d'intérêt local	100 000	100 000	0	0
COMMUNE DE GAROUA BOULAI: Mise en valeur des Sites d'intérêt local	600 000	100 000	200 000	200 000
25 - MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	92 309 294	9 465 000	10 965 000	10 570 000
PADESCE - FINEX	38 775 000	4 535 000	4 400 000	4 400 000
(PEST - FINEX)_Projet de l'Enseignement Secondaire Technique	16 841 932	1 265 000	2 500 000	2 500 000
Construction et équipement du LP d'Ekounou , FINEX	10 694 418	1 000 000	1 250 000	1 250 000

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
Construction et équipement du LP de Douala-Akwa ,FINEX	6 547 944	1 000 000	1 250 000	1 250 000
Fonds de contrepartie_Projet de l'Enseignement Secondaire Technique(PEST)	1 150 000	465 000	465 000	70 000
Construction du lycée technique et professionnel agricole de Ibal-Oku	5 000 000	200 000	200 000	200 000
Construction et équipement du LP d'Ekounou,Fonds de contrepartie	600 000	200 000	200 000	200 000
Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel AgricoledeYagoua	5 000 000	200 000	200 000	200 000
Construction du lycée technique et professionnel agricole de Lagdo	5 000 000	200 000	200 000	200 000
Projet de l'Enseignement Secondaire Technique(PEST), Fonds de contrepartie en taxes et douanes	2 200 000	200 000	200 000	200 000
Acquisition des véhicules de fonction	500 000	200 000	100 000	100 000
26 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	46 414 561	16 721 797	14 942 764	14 750 000
Financement des projets des jeunes dans le cadre du plan triennal « Spécial-Jeunes »	30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Construction de 150 CMPJ d'Arrondissement dans le cadre du PTS Jeunes	9 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Transfert en investissement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement	4 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Acquisition du petit matériel didactique pour les formations locales du REAMORCE/PTS- Jeunes	439 000	439 000	0	0
Acquisition de 02 camions podium aménagés	415 797	415 797	0	0
Acquisition du Matériel roulant	492 764	300 000	192 764	0
Etude en vue de la réhabilitation et l'extension du bâtiment annexe « B » des services du MINJEC	294 000	294 000	0	0
- Acquisition du matériel informatique pour REAMORCE-PTS/Jeunes	273 000	273 000	0	0
Equipement de 150 CMPJ dans le cadre du PTS-Jeunes	750 000	250 000	250 000	250 000
Acquisition d'un kit de petits materiels specifiques pour Organisation des camps des jeunes	250 000	250 000	0	0
27 - MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	34 470 684	14 470 684	14 500 000	5 500 000
CONSTITUTION DES PARCS INTERCOMMUNAUX D'ENGINS DE GENIE CIVIL	18 970 684	8 970 684	10 000 000	0
Réhabilitation et extension de la NASLA de Buea	10 000 000	3 000 000	3 000 000	4 000 000
FINEX au profit du Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Financement Extérieur au profit du PRODESV	1 500 000	500 000	500 000	500 000
acquisition de dix huit (18) véhicules pick up au profit des délégués départementaux du MINDDEVEL	477 000	477 000	0	0
Acquisition de dix (10) Toyota Fortuners au profit des Délégués Régionaux du MINDDEVEL	425 000	425 000	0	0
Acquisition de quinze (15) kits informatiques (ordinateurs, imprimantes, onduleurs, multiprises) pour les services du MINDDEVEL	45 455	45 455	0	0
Acquisition et installation d'un groupe électrogène de 50kva au bâtiment annexe B	26 000	26 000	0	0
Acquisition et installation d'un onduleur de secours pour l'ascenseur du batiment principal du MINDDEVEL	13 500	13 500	0	0
Acquisition de (30) licences de logiciels propriétaires (15 antivirus, 15 suites office...) pour les services du MINDDEVEL	13 045	13 045	0	0
28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	4 762 644	1 385 845	1 496 088	975 305
Acquisition de 450 000 plants dont 300 000 pour restaurer 2500 ha des terres fortement dégradées et 150 000 plants pour le regarnis et du fertilisant organique	561 000	187 000	187 000	187 000
Finex Appui à la restauration des paysages dégradés par l'utilisation durable des espèces locales (bambou et autres PFNL) pour la conservation de la biodiversité, les moyens de subsistance durables et la réduction des émissions au Cameroun (Projet TRI)	1 142 854	174 372	156 895	143 755
Transfertaux communes dans le cadre de l'Opération Villes Vertes	480 000	160 000	160 000	160 000
Acquisition des Véhicules pour les Services Centraux et Déconcentrés du MINEPDED	442 730	150 000	200 000	92 730
La lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances (Lutte contre les déchets plastiques)	450 000	150 000	150 000	150 000
FINEX Appui à la Résilience climatique	262 500	123 000	103 000	36 500
Mise en défens des 10 sites reboisés	345 960	115 320	115 320	115 320
FCP Capacity Building for Transparency in the NDC implementation in Cameroon	311 000	115 000	106 000	90 000
FINEX Préparation du Cameroun à l'accès aux financements climatiques pour une transition vers une économie à faible émission carbone et résiliente au changement climatique	340 600	108 000	72 000	0
Elaboration de la Troisième Communication Nationale (TCN) et du premier Rapport Biennal Actualisé (RBA) sur les Changements Climatique	426 000	103 153	245 873	0
29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	18 289 724	7 434 045	1 718 105	1 524 197
FINEX PRECASEM	10 000 000	2 836 690	0	0
INSTALLATION DE CHANTIER ET PLAN DE RECOLLEMENT KOUME-BONIS	1 850 067	800 000	500 000	500 000
Acquisition et installation des lots technologiques	675 355	675 355	0	0
Acquisition de 49 pickup 4* 4 pour le suivi de des activités minières et géologiques dans l'ensemble du territoire national	1 372 000	672 000	300 000	400 000
Travaux préliminaires - dégagement des emprises koume-bonis	1 524 197	600 000	500 000	424 197
Fonds de contrepartie en TVA, droits et taxes de douanes	800 000	500 000	0	0
Acquisition de 1000 postes de travail personnel	1 000 000	400 000	300 000	200 000
- Indemnisations des populations affectées par le TAIP	350 000	350 000	0	0
- TRAVAUX DE TERRASSEMENTS KOUME-BONIS	418 105	300 000	118 105	0

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
5- études architecturalles pour la construction de l'immeuble siège du MINMIDT	300 000	300 000	0	0
31 - MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	168 545 019	16 215 000	16 464 954	14 915 526
FINEX-LIVESTOCK AND FISHERIES DEVELOPMENT PROJECT, NORTH WEST REGION(LIFIDEP)	26 220 000	4 000 000	4 000 000	2 850 000
FINEX-Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL)	47 592 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
FINEX-Projet deDéveloppement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructure d'Elevage (PD-COBIE)	25 440 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
FINEX: Programme de Consolidation et de Pérennisation du conseil agropastoral (PCP-ACEFA)	3 878 000	1 291 000	1 291 000	391 000
Consolidation du dispositif national renové (AFOP)	4 902 480	1 004 000	1 608 954	2 289 526
FINEX-Projet d'Amélioration du Débarcadère et du Marché de poissons à Youpwe dans la ville de Douala	7 542 201	1 000 000	1 000 000	1 000 000
FINEX-Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), "	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
FINEX : Projet deDéveloppement des chaines de Valeurs d'élevage et de la Pisciculture au Cameroun	45 100 338	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réalisation Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage	900 000	650 000	250 000	0
Coordination et Gestion (AFOP)	1 905 000	635 000	635 000	635 000
FCP TAXES ET DOUANES	2 065 000	635 000	680 000	750 000
32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	1 055 588 155	79 349 608	42 581 049	29 607 370
Construction de 5000km de ligne d'ossature de distribution electrique tripphasé 30kV y compris les équipements connexes des certaines localités rurales du Cameroun: 1ere Phase: construction de 1000 km de ligne moyenne tension 30kV dans la Région de l'A	84 172 097	20 000 000	0	0
finex LOM PANGAR: poursuite des travaux de construction de l'usine de pied(30 MW)	67 313 489	17 000 000	13 000 000	10 000 000
finex Poursuite des travaux construction M'emve'el (211 MW)	352 300 000	10 000 000	9 450 000	0
FINEX: Travaux de construction du barrage de BINI à Warak	175 329 500	8 613 809	6 000 000	4 000 000
Renforcement et de stabilisation du réseau électrique de Douala : Travaux de construction des lignes	153 000 000	7 000 000	2 000 000	2 000 000
- travaux dinterconnexion RIS-RIN	165 250 000	5 000 000	0	0
- FINEX: Projet d'Electrification rurale phase II dans 5 Régions (Adamaoua, centre Nord,Ouest et Sud)	15 100 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
- Adduction en eau potable (AEP) 7 centres BADEA – OFID: Poursuite des Travaux d'adduction en eau potable dans 7 centres	19 358 282	3 000 000	2 000 000	2 000 000
Programme d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural	18 008 000	2 816 870	5 212 120	7 607 370
Construction des lignes 225 kV Ebolowa Kribi et 90KV mbalmayo Mekin et postes associes: travaux	5 756 787	1 918 929	918 929	0
33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE	27 523 223	7 778 599	5 289 900	1 580 000
Poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège du MINFOF	14 585 032	3 530 256	3 530 256	0
Travaux de construction de l"immeuble siège de la Commission des Forêts d'Afrique Central	7 100 575	1 969 699	0	0
Projet d'appui au Programme Sectoriel Forêts et Environnement Ohase II et III du Climat (FINEX)	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
FINEX: Appui au Programme de Gestion durable des ressources naturelles au Cameroun, Région du Sud-ouest PSMNR-SW	1 400 000	400 000	500 000	500 000
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC	414 811	195 483	0	0
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble siège du MINFOF	359 288	179 644	179 644	0
Construction de la Délégation Départementale des Forets et de la Faune du Noun	155 000	155 000	0	0
Acquisition des armes	100 000	100 000	0	0
Réhabilitation de la case de passage du MINFOF à Kribi	88 517	88 517	0	0
Projet d'appui au Programme Sectoriel Forêts et Environnement Phase II et III, Protection du Climat (REDD+) (Fonds de contrepartie)	240 000	80 000	80 000	80 000
Acquisition de deux véhicules de type pick up pour la Brigade Nationale des Opérations de Lutte Anti Braconnage	80 000	80 000	0	0
35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	84 537 427	23 710 833	53 198 244	5 262 382
Projet de mise en place de six centres de formation professionnelle dans le cadre de la coopération Cameroun-Canada	70 000 000	19 635 582	48 705 612	1 146 182
Appui aux micros projets en instance au PIAASI	1 522 200	507 400	507 400	507 400
Projet de transfert de compétences dans le domaine de la Formation Professionnelle avec la TIKA	3 000 000	500 000	500 000	1 000 000
Construction et équipement du centre de formation aux métiers de nanga-eboko	500 000	500 000	0	0
Construction et équipement du CFM DE JAKIRI	1 241 432	500 000	741 432	0
Construction d'un batiment R+2 avec sous-sol sur le site de la Rue Ceper	602 395	492 395	110 000	0
Densification des CFM dans le cadre de la composante 3 du programme TRANSFAGRI	4 290 000	436 656	1 500 000	1 500 000
Structuration et installation en emploi indépendant des acteurs informel dans le secteur de l'économie numérique	1 246 200	415 400	415 400	415 400
Organisation et réintégration en auto-emploi des migrants camerounais de retour de la côte méditerannée	1 180 200	393 400	393 400	393 400
Acquisition des véhicules de fonction pour les services centraux et déconcentrés; pour la coordination du projet de mise en place des BEM; pour le projet SIFA	955 000	330 000	325 000	300 000
36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	1 672 099 125	339 500 000	339 915 314	200 592 793
FINEX : Travaux de construction de l'autoroute Edea-Kribi (Lot 1), Kribi-Lolabé	226 500 000	59 500 000	50 000 000	0
FINEX : Travaux de bitumage de la route Batchenga - Ntui - Yoko - Lena - Sengbe - Tibati (N15)	306 626 254	50 000 000	50 000 000	69 000 000
FINEX : Aménagements de l'entrée EST de la ville de Douala (Phase II)	146 222 410	40 000 000	40 000 000	26 222 410
FINEX: Conception/Réalisation de l'Autoroute Yaoundé- Douala (phase1)	241 400 000	40 000 000	40 000 000	0

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
FINEX : Travaux de construction de la route Ebolowa - Akom II - Kribi	140 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
FINEX : Construction de la Ring Road	145 727 468	30 000 000	30 000 000	30 000 000
FINEX : Travaux de réhabilitation de la route Yaoundé - Bafoussam - Babadjou (N4) (Programme d'appui au secteur des transports phase II) : Lot 1 :Pont d'Ebeda - Kalong y compris la construction d'un échangeur au lieu-dit carrefour Obala (63,75 km) ; Lo	187 804 000	30 000 000	36 500 000	0
FINEX : Djoum - Mintom : lot 1 : Mintom - Lélé et lot 2 : Lélé - Ntam - Mbalam	89 920 755	20 000 000	23 415 314	0
FINEX : Travaux de construction de la section de route Olama - Bingambo	87 898 238	20 000 000	20 000 000	25 370 383
Partenariat entre le MATGENIE et DEM GROUP en vue de l'acquisition d'engin et équipements de génie civil	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37 - MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES	22 703 842	1 828 229	1 567 455	1 403 317
FINEX: Projet d'appui à la modernisation du cadastre et du climat des affaires	12 463 400	1 000 000	1 000 000	1 000 000
FCP: Projet d'appui à la modernisation du Cadastre et au Climat des affaires (PAMOCCA)	2 120 530	203 317	367 455	203 317
Activation des Stations Permanentes de Yaoundé et Douala	300 000	100 000	0	0
Travaux De Réhabilitation Du Complexe MINESEC-MINEDUB-MINFOPRA	7 300 000	100 000	200 000	200 000
Etudes et création des lotissements domaniaux (200 Ha) dansle Département du Diamaré	84 000	84 000	0	0
Etats des lieux des archives des services du Cadastre/Inventaire	156 000	70 000	0	0
Travaux de réhabilitation de la PACE 035 sise au quartier hippodrome	70 000	70 000	0	0
Acquisitions des serveurs de données régionaux autonomes	79 000	70 000	0	0
Sécurisation juridique des sites destinés aux logements sociaux dans le Département du Diamaré (paiement des indemnisations)	66 912	66 912	0	0
Travaux de Renforcement De La Vidéo SurveillanceA L'immeuble Ministériel N°2	64 000	64 000	0	0
38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN	208 058 464	57 500 000	52 338 453	27 000 000
Travaux de construction de l'Autoroute YAOUNDE - NSIMALEN (Section rase campagne)	39 315 011	15 000 000	15 000 000	0
Programme C2D de développement des capitales régionales: Bafoussam, Bertoua et Garoua : Investissement sur prêt	42 705 000	7 000 000	7 000 000	5 000 000
Achèvement de la phase actuelle de 1 675 logements confiée aux PME locales à Yaoundé et Douala	35 000 000	6 000 000	5 000 000	2 000 000
Construction des logements sociaux par la firmes multi nationales : Travaux PIZAROTTI (FINEX)	50 000 000	5 000 000	20 000 000	20 000 000
Travaux de construction de la voie "Carrefour Borne Fontaine EMANA – Carrefour Parcours VITA" Phase 2	15 200 000	5 000 000	0	0
projet d'assainissement de Yaoundé	5 000 000	5 000 000	0	0
Travaux de construction de la voie "Carrefour TSINGA Village - OLEMBE II (NKOZAO) linéaire 5076 ml	4 000 000	4 000 000	0	0
projet d'assainissement pluvial de la ville de Douala	4 000 000	4 000 000	0	0
Travaux de réhabilitation de la voie raccordement PDVIR – MIMBOMAN – FEICOM – NKOABANG à YAOUNDE	7 500 000	3 500 000	4 000 000	0
Travaux de réhabilitation de la voie « CarrefourOILIBYA Omnisport – Total NGOUSSO" et bretelles» et « voie "Carrefour Oilibya Omnisport – Mosquée NGOUSSO – Carrefour Hôtel Le Paradis" et Bretelles »	5 338 453	3 000 000	1 338 453	0
39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	15 518 490	4 243 490	5 810 000	5 465 000
Subvention en Investissement à l'Agence de Promotion des PME (APME)	4 830 000	900 000	1 960 000	1 970 000
Subvention en investissement à la Bourse de Sous-traitance et de partenariat (BSTP)	3 845 000	700 000	1 500 000	1 645 000
Appuis aux intitiatives locales de développement	2 468 000	668 000	900 000	900 000
Subvention en investissementau Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME	2 150 000	600 000	750 000	800 000
SUBVENTION D4INVESTISSEMENT AU PROGRAMME TRANSFAGRI	1 100 000	550 000	550 000	0
- DR centre : réhabilitation des services	259 820	259 820	0	0
DD Mvila: achèvement des travaux de construction de la délégation départementale	178 713	178 713	0	0
Appui aux initiatives d'incubation dans universités et grandes écoles	450 000	150 000	150 000	150 000
DR Nord : réhabilitation	125 226	125 226	0	0
Finalisation des travaux de construction du village artisanal de Bafoussam	111 731	111 731	0	0
40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	149 853 231	83 180 593	29 330 462	25 437 182
FINEX: Programme de préparation strategique et riposte au COVID-19	19 800 000	19 800 000	0	0
FINEX: Projet d'acquisition des equipements d'urgence sanitaire pour la riposte au COVID-19	18 000 000	18 000 000	0	0
Mise à niveau des plateaux techniques des HD dans le cadre de la CSU	48 000 000	13 000 000	15 000 000	20 000 000
Acquisition des équipement médicaux de prise en charge des patients atteints de COVID-19	9 470 570	9 470 570	0	0
Acquisition des Equipements de Protection Individuelle	5 000 000	5 000 000	0	0
FINEX: Projet d'appui au renforcement des services de soins de santé primaire et secondaire	4 600 000	4 600 000	0	0
FINEX: Projet de renforcement du système national de transfusion sanguine au Cameroun	14 500 000	4 438 561	6 693 066	3 213 327
FINEX: Scale up of HIV prevention to contribute to the reduction of HIV related morbidity and mortality by 2020	20 000 000	3 767 930	4 947 831	263
Construction, réhabilitation, extention et aménagement des unités d'isolement des patients posotifs au COVID-19	3 500 000	3 500 000	0	0
Remboursement des prestations médicales et non medicales Extreme	6 982 661	1 603 532	2 689 565	2 223 592
41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	1 997 200	862 165	410 500	357 500
Acquisition de 15 véhicules de contrôle de type 'PICK-UP' pour les inspections du travail	480 000	160 000	160 000	160 000

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
PHASE1: Réhabilitation du restaurant,salle de sport, parking, clôture	135 000	135 000	0	0
REHABILITATION DU CRADAT	746 035	126 000	126 000	127 000
Acquisition de matériel et de licence pour l'équipement de salle de vidéoconférence et de télétravail dans les 10 inspections régionales du travail	82 500	82 500	0	0
Réhabilitation du Bâtiment abritant la DRTSS du SUD-OUESTet des DDTSS du NKAM et de la VALLEE DU NTEM	75 465	75 465	0	0
Acquisition de 15 véhicules Berline de type "DUSTER' pour les responsables des services déconcentrés	211 500	70 500	70 500	70 500
Finalisation de lma construction et équipement de 06 salles de classe au CRADAT	52 000	52 000	0	0
- Numerisation de la bibliotheque	50 700	50 700	0	0
CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA DDTSS DU MAYO SAVA	75 000	50 000	25 000	0
Construction de la DDTSS du MAYO-REY à TCHOLLIRE	59 000	30 000	29 000	0
Sécurisation des bâtiments abritant les services des DDTSS du BUI et et de la BOUMBA et NGOKO	30 000	30 000	0	0
42 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	55 286 577	32 938 308	16 825 174	2 145 000
Ressources externes du projet de rénovation du CNRPH	37 500 000	24 400 621	12 652 548	0
Fonds de contrepartie du projet de rénovation CNRPH	9 288 272	6 434 646	2 322 626	0
Projet d'informatisation de la Carte Nationale d'Invalidité (CNIv)	1 586 659	685 000	450 000	445 000
Construction CAT de Mfou : Travaux de construction	2 850 000	500 000	800 000	1 200 000
Ressources extérieures du Projet de construction du CRPH de Maroua	2 500 000	400 000	300 000	250 000
fond de contrepartie en dépenses réelles du projet de construction du CNRPH de Maroua	950 000	250 000	200 000	250 000
fond de contrepartie en taxes et droit de douanes du projet de construction du CNRPH de Maroua	400 000	100 000	100 000	0
Acquisition des véhicule de fonction pour les Inspecteurs	75 000	75 000	0	0
- Acquisition devéhicules de fonction pour les Conseillers Techniques	50 000	50 000	0	0
Acquisition du matériel informatique des services centraux	86 646	43 041	0	0
43 - MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	2 070 657	1 209 657	425 000	435 000
Acquisition de 10 véhicules 4x4 pick-up pour les délégués régionaux	250 000	250 000	0	0
- Construction CPFF Garoua Boulaï	100 000	100 000	0	0
Construction CPFF Idenau	100 000	100 000	0	0
Construction CPFF Nkambe	100 000	100 000	0	0
- Construction CPFF Dzeng	100 000	100 000	0	0
Mise en place d'une base de données à indicateurs genre sensible	150 000	100 000	50 000	0
Acquisition de deux véhicules pour le SG et l'IG	85 000	84 000	0	0
Travaux d'achèvementCPFF Okola	65 657	65 657	0	0
Subvention à la création des AGR	180 000	60 000	60 000	60 000
Equipement pour la mise en place d'une ligne d'assistance aux enfants	95 000	50 000	45 000	0
Appuis en matériel agropastoral aux groupes de femmes	150 000	50 000	50 000	50 000
Fonds de contrepartie pour la réalisation du projet Making every woman and girl count (Women count)	100 000	50 000	25 000	25 000
- Acquisition du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner,ect)	500 000	50 000	150 000	300 000
5543I00129 - Réhabilitation de la Crèche de Djoungolo	95 000	50 000	45 000	0
45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	6 028 188	4 697 733	622 348	0
Fourniture des capacités	3 250 491	3 250 491	0	0
FINEX : Reforme du secteur TIC	1 500 000	500 000	291 893	0
FCP DR : Reforme du secteur TIC	404 600	218 600	186 000	0
Construction de la Délégation Régionale de l'Ouest	344 455	200 000	144 455	0
Etude en vue de l'élaboration du référentiel de la mise en œuvre des infrastructures des Télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et Postal au Cameroun	99 097	99 097	0	0
Etude sur la mise en place d'un système d'adressage numérique au Cameroun	93 000	93 000	0	0
- Etude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménagesau Cameroun	91 810	91 810	0	0
Acquisition de matériels informatiques pour les services centraux	90 000	90 000	0	0
Acquisition de matériel informatique et logiciel pour l'optimisation de la base de données du suivi des activités de la Régulation postale au Cameroun	87 735	87 735	0	0
Réfection des bureaux de l'Administration Centrale	67 000	67 000	0	0
46 - MINISTERE DES TRANSPORTS	13 475 700	4 919 000	3 650 000	4 906 700
Construction de la ligne 225kVA de transport d'énergie électrique pour l'alimentation de la zone Industrialo-Portuaire de KRIBI	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0
- Aménagement de la zone logistique du PAK	4 929 900	1 000 000	1 000 000	2 929 900
Renouvellement de la section de chemin de fer Belabo-Ngaoundéré	970 000	970 000	0	0
Acquisition de 25 voitures voyageurs	2 500 000	700 000	900 000	900 000
- FINEX Prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad	570 000	570 000	0	0

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
RIO Prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad	706 800	200 000	200 000	306 800
Mise en œuvre de la politique de dématérialisation des procédures du commerce extérieur du MINT	370 000	150 000	150 000	70 000
Élaboration de la politique nationale de transport maritime	120 000	120 000	0	0
Acquisition et installation de stations de type PULSONIC	1 009 000	109 000	300 000	600 000
Acquisition du matériel spécifique de navigation fluvial artisanal	300 000	100 000	100 000	100 000
49 - CONSEIL CONSTITUTIONNEL	45 273 991	3 099 577	42 135 914	38 500
Etudes préliminaires à la construction du Siège	2 893 577	2 893 577	0	0
Acquisition de véhicules de service	60 000	60 000	0	0
Etudes préliminaires de l'équipement de l'immeuble Siège	45 000	45 000	0	0
Acquisition des tenues pour Chauffeurs (12), Protocoles (2), Gardes du Corps (12)	36 000	36 000	0	0
Acquisition de 15 robes, toges, perruques d'audiences	35 000	35 000	0	0
Acquisition et installation des logiciels	30 000	30 000	0	0
Travaux de construction de l'immeuble Siège	35 054 095	0	35 054 095	0
Acquisition du matériel informatique et bureautique (Ordinateurs de bureau complets, ordinateurs portables et autres accessoires et outils)	71 000	0	71 000	0
Acquisition du mobilier de bureau	38 500	0	0	38 500
Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble Siège	7 010 819	0	7 010 819	0
50 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	1 887 607	1 717 607	90 000	80 000
5450I00078 - Poursuite du développement de l'application SIGIPES 2	890 000	890 000	0	0
- Arriérés de paiement de la Construction de la délégation Régionalede la Fonction Publique et de la Réforme Administrative du Nord	140 000	140 000	0	0
- Acquisition du matériel didactique et informatique pour la formation supérieur et à distance à l'ISMP	100 000	100 000	0	0
- Mise en place d'un système de vidéo conférence et de téléphonie IP au MINFOPRA	98 000	98 000	0	0
- Equipement, sonorisation et mise en service de la salle de conférences du nouveau bâtiment R+1 du MINFOPRA	96 000	96 000	0	0
- Equipement et mise en exploitation de la cantine du MINFOPRA	90 126	90 126	0	0
- Construction de la Délégation Régionale de l'EST	260 000	90 000	90 000	80 000
Elaboration d'un schéma directeur des réformes budgétaires, des marchés publics et de la décentralisation dans l'administration publique camerounaise	80 000	80 000	0	0
Modernisation du fichier interne du MINFOPRA	80 000	80 000	0	0
- Acquisition des équipements et matériels de bureeaux de la Délégation Régionale du Littoral	53 481	53 481	0	0
51 - ELECTIONS CAMEROON	662 000	1 134 500	447 500	0
Construction de la délégation Régionale du Nord et de l'Agence Départementale de la Bénoué	0	198 750	198 750	0
Construction de la délégation Régionale du Sud et de l'Agence Départementale de la Mvilla	0	198 750	198 750	0
- Finition équipement de l'immeuble siège	75 000	150 000	50 000	0
Acquisition de (30) kits d'enrôlement biométrique	125 000	125 000	0	0
Equipement de l'immeuble siège	100 000	100 000	0	0
- Acquisition du mobilier de bureau au profit des services centraux	100 000	100 000	0	0
Acquisition de (03) trois véhicules au profit des services centraux	75 000	75 000	0	0
- Acquisition du mobilier de bureau au profit des démembrements territoriaux	37 000	37 000	0	0
Acquisition du matériel informatique (31 ordinateurs)	25 000	25 000	0	0
Construction de la délégation régionale du Sud-Ouest et l'Agence départementale du Fako	25 000	25 000	0	0
Construction de la délégation régionale de l'Est et l'Agence départementale de Lom et Djérem	25 000	25 000	0	0
Construction de la délégation régionale du Nord et l'Agence départementale de la Bénoué	25 000	25 000	0	0
Installations techniques dans l'immeuble siège	25 000	25 000	0	0
Acquisition de (33) motocyclettes au profit des démembrements territoriaux	25 000	25 000	0	0
52 - COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	72 060	72 060	0	0
Acquisition du mobilier de bureau pour la CNDHL	64 420	64 420	0	0
Acquisition et installation des inverseurs pour deux groupes électrogènes	7 640	7 640	0	0
54 - COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME	737 196	481 196	170 000	76 000
Acquisition des véhicules de fonction et de service	250 000	125 000	100 000	25 000
Aménagement des bureaux des Antennes Régionales de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord	100 000	100 000	0	0
Installation d'un système de visio-conférence au siège et dans les Antennes Régionales de la CNPBM	84 000	84 000	0	0
Acquisition des Ordinateurs et autres équipements informations pour les Antennes régionalesAD, CE, ES, EN, NO	120 098	60 098	30 000	20 000
Acquisition du mobilier de bureau des pour les Antennes Régionales de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord	131 098	60 098	40 000	31 000
- Installation d'un réseau local informatique	31 000	31 000	0	0
- Connexion réseau Internet sécurisé par fibre optique	21 000	21 000	0	0

ADMINISTRATION	Coût Total	CP_2021	CP_2022	CP_2023
Total général	5 819 176 156	888 305 846	795 565 798	460 507 376

ANNEXE 2 : SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES

SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES D'INVESTISSEMENT																		
	Proj. 2021 (en millions)						Proj. 2022 (en millions)						Proj. 2023 (en millions)					
Secteurs/Administrations	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLANUT	Total	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLANUT	Total	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLANUT	Total
Administration générale	91 307	28 869	2 600	-	5 000	127 776	88 202	26 940	2 700	-	-	117 843	85 749	27 212	2 700	-	-	115 661
MINAT	2 300	-	-	-	-	2 300	557	-	-	-	-	557	115	-	-	-	-	115
MINDDEVEL	42 458	1 500	-	-	-	43 958	42 400	1 500	-	-	-	43 900	41 816	1 500	-	-	-	43 316
MINEPAT	23 288	27 369	-	-	5 000	55 657	22 628	25 440	-	-	-	48 069	21 789	25 712	-	-	-	47 501
MINFI	4 946	-	2 600	-	-	7 546	4 130	-	2 700	-	-	6 830	4 127	-	2 700	-	-	6 827
MINFOPRA	3 005	-	-	-	-	3 005	2 353	-	-	-	-	2 353	1 705	-	-	-	-	1 705
MINJUSTICE	5 100	-	-	-	-	5 100	4 900	-	-	-	-	4 900	4 900	-	-	-	-	4 900
MINMAP	10 211	-	-	-	-	10 211	11 234	-	-	-	-	11 234	11 297	-	-	-	-	11 297
Education	28 740	48 091	4 166	-	-	80 997	34 403	76 477	5 228	-	-	116 108	36 201	30 200	1 500	-	-	67 901
MINEDUB	15 964	19 092	3 729	-	-	38 785	19 595	17 011	3 728	-	-	40 333	22 132	17 011	-	-	-	39 143
MINEFOP	5 276	21 199	437	-	-	26 912	6 309	50 066	1 500	-	-	57 875	5 569	3 789	1 500	-	-	10 859
MINESEC	7 500	7 800	-	-	-	15 300	8 500	9 400	-	-	-	17 900	8 500	9 400	-	-	-	17 900
MINESUP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries & services	17 005	3 437	550	5 600	-	26 592	20 198	-	550	-	-	20 748	19 589	-	-	-	-	19 589
MINAC	1 300	-	-	-	-	1 300	1 500	-	-	-	-	1 500	1 500	-	-	-	-	1 500
MINCOMMERCE	1 780	-	-	-	-	1 780	2 000	-	-	-	-	2 000	2 000	-	-	-	-	2 000
MINMIDT	3 874	3 437	-	-	-	7 311	3 517	-	-	-	-	3 517	3 596	-	-	-	-	3 596
MINPMEESA	4 152	-	550	-	-	4 702	5 800	-	550	-	-	6 350	5 615	-	-	-	-	5 615
MINRESI	3 100	-	-	-	-	3 100	2 181	-	-	-	-	2 181	1 678	-	-	-	-	1 678
MINTOURL	2 800	-	-	5 600	-	8 400	5 200	-	-	-	-	5 200	5 200	-	-	-	-	5 200
Infrastructures	289 309	631 979	-	14 250	-	935 538	300 291	633 093	-	-	-	933 384	342 542	900 973	-	-	-	1 243 516
MINDCAF	1 761	1 000	-	-	-	2 761	3 027	1 000	-	-	-	4 027	4 204	1 000	-	-	-	5 204
MINEE	32 148	192 300	-	-	-	224 448	38 027	122 938	-	-	-	160 965	47 446	143 532	-	-	-	190 977
MINHDU	94 699	2 100	-	11 000	-	107 799	104 826	27 000	-	-	-	131 826	78 484	25 040	-	-	-	103 524
MINPOSTEL	4 800	17 652	-	3 250	-	25 702	6 400	30 400	-	-	-	36 800	6 400	30 400	-	-	-	36 800
MINT	3 667	7 440	-	-	-	11 107	3 849	7 930	-	-	-	11 779	3 549	7 930	-	-	-	11 479
MINTP	152 233	411 488	-	-	-	563 721	144 163	443 825	-	-	-	587 988	202 460	693 072	-	-	-	895 532

SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES D'INVESTISSEMENT

	Proj. 2021 (en millions)						Proj. 2022 (en millions)						Proj. 2023 (en millions)					
Secteurs/Administrations	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLANUT	Total	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLAN UT	Total	RIO	FINEX	C2D	CAN	PLANUT	Total
Rural	19 168	15 701	3 300	-	-	38 170	21 974	16 871	4 100	-	-	42 945	21 399	16 006	4 100	-	-	41 505
MINEPDED	6 068	1 601	-	-	-	7 670	5 974	1 771	-	-	-	7 745	5 399	906	-	-	-	6 305
MINEPIA	8 600	12 700	3 300	-	-	24 600	10 900	13 600	4 100	-	-	28 600	10 900	13 600	4 100	-	-	28 600
MINFOF	4 500	1 400	-	-	-	5 900	5 100	1 500	-	-	-	6 600	5 100	1 500	-	-	-	6 600
Social	66 599	121 357	5 810	6 374	14 411	214 551	40 653	55 300	7 820	13 088	13 250	130 111	34 621	12 598	6 944	1 394	13 250	68 806
MINAS	9 620	24 951	-	-	-	34 571	5 802	13 103	-	-	-	18 904	4 468	400	-	-	-	4 868
MINJEC	4 988	200	-	-	14 411	19 599	5 697	200	-	-	13 250	19 147	4 246	200	-	-	13 250	17 696
MINPROFF	1 131	-	-	-	-	1 131	1 267	-	-	-	-	1 267	1 492	-	-	-	-	1 492
MINSANTE	48 147	51 606	5 810	730	-	106 293	25 721	16 597	7 820	-	-	50 139	23 108	4 214	6 944	-	-	34 266
MINSEP	1 900	44 600	-	5 644	-	52 144	1 235	25 400	-	13 088	-	39 724	361	7 784	-	1 394	-	9 539
MINTSS	813	-	-	-	-	813	931	-	-	-	-	931	946	-	-	-	-	946
Souveraineté	23 433	14 600	-	-	-	38 033	60 958	15 700	-	-	-	76 658	14 845	15 700	-	-	-	30 545
CC	3 100	-	-	-	-	3 100	42 136	-	-	-	-	42 136	39	-	-	-	-	39
CES	547	-	-	-	-	547	692	-	-	-	-	692	-	-	-	-	-	-
CNDHL	274	-	-	-	-	274	346	-	-	-	-	346	-	-	-	-	-	-
CNPBM	1 021	-	-	-	-	1 021	500	-	-	-	-	500	-	-	-	-	-	-
CONSUPE	500	-	-	-	-	500	600	-	-	-	-	600	600	-	-	-	-	600
CS	2 171	-	-	-	-	2 171	1 880	-	-	-	-	1 880	1 500	-	-	-	-	1 500
DGSN	2 100	14 600	-	-	-	16 700	2 400	15 700	-	-	-	18 100	2 400	15 700	-	-	-	18 100
ELECAM	1 135	-	-	-	-	1 135	448	-	-	-	-	448	-	-	-	-	-	-
MINDEF	7 486	-	-	-	-	7 486	8 121	-	-	-	-	8 121	10 062	-	-	-	-	10 062
SPM	5 100	-	-	-	-	5 100	3 836	-	-	-	-	3 836	245	-	-	-	-	245
Total général	535 560	864 035	16 426	26 224	19 411	1 461 656	566 679	824 381	20 398	13 088	13 250	1 437 797	554 947	1 002 689	15 244	1 394	13 250	1 587 524

SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES DE FONCTIONNEMENT

Secteurs/Administrations	Proj. 2021 (en millions)					Proj. 2022 (en millions)					Proj. 2023 (en millions)				
	Salaires	ADP	Biens & services	Bourses et stages	Total	Salaires	Autres dépenses de personnel	Biens et services	Bourses et stages	Total	Salaires	Autres dépenses de personnel	Biens et services	Bourses et stages	Total
Administration générale	83 042	28 013	82 977	2 854	196 885	82 565	35 051	95 194	2 694	215 503	82 786	35 228	98 459	2 694	219 167
MINAT	15 452	11 490	10 709	365	38 016	15 452	11 285	11 065	205	38 007	15 452	11 370	10 952	205	37 978
MINDDEVEL	1 316	1 021	3 784	429	6 551	1 316	1 021	3 784	429	6 551	1 316	1 021	3 784	429	6 551
MINEPAT	3 808	995	16 684	643	22 130	4 097	975	16 563	643	22 278	4 144	1 008	16 261	643	22 056
MINFI	26 500	9 200	14 000	1 000	50 700	27 400	9 500	14 100	1 000	52 000	27 400	9 500	14 100	1 000	52 000
MINFOPRA	3 700	835	2 687	100	7 322	3 800	872	2 643	100	7 415	3 800	872	2 624	100	7 396
MINJUSTICE	28 400	100	28 200	200	56 900	29 300	100	28 400	200	58 000	29 300	100	28 400	200	58 000
MINMAP	3 866	4 371	6 912	117	15 266	1 200	11 298	18 637	117	31 252	1 374	11 358	22 337	117	35 186
Education	547 191	5 699	147 497	5 498	705 885	565 091	6 123	116 872	5 177	693 262	565 091	6 510	118 030	5 228	694 859
MINEDUB	174 400	4 270	45 624	2 077	226 371	180 200	4 687	44 047	1 815	230 750	180 200	5 079	44 696	1 964	231 940
MINEFOP	7 291	729	5 451	553	14 024	7 291	721	5 718	765	14 495	7 291	715	5 991	668	14 665
MINESEC	332 400	500	83 408	1 893	418 201	343 300	515	54 185	1 838	399 837	343 300	515	54 305	1 838	399 957
MINESUP	33 100	200	13 014	975	47 289	34 300	200	12 921	759	48 180	34 300	200	13 038	759	48 296
Industries & services	15 087	2 715	20 227	699	38 729	15 445	2 780	20 755	677	39 657	15 496	2 795	19 550	674	38 515
MINAC	1 300	300	2 300	-	3 900	1 300	300	2 400	-	4 000	1 300	300	2 400	-	4 000
MINCOMMERCE	3 200	719	2 458	134	6 511	3 300	725	2 418	112	6 555	3 300	730	2 415	109	6 554
MINMIDT	2 310	854	6 180	120	9 464	2 210	867	6 611	130	9 818	2 210	847	6 579	130	9 766
MINPMEESA	1 300	321	5 140	150	6 911	1 400	338	5 295	140	7 172	1 400	360	4 280	140	6 180
MINRESI	5 700	293	2 023	100	8 116	5 900	328	2 092	100	8 420	5 900	332	1 841	100	8 173
MINTOURL	1 277	229	2 127	195	3 828	1 335	223	1 939	195	3 692	1 386	226	2 035	195	3 842
Infrastructures	16 840	2 669	71 319	1 349	92 177	16 878	2 637	70 969	1 449	91 933	16 878	2 588	70 832	1 449	91 747
MINDCAF	3 400	400	9 600	200	13 600	3 500	400	9 700	200	13 800	3 500	400	9 700	200	13 800
MINEE	2 662	384	2 209	200	5 455	2 422	348	1 677	300	4 747	2 422	303	1 542	300	4 567
MINHDU	1 700	600	8 000	500	10 800	1 700	600	8 000	500	10 800	1 700	600	8 000	500	10 800
MINPOSTEL	2 600	500	1 600	100	4 800	2 700	500	1 600	100	4 900	2 700	500	1 600	100	4 900
MINT	1 730	139	2 468	77	4 414	1 808	144	2 550	77	4 578	1 808	140	2 548	77	4 572
MINTP	4 748	645	47 443	272	53 108	4 748	645	47 443	272	53 108	4 748	645	47 443	272	53 108
Rural	17 100	939	9 293	734	28 065	17 600	966	9 391	829	28 786	17 600	967	9 391	853	28 810
MINEPDED	1 500	339	2 193	334	4 365	1 500	366	2 091	429	4 386	1 500	367	2 091	453	4 410
MINEPIA	8 200	300	3 100	300	11 900	8 500	300	3 200	300	12 300	8 500	300	3 200	300	12 300
MINFOF	7 400	300	4 000	100	11 800	7 600	300	4 100	100	12 100	7 600	300	4 100	100	12 100
Social	69 422	8 109	167 079	1 317	245 928	71 587	1 849	204 931	1 837	280 204	71 602	1 550	211 915	1 549	286 615
MINAS	2 960	311	3 832	210	7 314	3 025	310	3 871	205	7 411	3 040	310	3 674	205	7 229
MINJEC	9 000	168	4 684	200	14 052	9 100	181	6 204	765	16 251	9 100	181	6 477	477	16 235
MINPROFF	1 362	682	4 464	82	6 590	1 362	682	4 199	67	6 310	1 362	682	4 439	67	6 550

SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE DES DÉPENSES PAR GRANDES MASSES DE FONCTIONNEMENT

Secteurs/Administrations	Proj. 2021 (en millions)					Proj. 2022 (en millions)					Proj. 2023 (en millions)				
	Salaires	ADP	Biens & services	Bourses et stages	Total	Salaires	Autres dépenses de personnel	Biens et services	Bourses et stages	Total	Salaires	Autres dépenses de personnel	Biens et services	Bourses et stages	Total
MINSANTE	43 800	6 342	142 859	600	193 601	45 300	76	179 358	600	225 334	45 300	76	186 026	600	232 002
MINSEP	11 000	392	8 100	100	19 592	11 400	399	8 200	100	20 099	11 400	100	8 200	100	19 800
MINTSS	1 300	215	3 140	125	4 780	1 400	200	3 100	100	4 800	1 400	200	3 100	100	4 800
Souveraineté	263 895	71 855	104 763	2 702	443 216	266 525	71 490	108 481	2 702	449 198	266 555	71 490	104 296	2 702	445 044
CC	1 195	-	2 197	-	3 392	1 195	-	1 623	-	2 818	1 195	-	1 623	-	2 818
CES	-	336	1 063	43	1 442	-	21	1 179	43	1 243	-	21	975	43	1 039
CNDHL	403	234	1 090	-	1 728	403	234	2 482	-	3 119	403	234	1 088	-	1 725
CNPBM	911	1 019	3 393	25	5 348	911	1 019	3 393	25	5 348	911	1 019	3 383	25	5 338
CONSUPE	1 225	63	3 317	-	4 605	1 240	66	5 944	-	7 250	1 270	66	3 584	-	4 920
CS	369	274	3 226	134	4 003	369	274	3 226	134	4 003	369	274	3 226	134	4 003
DGSN	77 200	300	13 500	300	91 300	79 700	300	13 700	300	94 000	79 700	300	13 700	300	94 000
ELECAM	-	7 288	5 854	-	13 141	-	7 288	5 854	-	13 141	-	7 288	5 854	-	13 141
MINDEF	181 392	61 182	61 182	2 000	305 757	181 407	61 129	61 129	2 000	305 666	181 407	61 129	61 129	2 000	305 666
SPM	1 200	1 159	9 941	200	12 500	1 300	1 159	9 951	200	12 610	1 300	1 159	9 734	200	12 393
Total général	1 012 577	119 999	603 155	15 152	1 750 884	1 035 692	120 895	626 591	15 364	1 798 543	1 036 008	121 127	632 472	15 149	1 804 756

ANNEXE 5 : SYNTHESE DE L'EVALUATION PAR ADMINISTRATION

Administration	Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
CC	4,5/5	10/10	5/10	72/75	91,5/100
CES	5/5	10/10	4/10	72/75	91/100
CNDHL					
CNPBM	5/5	10/10	6.5/10	73/75	94.5/100
CONSUPE	4/5	10/10	9/10	69.5 /75	92.5 /100
CS	4.5/5	10/10	10/10	73/75	97.5/100
DGSN	3.5/5	10/10	9/10	67.5/75	90/100
ELECAM	4/5	10/10	4/10	71/75	89/100
MINAC	4/5	10/10	6/10	74/75	95/100
MINADER	4,5 /5	8 /10	/10	62,5 /75	75/90 soit 83,3 /100
MINAS	5/5	10/10	8/10	72/75	95/100
MINAT	04/5	08/10	06/10	62,5/75	80,5/100
MINCOMMERCE	5/5	8/10	8/10	62/75	83/100
MINDCAF	4 /5	8 /10	5 /10	65,5 /75	82,5 /100
MINDDEVEL	4/5	8/10	8/10	63,5/75	83,5/100
MINDEF	5/5	10/10	10/10	71.5 /75	96.5 /100
MINEDUB	3 /5	9,5 /10	8 /10	70 /75	90,5 /100
MINEE	4 /5	10 /10	5 /10	65 /75	84 /100
MINEFOP	4 /5	9 /10	8 /10	66 /75	87,5/100
MINEPAT	4/5	10/10	8/10	61,5/75	83,5/100
MINEPDED	5 / 5	6 / 10	/10	60 / 75	71 / 90 Soit 78,9/100

Administration	Cohérence avec le cadre stratégique	Pertinence et cohérence des activités	Maturité des projets/activités	pertinence de la programmation triennale	Note totale
MINESEC	4 /5	10 /10	8/10	63,5 /75	85,5 /100
MINESUP					
MINFI	04/5	09/10	07/10	60/75	80/100
MINFOF	5 / 5	8 / 10	10 / 10	67 / 75	90 / 100
MINFOPRA	04/5	09/10	09/10	60/75	82/100
MINHDU	5/5	10/10	6/10	65/75	81/100
MINJEC	4/5	10/10	09/10	69/75	92/100
MINJUSTICE	4/5	10/10	07/10	71/75	92/100
MINMAP	4.5/5	10/10	6/10	65,5/75	86/100
MINMIDT	4,5 /5	07 /10	10/10	55/75	76,5 /100
MINPMEESA	4/5	8/10	8/10	67/75	87/100
MINPOSTEL	4/5	10/10	4/10	72/75	90/100
MINPROFF	4,5/5	10/10	10/10	69/75	93,5/100
MINRESI	5/5	8/10	8/10	62/75	83/100
MINREX	4/5	9/10	8,5/10	63,5/75	85/100
MINSANTE	5/5	9,5/10	9/10	68/75	91,5/100
MINSEP	4/5	9/10	2/10	68,5/75	83,5/100
MINT	4,5 /5	10 /10	4 /10	69 /75	87,5 /100
MINTOURL	5/5	8/10	8/10	61/75	82/100
MINTP	4,5/5	4/10	10/10	56,5/75	75/100
MINTSS	4/5	10/10	10/10	70/75	94/100
SPM	5/5	07/10	10/10	69/75	91 /100